
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00384083 2

LE CID

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE.

P. CORNEILLE

LE CID

TRAGÉDIE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC TOUTES LES VARIANTES, UNE NOTICE SUR LA PIÈCE
UN COMMENTAIRE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, ET L'ANALYSE
DU DRAME DE GUILLEM DE CASTRO
La Jeunesse du Cid.

PAR

M. G. LARROUMET

MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

AVERTISSEMENT

MM. Garnier frères ont entrepris, il y a quelques années, la publication d'un choix de pièces du théâtre classique ramenées à l'orthographe primitive. Ils espéraient servir ainsi l'étude historique de notre langue en même temps que celle de notre littérature, et l'accueil fait à cette tentative leur a prouvé qu'ils ne se trompaient pas. Ils ont cru devoir, cependant, tout en poursuivant cette collection, en entreprendre une seconde, conforme à l'usage ordinaire, et satisfaire ainsi les partisans de l'une et l'autre méthode. J'ai donc adapté à la seconde les trois pièces qu'ils m'avaient confiées, *le Cid*, *Andromaque* et *les Précieuses ridicules*, en conservant de mon premier travail tout ce qui pouvait être conservé et en le complétant au besoin.

Toutes les variantes sont relevées en notes, quoique très nombreuses. Corneille, en effet, a constamment remanié les éditions successives de ses ouvrages, et il est intéressant de suivre, dans ses divers changements, les progrès et les défaillances, les hardiesses et les scrupules de sa pensée. Pour *le Cid* en particulier, qui est une date si importante dans l'histoire de notre langue, elles permettent de surprendre, pour ainsi dire, les changements de l'usage, la régularité croissante du style, l'ordre de plus en plus logique et sévère de la syntaxe. Seules elles permettent d'apprécier comme elle le mérite la misérable guerre de chicanes que Corneille

eut à subir pour son premier chef-d'œuvre et dans laquelle il se montra parfois trop docile à d'injustes critiques.

Le commentaire est surtout historique et philologique ; j'ai essayé d'y expliquer toutes les particularités de style, si fréquentes chez Corneille, toutes les questions d'histoire politique, littéraire, dramatique, soulevées à chaque instant par la lecture du *Cid*. Une notice résume l'histoire de la pièce et la replace dans son milieu. Je me suis abstenu de toute appréciation personnelle purement admirative ; outre qu'un volume entier suffirait à peine pour analyser dignement les beautés du *Cid*, rien ne remplace le commentaire oral, le plus vivant de tous. Mais je ne me suis pas interdit de choisir, parmi les nombreuses appréciations littéraires que les maîtres de la critique ont à l'envi consacrées au *Cid*, quelques-unes de celles qui, signées de noms illustres, sont devenues classiques.

Outre la traduction en note de tous les passages de Guillem de Castro imités par Corneille, on trouvera comme appendice l'analyse du drame de *la Jeunesse du Cid*, œuvre imparfaite, mais forte, qui a eu le don de susciter un chef-d'œuvre.

J'ai mis grandement à profit l'édition de M. Marty-Laveaux désormais indispensable pour tout travail approfondi sur Corneille. Pour la partie grammaticale du commentaire, je me suis beaucoup servi de la *Grammaire française, cours supérieur*, de M. Chassang, si exacte et si complète.

G. L.

NOTICE HISTORIQUE SUR *LE CID*

CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES *LE CID* FUT COMPOSÉ SOURCES OÙ A PUISÉ CORNEILLE

Corneille venait de donner au théâtre son premier essai de tragédie, *Médée*. A Rouen, ville natale du poète, vivait dans la retraite un vieux gentilhomme, M. de Chalon, ancien secrétaire des commandements de la reine mère; connaissant son goût pour le théâtre, Corneille alla le voir : « Monsieur, lui dit M. de Chalon, après l'avoir loué sur son esprit et ses talents, vous trouverez dans les Espagnols des sujets pui, traités dans notre goût par des mains comme les vôtres, produiront de grands effets. Apprenez leur langue, elle est aisée; je m'offre de vous montrer ce que j'en sais et, jusqu'à ce que vous soyez en état de lire par vous-même, de vous traduire quelques endroits de Guillem de Castro [1]. »

Corneille s'empressa de profiter de cette offre obligeante et, dans la curieuse comédie qu'il donna bientôt après, *l'Illusion comique* (1636), il fit entrer un personnage emprunté à l'Espagne, le capitan Matamore, type consacré, qui unissait la plus complète poltronnerie aux fanfaronnades les plus retentissantes. Mais, comme si, même dans une parodie de l'héroïsme espagnol, Corneille ne pouvait s'empêcher de prendre au sérieux la noblesse et la dignité castillanes, son Matamore semble déjà, dans quelques passages, parler comme don Diègue et Rodrigue. On pressent le langage de don Diègue dans ces vers :

> Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
> Défait les escadrons et gagne les batailles,
> Mon courage invaincu contre les empereurs
> N'arme que la moitié de ses moindres fureurs [2].

1. Beauchamps, *Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 157.
2. *L'Illusion comique*, acte II, scène II. Boileau a pu copier presque textuellement les deux premiers vers pour les appliquer à l'éloge de Condé:

> Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,
> Force les escadrons et gagne les batailles.
> (*Ep.*, IV, 134.)

La situation de Matamore est presque celle de Rodrigue dans cet autre passage :

Respect de ma maîtresse, incommode vertu,
Tyran de ma vaillance, à quoi me réduis-tu?
Que n'ai-je eu cent rivaux en la place d'un père,
Sur qui, sans l'offenser, laisser choir ma colère[1] !

On l'a remarqué, en effet, l'âme de Corneille, invinciblement entraînée au sublime, y tournait tout malgré elle[2].

Cette éclatante et superbe poésie espagnole répondait admirablement à la nature de Corneille. « Il s'y sentit à l'aise comme en une patrie, dit Sainte-Beuve. Génie loyal, plein d'honneur et de moralité, marchant la tête haute, il devait se prendre d'une affection soudaine et profonde pour les héros chevaleresques de cette brave nation. Son impétueuse chaleur de cœur, sa sincérité d'enfant, son dévouement inviolable en amitié, sa mélancolique résignation en amour, sa religion du devoir, son caractère tout en dehors, naïvement grave et sentencieux, beau de fierté et de prud'homie, tout le disposait fortement au genre espagnol; il l'embrassa avec ferveur, l'accommoda, sans trop s'en rendre compte, au goût de sa nation et de son siècle, et s'y créa une originalité unique au milieu de toutes les imitations banales qu'on en faisait autour de lui[3]. »

Il s'attaqua du premier coup au plus populaire des héros nationaux de l'Espagne, *le Cid*. Rodrigue Diaz de Bivar, surnommé *le Cid Campeador,* à la suite de ses exploits, était alors dans la poésie espagnole, surtout dans la poésie populaire, le type de la bravoure et de la loyauté chevaleresques[4]. A vrai dire, le Cid de l'histoire ne ressemble guère à celui de la légende. Bien éloigné de l'idéal dont son nom devait plus tard devenir le symbole, peu scrupuleux, comme les grands batailleurs de son temps, Rodrigue de Bivar avait toutes les rudesses et toutes les grossièretés du moyen âge. Cepen-

1. Acte III, sc. IV.
2. Marty-Laveaux, *Notice sur Corneille,* p. XXV.
3. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 39.
4. Tous les exploits, toutes les preuves de courage, d'audace, de force, que l'histoire ou la légende racontent des héros du moyen âge, les romances les prêtent au Cid. Détail bien espagnol : il ne serait point parfait, s'il n'était un peu toréador; aussi le voyons-nous, dans une pièce de Nicolas Moratin, descendre dans l'arène à Madrid contre un terrible taureau, devant lequel ont fui les meilleures *épées*, et le tuer, dans les règles, avec une merveilleuse adresse: — Quant à sa loyauté, les Espagnols de nos jours jurent encore sur la parole du Cid : *Foi de Rodrigue!* est un serment populaire.

dant telle était l'admiration qu'il inspirait qu'un demi-siècle à peine après sa mort, il était déjà le héros favori des romances nationales, et celles-ci l'ont si bien transfiguré qu'aujourd'hui l'on distingue difficilement dans sa vie la part réellement historique de celle que l'imagination populaire y a mêlée. Né au château de Bivar, près de Burgos, vers 1026 ou 1045, d'une noble et ancienne famille, il servit d'abord les rois maures de Saragosse. En 1061, il aida le roi de Léon et de Castille, Ferdinand Ier, à rendre tributaire ce même royaume de Saragosse, défendit ce prince contre son frère, Ramire Ier, roi d'Aragon, qui voulait lui enlever sa conquête, et tua Ramire à la bataille de Grados (1063). Plus tard, il aida Sanche le Fort, successeur de Ferdinand Ier, à dépouiller ses deux frères, Garcie, roi de Galice, et Alphonse, roi de Léon (1071). Lorsque Sanche le Fort a été assassiné par son frère Alphonse VI, qui lui succède, c'est Rodrigue qui, au nom des seigneurs castillans, exige du nouveau roi le serment qu'il n'est pour rien dans la mort de don Sanche. Irrité contre lui, Alphonse VI l'exile, mais il le rappelle en 1085; alors Rodrigue prend Tolède sur les Maures; mais il est bientôt banni pour la seconde fois. Cependant la tribu maure des Almoravides débarque en Espagne et bat Alphonse VI à Zélaka (1086); craignant le même sort qu'Alphonse, l'émir de Saragosse, Ahmed, appelle Rodrigue à son secours. Rodrigue s'établit au milieu des montagnes de Téruel, dans une forteresse qui s'appelle encore *la roche du Cid*, et assure contre les Almoravides l'indépendance du royaume de Saragosse. Il essaye ensuite de défendre Valence contre les mêmes envahisseurs : il ne peut en empêcher la prise; mais il l'assiège à son tour et la reprend (1094). Maître de Valence, il conçoit de vastes projets et songe à chasser Arabes et Maures de l'Espagne : la mort l'arrête au début de son entreprise (1099), et sa veuve Chimène est forcée d'abandonner Valence en 1102, emportant le corps de son époux qu'elle ensevelit dans le cloître de Saint-Pierre de Cardena, près de Burgos.

Telle est, d'après l'histoire, la vie de Rodrigue de Bivar[1]. Le surnom de *Cid* lui venait du mot arabe *seid* ou *seigneur*, dont le saluèrent cinq rois maures vaincus par lui. Celui de *Campeador* s'explique de plusieurs manières : il voudrait dire le héros sans égal (de l'espagnol *campar*, surpasser), ou le

1. Voir ci-après, p. 32, les principales sources de l'histoire et de la légende du Cid.

guerrier habile (*campi doctus*, comme l'appellent les chansons latines), ou le héros des combats singuliers (*campus*, champ clos). Il n'est pas question dans les anciens historiens du duel dans lequel, pour venger son père outragé, Rodrigue aurait tué le comte de Gormas, dont il aurait ensuite épousé la fille Chimène; c'est dans une romance du XII[e] siècle, *la Chronique rimée*, que l'on trouve la première ébauche grossière de ce roman du Cid. Cette ébauche s'épure et se transfigure peu à peu, à travers les romances qui se succèdent et se complètent l'une par l'autre, jusqu'à faire de l'aventurier mercenaire, cruel et brutal, « le thème chéri de l'imagination populaire, la fleur d'honneur, d'amour et de courtoisie, qu'elle s'est plu à cultiver depuis le XII[e] siècle jusqu'à nos jours [1]. »

Vers 1618, un poète espagnol, Guillem de Castro[2], faisait représenter à Valence, théâtre des exploits de Rodrigue, une comédie héroïque en trois journées, *les Exploits de jeunesse du Cid* (*las Mocedades del Cid*), à laquelle il donna une suite quelques années plus tard. Sur l'indication de M. de Chalon, Corneille lut la pièce de Guillem de Castro. Il en prit la donnée générale, les principaux personnages, la marche de l'action. Il compléta l'étude de son sujet par la lecture de l'historien Mariana [3] et des anciennes romances, et, en quelques mois, il eut composé la tragédie ou tragi-comédie qu'il intitula *le Cid*. Il n'eut pas besoin d'autres sources ni d'autres études. Voltaire crut cependant, en 1764, découvrir un modèle que Corneille aurait soigneusement caché, dans la pièce d'un autre auteur espagnol, Juan-Baptista Diamante, *el Cid honrador de su padre* (*le Cid vengeur de son père*). Le XVIII[e] siècle accepta l'opinion de Voltaire; mais, de nos jours, une critique plus scrupuleuse et plus exacte a prouvé jusqu'à l'évidence que la pièce espagnole n'était qu'une assez mauvaise traduction libre du *Cid* français.

Quant à Guillem de Castro, Corneille tout le premier reconnaissait de bonne grâce l'avoir suivi de près et lui devoir

1. SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 232. L'ingénieux critique étudie, dans quelques pages pleines de finesse et de sens poétique, les lois naturelles suivant lesquelles l'imagination populaire transfigure peu à peu les personnages historiques. Nous avons dans notre propre littérature, avec *Roland* qui est notre *Cid* et un *Cid* plus universel, un remarquable exemple de transfiguration par la légende. V. à ce sujet l'étude de M. P. DE SAINT-VICTOR *Hommes et dieux*, XX.

2. Né à Valence en 1567, mort en 1630.

3. Juan de Mariana, surnommé le Tite-Live de l'Espagne, né à Talavera en 1536, mort en 1623.

beaucoup[1]; mais jamais imitation ne fut plus originale ni plus créatrice. Il y a un abîme entre la valeur littéraire des deux pièces, qui diffèrent entièrement par la couleur générale, la conception, la marche de l'action, l'expression de sentiments qui ne sont les mêmes qu'en apparence. La pièce de Guillem de Castro embrasse une durée de six ans; celle de Corneille se passe strictement en vingt-quatre heures. Guillem de Castro change à tout instant le lieu de la scène; avec Corneille elle reste toujours à Séville. Dans le drame espagnol, les personnages secondaires sont multipliés et détournent souvent l'attention à leur profit, tandis que les principaux restent longtemps éloignés de la scène et, par moments, se laissent oublier; dans la tragédie française, les personnages sont peu nombreux et retiennent toute l'attention. Dans le drame espagnol, les personnages agissent plus qu'ils ne pensent; ils se livrent peu aux monologues ou aux propos longuement échangés; tout ce qui est sensible est vivement accusé, car l'auteur parle aux yeux en même temps qu'à l'esprit. Dans la tragédie française, il y a surtout des sentiments et une action morale, peu d'images visibles et d'action matérielle [2]. Tout est librement développé et prolongé dans la pièce espagnole; tout est concentré et pressé dans la pièce française. Aussi Corneille n'a-t-il imité qu'en transformant. « Il a ramassé, réduit, construit; et avec ce qui n'était qu'une matière éparse, — une riche matière, — il a fait œuvre d'art et d'art français.... Corneille, en resserrant *le Cid*, en a fait saillir plus nettement quelques-unes des beautés un peu contraintes et les a lancées en gerbe au soleil comme par un jet d'eau nerveux et rapide..... Il a taillé dans une pièce fort intéressante et fort riche assurément, mais très éparse, et biographique encore plus que dramatique, un *Cid* bien français [3]. »

Le Cid fut représenté pour la première fois à Paris, par la troupe du célèbre acteur Mondory, sur le théâtre du Marais.

1. En réponse aux accusations de plagiat de Mairet et de Scudéry, Corneille mit en note, dans ses éditions de 1648 à 1651, les vers espagnols imités (V. l'*Avertissement*, p. 46). On trouvera, dans la présente édition, la traduction de ces passages, et, en appendice, une analyse de *las Mocedades del Cid*.

2. Voir, sur cette profonde différence qui sépare la pièce espagnole de la pièce française, Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 259 et 262. Elle tient à la nature même de la tragédie telle que la conçut notre XVIIe siècle; on peut consulter, sur cette tendance à l'abstraction intellectuelle se substituant à la représentation sensible, la théorie ingénieuse, mais souvent injuste et excessive, de A. W. Schlegel, *Cours de littérature dramatique*, t. II, 10e leçon.

3. SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 257 et 302.

Cette troupe, qui devait plus tard, en se réunissant à celle de l'Hôtel de Bourgogne, concourir à fonder la Comédie française, donnait ses représentations dans un jeu de paume de la rue Vieille-du-Temple. Les contemporains de Corneille ont négligé de nous transmettre la date exacte de cette première représentation, et l'on n'a pu encore la fixer avec précision. On s'accorde à la rapporter à la fin de décembre 1636[1].

Mondory avait compris sur-le-champ l'éclatante supériorité de la tragédie de Corneille sur toutes les tragédies antérieures; il la monta avec le plus grand soin. Un des ennemis acharnés de Corneille, Mairet, l'atteste indirectement. Il disait, à propos de la publication du *Cid*, dans un passage d'une diatribe contre Corneille: « Il fallait trouver invention d'y mettre aussi, tout au moins en taille-douce, les gestes, le ton de voix, la bonne mine et les beaux habits de ceux et celles qui les ont si bien représentées (les nobles journées du *Cid*), puisque vous pouviez juger qu'ils faisaient la meilleure partie de la beauté de votre ouvrage[2]. »

Dès la première représentation, l'enthousiasme fut indicible, et les spectateurs se succédèrent en foule pendant près de deux années. Les témoignages de cet enthousiasme abondent, mais il en est un curieux entre tous, celui de Mondory, qui écrivait à Balzac, le 18 janvier 1637: « On a vu seoir en corps aux bancs de ses loges (du théâtre du Marais) ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la chambre dorée et sur le siège des fleurs de lis[3]. La foule a été si grande à nos portes, et notre lieu s'est trouvé si petit que les recoins du théâtre, qui servaient autrefois comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire parée de croix de chevaliers de l'ordre[4]. » A la cour, chez les grands, *le Cid* trouva le même succès; Corneille nous l'apprend lui-même dans sa *Lettre apologétique* à Scudéry; on le joua « trois fois au Louvre, et deux fois à l'hôtel de Richelieu[5] ». La reine Anne d'Autriche, « heureuse,

1. Les frères Parfaict (*Histoire du théâtre français*, t. VI, p. 32) disent : « *Le Cid* fut représenté vers la fin de novembre 1636. » D'autre part, on lit dans une lettre de Chapelain, datée du 22 janvier 1637 : « *Depuis quinze jours* le public a été diverti du *Cid* et des deux *Sosies* (comédie de Rotrou). »

2. Mairet, *Epître familière*.

3. La grand'chambre du parlement, dont le plafond était doré et les sièges semés de fleurs de lis.

4. Mondory, lettre à Balzac, dans les papiers de Conrart. Citée par M. Marty-Laveaux.

5. *Lettre apologétique*, adressée à Scudéry.

dit M. Marty-Laveaux, de voir les passions et les caractères de sa chère Espagne reproduits avec tant de génie et accueillis avec tant de chaleur[1] », récompensa le poète en accordant au père de Corneille des lettres de noblesse, qu'il avait méritées depuis longtemps par son courage et son énergie comme maître des eaux et forêts à Rouen, mais qu'il n'eût sans doute jamais obtenues sans la gloire soudaine de son fils. De Paris, l'enthousiasme pour la nouvelle pièce gagna la France entière. « On ne pouvait, dit Pellisson, se lasser de la voir, on n'entendait autre chose dans les compagnies, chacun en savait quelque partie par cœur, on la faisait apprendre aux enfants, et, en plusieurs endroits de la France, il était passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid*[2]. »

On remarquera que le succès de la pièce de Corneille coïncidait avec une victoire nationale : l'expulsion définitive des Espagnols du territoire français, par la reprise de Corbie (14 novembre 1636). Quelques jours auparavant, *le Cid*, en exaltant l'héroïsme d'un peuple qui venait de faire courir à la France les plus sérieux dangers et de pousser ses avant-postes jusqu'à Compiègne, aurait pu sembler l'éloge intempestif d'un ennemi menaçant et se voir mal accueilli des spectateurs. Corbie reprise, on applaudissait avec une fierté légitime aux vertus chevaleresques et guerrières d'un ennemi vaincu.

II

LA QUERELLE DU *CID*. — SES CONSÉQUENCES

Un succès sans précédent comme celui du *Cid* devait naturellement exciter la jalousie de tous les auteurs qui comptaient alors au théâtre, et qui se voyaient, en une soirée, rejetés bien loin derrière leur jeune rival. Avec la fierté naïve et la droite franchise de son caractère, Corneille acceptait aisément le rang que lui donnait l'opinion publique, et il ne songeait même pas à désarmer ses envieux par une affectation de fausse modestie. Ce fut bientôt contre lui un déchaînement général, avec le concours déclaré d'un ennemi bien redoutable, le cardinal de Richelieu.

1. Notice sur *le Cid*, p. 15.
2. *Histoire de l'Académie françoise*, éd. de 1743, t. 1, p. 110.

Dès les premiers jours, le cardinal n'avait point dissimulé son vif dépit du triomphe de Corneille. On sait que, non content d'accorder aux lettres une protection assez despotique, il voulait compter lui aussi parmi les écrivains et ambitionnait surtout la gloire d'auteur dramatique. Il avait même essayé d'attacher Corneille à cette fameuse société des Cinq Auteurs[1], chargés de mettre en vers des plans de tragédie et de comédie qu'il leur fournissait; mais Corneille avait bientôt repris sa liberté; le cardinal ne le trouvait pas assez docile et lui reprochait de n'avoir pas l'*esprit de suite*. En voyant Corneille arriver tout d'un coup à cette gloire que lui-même poursuivait en vain, il éprouva une irritation qu'il manifesta par toutes sortes de moyens[2]. Déjà commençait contre *le Cid* une sourde guerre d'épigrammes; il ne se contenta pas de l'encourager, en y applaudissant: espérant avilir la noble pièce, il la fit tourner en parodie et jouer par des laquais et des marmitons[3].

Mais la jalousie littéraire ne fut point la seule cause de cette animosité. Outre la supériorité de son mérite littéraire, *le Cid* ne pouvait que déplaire au cardinal par la nature même du sujet et les idées qui inspiraient toute la pièce. Richelieu s'était proposé de détruire les derniers vestiges de la féodalité, et *le Cid* rappelait avec une éloquence brûlante les souvenirs chevaleresques et féodaux. Ce n'était qu'une longue glorification de ces maximes de point d'honneur, qui multipliaient les duels en si grand nombre que, cette même année 1636, Richelieu avait dû les interdire sous peine de mort. Et tandis que le

1. Boisrobert, l'Estoile, Colletet, Rotrou et Corneille.

2. La plupart des historiens littéraires croient à la vanité blessée du cardinal de Richelieu. M. Guizot combat cette opinion : « De tous les motifs qu'on a pu lui supposer (à la persécution dirigée contre Corneille), la moins probable est cette jalousie ridicule qu'on a voulu attribuer à un ministre contre le poète qu'il faisait travailler pour lui. L'amour-propre d'auteur de Richelieu était à coup sûr très susceptible, mais la vanité de grand seigneur devait y servir de contre poids, et un poète premier ministre ne pouvait guère concevoir aucune idée de concurrence, ni par conséquent de jalousie, envers un poète qui n'était pas autre chose. » (*Corneille et son temps*, p. 172.) On objecte que la vanité littéraire, la plus exigeante de toutes, est coutumière de semblables petitesses, dont ne préserve pas l'orgueil du rang ou du nom.

Au sujet de ces prétentions du cardinal, Geoffroy observe (*Cours de littérature dramatique*, t. Ier, p. 25) que le même homme qui combinait péniblement de pauvres intrigues tragiques avait fait « représenter sur le théâtre du monde de terribles tragédies, telles que *Montmorency*, *Cinq-Mars et de Thou*, *Marillac*, *Urbain Grandier* ». Et il ajoute : « Chose étrange ! le plus profond politique de son siècle ne mettait dans ses drames que des fadeurs et des niaiseries, et un petit avocat de Rouen, un homme obscur, enseveli dans son cabinet, étalait dans ses pièces les plus grands intérêts et la plus profonde politique. »

3. Tallemant des Réaux, t. II, p. 395. Voir ci-après p. 69, note 3.

ministre faisait revivre l'institution des tribunaux d'honneur, chargés d'empêcher les rencontres en accordant réparation à l'offensé, le poète mettait dans la bouche de l'un de ses personnages ces paroles, qui ressemblent à une bravade :

> Ces satisfactions n'apaisent point une âme :
> Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame,
> Et de pareils accords l'effet le plus commun
> Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un [1].

En écrivant cette fière profession de foi, Corneille ne songeait guère à faire acte d'opposition contre les édits; il parlait simplement le langage exigé par la situation dramatique. Il n'en comprit la portée qu'après la représentation et s'empressa de faire disparaître ces quatre vers lorsqu'il imprima sa pièce. La tradition a conservé ceux-là, mais on croit que plusieurs autres, inspirés des mêmes sentiments, furent aussi sacrifiés. Corneille fit plus : il essaya d'apaiser le cardinal en dédiant *le Cid* à la nièce du ministre, madame de Combalet, qui avait pris avec chaleur la défense du poète : « Votre générosité, lui disait Corneille dans son épître dédicatoire, ne s'arrête point à des louanges stériles pour les ouvrages qui vous agréent; elle prend plaisir à s'étendre utilement sur ceux qui les produisent... J'en ai ressenti des effets qui me sont trop avantageux pour m'en taire, et je ne vous dois pas moins de remerciments pour moi que pour *le Cid.* »

Cette habile démarche aurait peut-être conjuré l'orage près d'éclater, si bientôt après Corneille n'avait publié une épître en vers, l'*Excuse à Ariste* [2], dans laquelle, « à l'exemple de ses héros, le poète triomphant parle hautement de lui-même [3] », et accable ses envieux d'un dédain tranquille :

> Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit.
> Pour me faire admirer, je ne fais point de ligue :
> J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue;
> Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
> Ne les va point quêter de réduit en réduit ;
> Mon travail sans appui monte sur le théâtre ;
> Chacun en liberté l'y blâme ou l'idolâtre :
> Là, sans que mes amis prêchent leur sentiment,
> J'arrache quelquefois trop d'applaudissements;
> Là, content du succès que le mérite donne,

1. Acte II, sc. I. Le comte à don Arias.

2. Plusieurs biographes de Corneille tiennent l'*Excuse à Ariste* pour antérieure au *Cid*. M. Marty-Laveaux établit, par la discussion des écrits du temps, qu'elle ne fut publiée qu'après *le Cid* et servit de prétexte à la querelle, t. III p. 13 et suiv. de son édition.

3. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 39.

Par d'illustres avis je n'éblouis personne
Je satisfais ensemble et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans
Par leur seule beauté ma plume est estimée :
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,
Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal.

On avait enfin un prétexte pour attaquer Corneille; aussitôt commença contre *le Cid* et son auteur une guerre de libelles en vers et en prose, où la rage jalouse des auteurs évincés se donna carrière avec une violence inouïe et une provision d'injures que les querelles littéraires ne connaissent heureusement plus. Mairet, auquel une *Sophonisbe*, jouée en 1629 avec succès et la première en date de nos tragédies régulières, avait valu d'être proposé par Richelieu comme un modèle à suivre par ses contemporains, ouvrit l'attaque par six stances anonymes, qu'il prêtait à l'*auteur du vrai Cid espagnol* contre son *traducteur français*, et dans lesquelles il accusait Corneille de plagiat effronté. On jugera du ton général par ces quelques vers :

Ingrat, rends-moi mon *Cid* jusques au dernier mot :
Après tu connoîtras, Corneille déplumée,
Que l'esprit le plus vain est souvent le plus sot,
Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

Corneille répondit simplement par un rondeau dont voici le début,

Qu'il fasse mieux ce jeune jouvencel,
A qui *le Cid* donne tant de martel,
Que d'entasser injure sur injure,
Rimer de rage une lourde imposture.
Et se cacher ainsi qu'un criminel.

Mairet riposta par une *Epître familière*, dans laquelle il était bien forcé de se découvrir ; mais il ne sut que répéter platement ses précédentes injures.

Un des plus féconds auteurs dramatiques du temps, le vaniteux et fanfaron Georges de Scudéry, qui se croyait naïvement supérieur à tous ses contemporains, ne pouvait manquer de se mettre en ligne contre Corneille, « ou pour se satisfaire lui-même, ou comme quelques-uns disent, pour plaire au cardinal, ou pour tous les deux[1]. » Il s'empressa d'écrire, sous le titre d'*Observations sur le Cid*, un long réquisitoire, verbeux et plat, insolent et jaloux, véritable cri de détresse, qui exprimait naïvement les angoisses de tous les écrivains éclipsés par Corneille « Je conjure, disait-il, les honnêtes gens

1. Pellisson, *Histoire de l'Académie françoise*, t. I, p. 111.

de suspendre un peu leur jugement et de ne condamner pas sans les ouïr les *Sophonisbes*[1], les *Césars*, les *Cléopâtres*, les *Hercules*, les *Mariannes*, les *Cléomédons*, et tant d'autres illustres héros qui les ont charmés sur le théâtre. »

Et là-dessus, s'attaquant au *Cid*, il s'efforce de prouver : « que le sujet n'en vaut rien du tout ; — qu'il choque les principales règles du poème dramatique ; — qu'il manque de jugement en sa conduite ; — qu'il a beaucoup de méchants vers ; — que presque tout ce qu'il y a de beautés sont dérobées ; — et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste. » Il invoque donc le bon sens, la raison, les exemples anciens et modernes, l'autorité d'Aristote, les bonnes mœurs ; il ne trouve dans *le Cid* que sentiments cruels et barbares, fait de Chimène une impudique parricide et de Rodrigue un brutal sans délicatesse, du comte un fanfaron ridicule et de don Diègue un grotesque. Pour le style, il accuse Corneille de « parler français en allemand » et passe en revue avec un pédantisme minutieux tout ce qu'il a cru lui découvrir de fautes de style et de versification.

Corneille fut d'autant plus surpris de cette attaque sans mesure, qu'il avait toujours traité Scudéry en ami et avait même écrit plusieurs pièces de vers en son honneur. Sans entrer en discussion et sans défendre point par point sa pièce, il répondit à ce pamphlet par une courte *Lettre apologétique*, digne et ferme, admirable d'indignation généreuse et d'ironie. « Les bons esprits trouvent que vous avez fait un haut chef-d'œuvre de doctrine et de raisonnement en vos *Observations*. La modestie et la générosité que vous y témoignez leur semblent des pièces rares, et surtout votre procédé merveilleusement sincère et cordial envers un ami... Si un volume d'*Observations* ne vous suffit pas, faites-en encore cinquante : tant que vous ne m'attaquerez pas avec des raisons plus solides, vous ne me mettrez point en nécessité de me défendre, et, de ma part, je verrai, avec mes amis, si ce que votre libelle vous a laissé de réputation vaut que j'achève de la ruiner. » Il se contentait de repousser l'accusation de plagiat : « Vous m'avez voulu faire passer pour un simple traducteur, sous ombre de soixante et douze vers que vous marquez sur un ouvrage de deux mille, et que ceux qui s'y connaissent n'appelleront jamais de simples traductions ; vous avez déclamé

1. *Sophonisbe* de Mairet, *César* de Scudéry, *Cléopâtre* de Benserade, *Hercule* de Rotrou, *Marianne* de Tristan, *Cleomédon* de du Ryer.

contre moi pour avoir vu le nom de l'auteur espagnol, bien que vous ne l'ayez appris que de moi, et que vous sachiez fort bien que je ne l'ai celé à personne. » Et comme Scudéry prétendait malgré tout rester l'ami de Corneille [1] : « Ce n'est pas assez de dire : « Soyez encore mon ami, » pour recevoir une amitié si indignement violée... Quand vous me demanderez mon amitié avec des termes plus civils, j'ai assez de bonté pour ne vous la refuser pas... Jusque-là je suis assez glorieux pour vous dire de porte à porte que je ne vous crains ni ne vous aime [2]. » Scudéry n'avait pu s'empêcher, comme toujours, de vanter sa noblesse, et ses exploits militaires : « Je ne doute, lui disait Corneille, ni de votre noblesse, ni de votre vaillance ; aux choses de cette nature, où je n'ai point d'intérêt, je crois le monde sur parole. Il n'est pas question de savoir combien vous êtes plus noble ou plus vaillant que moi, pour juger combien *le Cid* est meilleur que l'*Amant libéral.* » Et il concluait charitablement : « Résistez aux tentations de ces gaillardises, qui font rire le public à vos dépens. »

Tandis que plusieurs partisans de Corneille le défendaient par des réponses anonymes aux *Observations* [3], que d'autres essayaient de s'interposer [4], un des plus obscurs auteurs du temps, Claveret, piqué au vif par une allusion méprisante de Corneille [5], l'attaquait avec plus de violence et de platitude encore que Scudéry, dans une *Lettre*, qu'il faisait répandre à profusion par les colporteurs du Pont-Neuf. Corneille laissa à un ami le soin de répondre à Claveret : « Taisez-vous, concluait l'ami, et vous souvenez que votre personne est si peu

1. Homme de lettres et homme d'épée, aussi fier de ses exploits de duelliste que de ses talents d'écrivain, il commençait sa diatribe par une gentillesse de salle d'armes : « Comme les combats et la civilité ne sont pas incompatibles je veux baiser le fleuret dont je prétends lui porter une botte franche... Je le prie d'en user avec la même retenue, s'il me répond, parce que je ne saurais ni dire ni souffrir d'injures. » Et il priait Corneille de lui conserver son amitié

2. « Je ne suis point homme d'éclaircissement, dit ailleurs Corneille et vous êtes en sûreté de ce côté-là. » On a cru que par ces mots Corneille répondait à un cartel de Scudéry et déclarait qu'il ne se battrait pas. M. Marty-Laveaux fait justement remarquer (t. X, p. 404 de son édition) que cet endroit est tout simplement une allusion à ce passage des *Observations*, relatif à la scène (acte II, sc. I) entre don Arias et le comte : « L'auteur me permettra de lui dire qu'il n'est pas homme d'éclaircissement ni de procédé » (en faisant agir ses personnages comme il le fait).

3. *La Voix publique; — Le Souhait du Cid en faveur de Scudéry; une Paire de lunettes pour faire mieux ses observations.*

4. *L'inconnu et véritable ami de MM. Scudéry et Corneille.*

5. Ce passage de la *Lettre apologétique :* « Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu où beaucoup d'honnêtes gens me placent je ne sois descendu au-dessous de Claveret. »

considérable que vous ne devez jamais croire que M. Corneille ait eu envie de vous choquer[1]. » La guerre de libelles pour et contre continua quelque temps encore, sans que Corneille y prît une part directe ; cependant plusieurs des écrits publiés pour sa défense, quelques-uns assez violents, furent composés sous son inspiration. « C'était seulement par ses succès, dit M. Guizot, que Corneille avait été instruit de ses talents; mais, une fois averti, il avait été et il était resté pleinement convaincu : dès qu'il avait su que Corneille était un homme supérieur, il l'avait dit comme il le savait, sans imaginer que personne pût en douter... En tombant sur cette âme pleine d'un tel sentiment d'elle-même, les premières critiques étonnèrent Corneille comme un affront fait à l'évidence; elles l'inquiétèrent ensuite, et pour sa gloire, et pour cette opinion qu'il s'en était formée; il eut peur d'avoir à douter de ce qu'il avait regardé comme certain, il lutta d'abord avec la hauteur de la certitude, ensuite avec la violence de la crainte[2]. »

Cependant le public s'obstinait à admirer *le Cid* ; Scudéry, exaspéré, reprit la plume et, traitant Corneille comme un malfaiteur littéraire, sollicita contre lui un jugement en forme du tribunal récemment institué par Richelieu pour faire régner l'ordre et la décence dans les lettres, l'Académie française[3]. Richelieu s'empressa d'approuver l'idée de Scudéry et fit comprendre à l'Académie qu'il la verrait avec plaisir intervenir dans la querelle. Il faut rendre cette justice à l'Académie qu'elle résista de tout son pouvoir à une invitation qui n'était qu'un ordre déguisé. « Les plus judicieux de ce corps témoignaient beaucoup de répugnance pour ce dessein. Ils disaient que l'Académie, qui ne faisoit que de naître, ne devoit point se rendre odieuse par un jugement qui peut-être déplairoit aux deux partis, et qui ne pourrait manquer d'en désobliger pour le moins un, c'est-à-dire une grande partie de la France ; qu'à peine la pouvoit-on souffrir sur la simple imagination qu'on avoit qu'elle prétendoit quelque empire à notre langue : que seroit-ce si elle témoignoit de l'affecter, et si elle entreprenoit de l'exercer sur un ouvrage qui avoit contenté le grand nombre et gagné l'approbation du peuple ?..... Qu'enfin M. Corneille ne demandoit point ce jugement, et que par les statuts de l'Académie, et par les lettres de son érection,

1. *L'Ami du Cid à Claveret.*
2. Guizot, *Corneille et son temps*, p. 176.
3. *Lettre de M. Scudéry à l'illustre Académie*

elle ne pouvoit juger d'un ouvrage que du consentement et à la prière d'un auteur[1]. »

Le cardinal n'attacha d'importance qu'à cette dernière raison ; il chargea donc Boisrobert d'obtenir le consentement de Corneille, alors à Rouen. Boisrobert déploya dans cette négociation « tous les efforts d'une amitié de cour[2] ». Corneille résistait, alléguant, dit Pellisson, « que cette occupation n'étoit pas digne de l'Académie ; qu'un libelle qui ne méritoit point de réponse ne méritoit point de jugement. » Après un assez long échange de lettres, Boisrobert, qui d'abord ne procédait que par insinuation et se contentait d'engager obligeamment Corneille à accepter l'arbitrage, dut bien énoncer formellement la volonté du maître ; Corneille comprit qu'il n'y avait plus à résister et répondit : « Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira ; puisque vous m'écrivez que Monseigneur serait bien aise d'en avoir le jugement, et que cela doit divertir son Éminence, je n'ai plus rien à dire. » Mais il eut soin d'établir qu'il subissait une contrainte. Plus tard, au moment où l'Académie allait faire paraître ses sentiments, il écrivait à Boisrobert : « Tout ce qui m'a fâché, c'est que messieurs de l'Académie s'étant résolus de juger de ce différend avant qu'ils sussent si j'y consentois ou non, et leurs *Sentiments* étant déjà sous la presse,... ils ont voulu donner à croire que ce qu'ils en ont fait n'a été que pour m'obliger, et même à ma prière (23 décembre 1637). »

Malgré le demi-consentement arraché à Corneille, l'Académie hésitait encore. Mais le cardinal se fâcha et dit nettement à un de ses familiers : « Faites savoir à ces messieurs que je le désire, et que je les aimerai comme ils m'aimeront. » — « Alors, dit Pellisson, on crut qu'il n'y avait plus moyen de reculer, et l'Académie s'étant assemblée le 16 juin 1637, après qu'on eut lu la lettre de M. de Scudéry pour la compagnie, celles qu'il avoit écrites sur le même sujet à M. Chapelain, et celles que M. de Boisrobert avait reçues de M. Corneille, après aussi que le même M. de Boisrobert eut assuré l'assemblée que M. le cardinal avoit agréable ce dessein, il fut ordonné que trois commissaires seroient nommés pour examiner *le Cid* et les *Observations contre le Cid*[3]. » Les trois commissaires furent l'abbé de Bourzelis, un théologien instruit,

1. Pellisson, *Histoire de l'Académie françoise*, t. I, p. 113.
2. Guizot, *Corneille et son temps*, p. 186.
3. Pellisson, *Histoire de l'Académie françoise*, t. I, p. 114

mais assez peu compétent en matière de théâtre, Chapelain, la future victime de Boileau, et Desmarets, poète tragique presque toujours malheureux. L'Académie se réservait de contrôler le travail des commissaires, mais, comme le fait observer M. Guizot, « des écrivains accoutumés à débattre, d'après les règles, le mérite d'un sonnet, devaient sentir toutes ces règles bouleversées lorsqu'il s'agissait de les appliquer aux plus impérieux mouvements du cœur humain; rien, dans leur littérature, ne leur avait révélé la vérité; rien, dans les anciens ne leur fournissait des données sûres pour juger de cette vérité nouvelle que Corneille avait su donner à la peinture des mœurs modernes[1]. »

La commission, après avoir longtemps délibéré et s'être éclairée des lumières de plusieurs académiciens, rédigea, par la plume de Chapelain, un projet qui fut soumis à l'approbation du cardinal. Richelieu examina ce projet, l'apostilla de sa main et le renvoya à l'Académie, en demandant une rédaction plus ornée de style, plus sévère comme conclusions[2]. L'Académie, dans le désir peut-être de protester contre une mise en demeure blessante, chargea de la revision un partisan déclaré de Corneille, l'abbé de Cerisy, approuva le travail de ce dernier et le donna à l'impression. Les premières feuilles furent envoyées au cardinal. « Elles ne le contentèrent nullement, nous apprend Pellisson; et soit qu'il en jugeât bien, soit qu'on le prît en mauvaise humeur, soit qu'il fût préoccupé contre M. de Cerisy, il renvoya à l'heure même en diligence dire qu'on arrêtât l'impression[3]. » Il fit plus; sans consulter l'Académie, il chargea lui-même un académicien à sa dévotion, Sirmond, d'écrire à nouveau le jugement. Le travail de Sirmond eut le même sort que le précédent. « Il fallut enfin que M. Chapelain reprît tout ce qui avait été fait, tant par lui que par les autres, de quoi il composa l'ouvrage tel qu'il est aujourd'hui, qui, ayant plu à la compagnie et au cardinal, fut publié bientôt après... Ainsi furent mis au jour, après cinq mois de travail, les *Sentiments de l'Académie françoise sur le Cid*, sans que, durant ce temps-là, ce ministre qui avait toutes les affaires du royaume sur les bras, et toutes

1. Guizot, *Corneille et son temps*, p. 189.
2. Ce manuscrit de Chapelain existe encore à la Bibliothèque nationale, avec les apostilles de Richelieu; on y lit, entre autres annotations : « L'applaudissement et le blâme du *Cid* n'est qu'entre les doctes et les ignorants. »
3. Pellisson, *Histoire de l'Académie françoise*, t. I, p. 119.

celles de l'Europe dans la tête, se lassât de ce dessein et relâchât rien de ses soins pour cet ouvrage[1]. »

Entre temps la lutte s'était étendue, hors de l'Académie, entre les partisans et les adversaires de Corneille. Scudéry, triomphant des sympathies de Richelieu, adressait à ses juges la *Preuve des passages allégués dans les Observations sur le Cid.* Parmi les lettrés, la guerre de plume continuait pour ou contre Corneille[2]. Mairet, aussi acharné que Scudéry, se distinguait toujours par sa violence; il publiait une *Epitre familière,* dans laquelle il menaçait Corneille d'un ennemi aussi puissant que le cardinal, nous ne savons lequel, et Corneille faisait répondre par un *Avertissement au Besançonnois Mairet,* dans lequel, fatigué de tant d'injures, il traitait son adversaire avec le dernier mépris. Richelieu, estimant que l'Académie suffirait à confondre Corneille sans sortir de la convenance, et un peu inquiet de la tournure que prenait la querelle, la fit cesser brusquement par une lettre de Boisrobert à Mairet. Dans cette lettre, Boisrobert commençait par applaudir à la vaillance de Mairet : « J'estime que vous avez suffisamment puni le pauvre M. Corneille de ses vanités, et que ses faibles défenses ne demandoient pas des armes si fortes et si pénétrantes que les vôtres. » Quant à Corneille, le cardinal supposait bien « qu'il devoit être l'agresseur. » Son Eminence, continuait Boisrobert, avait vu « avec un plaisir extrême » tout ce que Mairet avait écrit; cependant elle désirait la fin de la querelle : « Tant qu'elle n'a connu dans les écrits des uns et des autres que des contestations d'esprit agréables, et des railleries innocentes, je vous avoue qu'elle a pris bonne part au divertissement; mais quand elle a reconnu que de ces contestations naissoient enfin des injures, des outrages et des menaces, elle a pris aussitôt résolution d'en arrêter le cours. » Elle avait alors commandé à Boisrobert de « remontrer » à Corneille « le tort qu'il se faisoit, et de lui défendre de sa part de plus faire de réponse, » et d'engager Mairet à « mettre sous le pied » les injures qu'il recevait. Boisrobert priait donc Mairet de lire sa lettre « comme un ordre envoyé par le commande-

1. Id., *ibid.*, p. 122.

2. *Epître aux poètes du temps sur leur querelle du Cid,* les prévenant que le public se fatigue de tant de pamphlets, mais aussi hostile à Corneille qu'à Scudéry; — *Pour Corneille contre les ennemis du Cid:* — *Examen de ce qui s'est fait pour et contre le Cid;* — *le Jugement du Cid par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse,* qui conclut que Corneille a eu tort de faire imprimer *le Cid.*

ment de Son Eminence ». On se le tint pour dit des deux côtés, et, à dater de cette lettre (5 octobre 1637), on ne publia plus rien pour ou contre Corneille.

Peu de temps avant que parussent les *Sentiments de l'Académie*, Scudéry essaya d'obtenir contre Corneille l'avis d'un juge dont les sentences avaient alors plus de crédit peut-être que celles de l'Académie. Il envoya à Balzac ce qu'il avait écrit contre *le Cid*. Balzac répondit par une lettre, pleine de finesse et de mesure, dont Scudéry s'empressa de triompher, car il crut y voir une approbation de sa conduite et une condamnation de Corneille. Au fond Balzac n'accordait à Scudéry que des compliments de politesse banale. On sentait bien, à travers ses détours ingénieux, que sa véritable sympathie, son admiration même étaient pour Corneille. Il avouait que Corneille avait parfois péché contre les règles, mais il ajoutait : « Quand vos arguments seroient invincibles et que votre adversaire y acquiesceroit, il auroit toujours de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès et vous dire que c'est quelque chose de plus d'avoir satisfait tout un royaume que d'avoir fait une pièce régulière... Il y a des beautés parfaites qui sont effacées par d'autres qui ont plus d'agrément et moins de perfection.... Vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement : je connois beaucoup de gens qui feroient vanité d'une telle accusation; et vous me confesserez vous-même que, si la magie étoit une chose permise, ce seroit une chose excellente... Je ne doute pas que messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès, et que d'un côté vos raisons ne les ébranlent, et de l'autre l'approbation publique ne les retienne. Je serois en la même peine, si j'étois en la même délibération. » Et il concluait : « Vous l'emportez dans le cabinet, et il a gagné au théâtre. Si *le Cid* est coupable, c'est d'un crime qui a eu récompense; s'il est puni, ce sera après avoir triomphé. » Corneille ne se trompa point sur les véritables sentiments de Balzac, et il lui en témoigna sa reconnaissance, tandis que Scudéry se vantait d'avoir été pleinement approuvé[1].

Les *Sentiments de l'Académie française sur le Cid* parurent

1. Scudéry, écrivait Chapelain à Balzac en parlant de cette lettre, « en garde l'original comme une relique ». D'autre part Corneille, dans l'*Avertissement* du *Cid*, en tête de son édition de 1648, se montre plein de reconnaissance envers Balzac. V. ci-après, p. 42.

au commencement de 1638. C'était un minutieux commentaire, trois fois au moins plus étendu que la pièce elle-même[1]. L'Académie commençait par établir son droit d'examen, mais marquait nettement qu'elle n'avait nullement désiré en faire usage[2]. Puis, abordant le sujet de la querelle entre les « deux personnes de mérite » qu'elle avait à concilier et qu'elle mettait sur un pied complet d'égalité, elle relevait les erreurs, les inconséquences et les injustices de Scudéry, mais elle lui donnait raison sur bien des points; elle reconnaissait à la pièce de Corneille beaucoup « d'éclat et de charmes », mais elle lui reprochait d'avoir violé la plupart des « règles ». Elle passait ensuite à la discussion en forme de chaque vers qui lui semblait défectueux; enfin elle résumait ainsi son jugement: « Nous concluons qu'encore que le sujet du *Cid* ne soit pas bon, qu'il pèche dans son dénouement, qu'il soit chargé d'épisodes inutiles, que la bienséance y manque en beaucoup de vers bas et de façons de parler impures, néanmoins la naïveté et la véhémence de ses passions, la force et la délicatesse de plusieurs de ses pensées, et cet agrément inexplicable qui se mêle dans tous ses défauts, lui ont acquis un rang considérable entre les poèmes français de ce genre qui lui ont le plus donné de satisfaction. Si son auteur ne doit pas toute sa réputation à son mérite, il ne la doit pas toute à son bonheur, et la nature lui a été assez libérale pour excuser la fortune si elle lui a été prodigue. »

Ce jugement ne satisfit personne; les ennemis de Corneille le trouvèrent beaucoup trop indulgent, surtout le cardinal[3]; ses amis crièrent à l'injustice. Quant au public, sans préjugés et sans intérêt dans la question, Boileau résuma plus tard son opinion par les vers si connus ;

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue :
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer[4].

Corneille, avant même que les *Sentiments* fussent publiés, sen-

1. V. l'édition Marty-Laveaux, ou ils occupent près de 40 pages petit texte (t. XII, p. 463 à 501).
2. « Elle a fait céder, bien qu'à regret, son inclination et ses règles aux instantes prières qui lui ont été faites sur ce sujet, et s'est aucunement consolée, voyant que la violence qu'on lui faisoit s'accordoit avec l'utilité publique. »
3. « Je sais fort bien qu'il eût souhaité qu'on le traitât plus rudement. » Pellisson, *Histoire de l'Académie françoise*, t. I, p. 128.
4 Satire IX, 231-234.

tant bien qu'ils ne pouvaient pas lui être favorables, écrivait à Boisrobert une lettre où se retrouve la fierté d'accent de l'*Excuse à Ariste* : « Ce fameux ouvrage, auquel tant de beaux esprits travaillent depuis six mois, pourra bien être estimé le sentiment de l'Académie françoise, mais peut-être que ce ne sera point le sentiment du reste de Paris... J'ai remporté le témoignage de l'excellence de ma pièce par le grand nombre de ses représentations, par la foule extraordinaire des personnes qui y sont venues, et par les acclamations générales qu'on lui a faites. Toute la faveur que peut espérer le sentiment de l'Académie est d'aller aussi loin; je ne crains pas qu'il me surpasse[1]. »

Scudéry seul se déclara entièrement satisfait. Il était de ceux qui, même battus, proclament très haut leur victoire, espérant ainsi faire illusion au public, qui n'est pas dupe. « Quoique son adversaire n'eût pas été condamné en toutes choses et eû reçu de très grands éloges en plusieurs, il crut avoir gagné sa cause et écrivit une lettre de remerciements à la compagnie[2]. »

Lorsque l'ardeur de la lutte fut tombée on ne mit plus en doute l'excellence du *Cid*, mais les *Sentiments* de l'Académie furent appréciés de manières très diverses. Pellisson, historien de l'Académie, y trouve « un jugement fort solide, auquel il est vraisemblable que la postérité s'arrêtera[3] ». La Bruyère, partisan des règles en littérature et trouvant que Corneille les a violées, mais séduit par les beautés du *Cid*, admire également la pièce et sa critique : « *le Cid* est l'un des plus beaux poèmes que l'on puisse faire, et l'une des meilleures critiques qui aient été faites sur aucun sujet est celle du *Cid*[4]. » Voltaire estime « que jamais on ne s'est conduit avec plus de noblesse, de politesse et de prudence, et que jamais on n'a jugé avec plus de goût[5]. » La Harpe, tout en approuvant les critiques de l'Académie sur quelques points de détail, conclut avec justesse : « Les *Sentiments* de l'Académie

1. Lettre du 23 décembre 1637.
2. PELLISSON, *Histoire de l'Académie françoise*, t. I, p. 120. — L'Académie ne fut pas dupe et, par la plume de Chapelain, son secrétaire, elle répondit à Scudéry que son intention avait été de tenir la balance droite, qu'elle n'avait voulu faire « un compliment ni une civilité ». « Je souhaite, concluait Chapelain, non sans malice, que vous soyez bien persuadé de cela, ou plutôt je me réjouis de ce que vous l'êtes. »
3. *Hist. de l'Acad. franç.*, t. I, p. 123.
4. *Des ouvrages de l'esprit.*
5. *Commentaires sur Corneille.* Remarques sur *le Cid*.

sur *le Cid* se distinguent beaucoup plus par le ton d'impartialité et de modération qu'ils affectent que par la justesse de la critique[1]. » Enfin Geoffroy estime que ce jugement fut en somme un acte de courage et montre que, malgré son caractère étroit et mesquin, ce n'est pas un ouvrage méprisable : « Ce corps, dit-il, en parlant de l'Académie, placé entre le peuple et le ministre, entre l'opinion publique et la volonté d'un maître, ne pouvait se dissimuler l'embarras de sa position; il était dangereux de mécontenter le despote, il était honteux de trahir, aux yeux de la nation, la cause des lettres : il fallait combiner adroitement les doses de l'éloge et du blâme, pour satisfaire Richelieu sans offenser Paris. Le problème fut très heureusement résolu par l'Académie : ses membres, à la vérité, pris séparément, étaient de mauvais poètes, des écrivains sans génie et sans goût, mais il y avait dans la compagnie de l'érudition, du jugement, une grande connaissance des règles. Les censeurs, ne faisant qu'obéir et ne portant aucune passion dans cette critique de commande, y mirent naturellement de la gravité, de la modération, de la politesse... Ce qui rend surtout estimable la censure de l'Académie, c'est le ton décent et honnête qu'on y remarque d'un bout à l'autre; ce sont les égards, les ménagements pour l'auteur, dans un moment où la haine et l'envie, acharnées contre lui, se livraient aux excès les plus scandaleux[2]. »

En résumé, Corneille était victorieux et l'Académie sortait à son honneur d'une épreuve difficile. Cependant la querelle du *Cid* eut pour Corneille, et pour la littérature française tout ensemble, les plus fâcheuses conséquences.

« Corneille, dit M. Guizot, craignait et bravait la critique et l'excitait en la bravant; il n'accordait rien à ses reproches, mais il faisait tout pour les éviter. Averti par une première attaque, il n'ose plus hasarder devant Scudéry tout ce qu'eût peut-être applaudi la France; incapable de céder à ses adversaires et irrité d'avoir à les combattre, il s'écarte de la route où il pouvait les rencontrer : si cette prudence, peut-être involontaire, le sauva de dangereux écueils, elle le priva sans doute de découvertes précieuses; le succès du *Cid* n'avait point effacé pour lui la censure de l'Académie; il s'était laissé aller, dans le *Cid*, à peindre avec une entraînante vérité les

1. *Le Lycée*, t. IV, IIe partie, ch. I, sect. II.
2. Geoffroy, *Cours de littérature dramatique*, t. I, p. 25.

entraînements de la passion; mais, quand il eut vu si sincèrement condamner l'amour de Chimène, effrayé sans doute de ce qu'il pourrait trouver dans les faiblesses du cœur, Corneille n'en voulut plus voir que la force, il chercha dans l'homme ce qui résiste, non ce qui cède, et ne connut ainsi que la moitié de l'homme [1].»

M. Sainte-Beuve constate, lui aussi ce déplorable effet d'une critique étroite : « Corneille était un génie pur, instinctif, aveugle, de propre et libre mouvement, et presque dénué des qualités moyennes qui accompagnent et secondent si efficacement chez le poète le don supérieur et divin. Il n'était ni adroit ni habile aux détails... et se rendait mal compte de ses procédés d'artiste; il se piquait pourtant d'y entendre finesse et de ne pas tout dire. Entre son génie et son bon sens, il n'y avait rien ou à peu près, et ce bon sens qui ne manquait ni de subtilité ni de dialectique, devait faire mille efforts, surtout s'il y était provoqué, pour se guider jusqu'à ce génie, pour l'embrasser, le comprendre et le regenter. Si Corneille était venu plus tôt, avant l'Académie et Richelieu, à la place d'Alexandre Hardy, par exemple, sans doute il n'eût été exempt ni de chutes, ni d'écarts, ni de méprises... mais du moins ses chutes alors eussent été uniquement selon la nature et la pente de son génie; et, quand il se serait relevé quand il aurait entrevu le grand, le beau, le sublime, et s'y serait précipité comme en sa région propre, il n'y eût pas traîné avec lui le bagage des règles, mille scrupules lourds et puérils, mille petits empêchements à un plus large et plus vaste essor. La querelle du *Cid*, en l'arrêtant dès son premier pas, en le forçant de revenir sur lui-même et de confronter son œuvre avec les règles, lui dérangea pour l'avenir cette croissance prolongée et pleine de hasards, cette sorte de végétation sourde et puissante à laquelle la nature semblai l'avoir destiné. Il s'effaroucha, il s'indigna d'abord des chicanes de la critique; mais il réfléchit beaucoup intérieurement aux règles et aux préceptes qu'on lui imposait, et il finit par s'y accommoder et y croire [2]. »

Quant à la littérature française, la querelle du *Cid* priva le théâtre d'une source abondante d'inspiration nouvelle. Avec le *Cid*, Corneille ouvrait la mine si riche de l'histoire du

1. Guizot, *Corneille et son temps*, p. 208.
2. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 40.

moyen âge ; si son exemple eût été suivi, dit A. W. Schlegel, « une vérité plus profonde, des sentiments chevaleresques et religieux en harmonie avec ceux qui, dans ce temps-là encore, régnaient universellement, auraient donné à la poésie tragique quelque chose de plus vrai, de plus intime, de plus rapproché du cœur. La nature des sujets aurait écarté d'elle-même ce rigorisme qui s'est attaché à l'observation des prétendues règles d'Aristote. « Découragé par les critiques dont le sujet de sa pièce était l'objet, » Corneille s'arrêta dans cette carrière et n'y eut point de successeurs. On vit, dans le siècle de Louis XIV, prévaloir l'opinion qui regardait l'histoire moderne comme impropre à fournir des sujets de tragédie. On se jeta dans l'histoire ancienne universelle ; on parcourut les annales non seulement des Grecs et des Romains, mais celles des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Egyptiens, etc., et l'on chercha, même parmi les événements les plus inconnus, ceux qu'on pourrait revêtir des formes tragiques [1]. »

III

RÉVOLUTION DRAMATIQUE ACCOMPLIE PAR *LE CID*.

Depuis les premières années du XVII[e] siècle jusqu'à l'apparition du *Cid*, l'état du théâtre en France avait été bien précaire. En vain Hardy multipliait sur le théâtre du Marais ses tentatives dramatiques avec une prodigieuse fécondité [2], et, malgré son mauvais goût et sa grossièreté, développait parfois avec intérêt d'heureuses situations et rencontrait par instants la grandeur tragique ; en vain Mairet donnait dans sa *Sophonisbe* le modèle d'une tragédie régulièrement construite, quoique inégale et froide ; le théâtre ne parvenait pas à produire une seule œuvre vraiment belle, digne de servir de modèle et de compter dans notre littérature, au moins comme un signal et un point de départ, et au théâtre, et dans la poésie tout entière. « Quelques strophes nobles et fières de Malherbe promettaient, faisaient pressentir et désirer une œuvre entière et de longue haleine : elle n'était pas venue. Pour en

1. A. W. Schlegel, *Cours de littérature dramatique*, t. II, 11e leçon.
2. Il fit représenter environ six cents pièces, toutes en vers.

venir à une œuvre qui enlève, qui passionne tout le public et fasse événement, il faut en venir au *Cid*[1]. »

Au sortir de la première représentation du *Cid*, le théâtre français est fondé; la tragédie classique est en possession d'une forme définitive, qui pourra se perfectionner, mais qui a déjà tous ses traits essentiels. L'influence du *Cid* ne se borne même pas au théâtre et à la poésie. « Sa prompte influence s'est fait sentir sur toute la langue, et tout au moins son succès coïncide avec un progrès notable dans la prose. Vaugelas, dans ses *Remarques*, publiées en 1647, fait souvent cette observation que, depuis dix ou douze années, tel ou tel usage qu'il estime meilleur s'est introduit et a prévalu : or ces dix ou douze années en arrière se rapportent parfaitement à la venue du *Cid*. Ç'a été l'honneur du XVIIe siècle que la poésie a donné le signal et le branle même à la prose : celle-ci en a gardé quelque chose de plus libre, de plus large et de plus généreux, qui disparaît trop dans le siècle suivant[2]. »

Outre qu'il répudiait complètement l'ancienne grossièreté et qu'il ne conservait que de légères traces du faux goût régnant, Corneille ouvrait au théâtre, avec *le Cid*, la seule source de l'inspiration dramatique, la vérité : c'est en cela que consiste surtout l'éclatante réforme qu'il accomplit. « Si Corneille, dit M. Guizot, a fait la révolution qui a régénéré notre théâtre, ou plutôt s'il a exercé l'action créatrice qui a tiré notre théâtre du chaos, c'est qu'il y a fait entrer la vérité, jusqu'alors bannie de toute composition poétique. Cette énergie, cette majesté imposante, ces élans sublimes, tout ce qui a valu à Corneille le nom de *Grand*, ce sont là des mérites personnels qui ont immortalisé le nom du poète, mais sans conserver après lui une influence dominante sur l'art dramatique. La tragédie a pu être belle autrement que ne l'avait conçue Corneille, et Corneille est resté grand sans empêcher d'autres grandeurs de prendre place à côté de la sienne. Mais la tragédie ne pouvait naître qu'en allant puiser à cette source de vérité que, le premier, Corneille sut découvrir; avant lui, chaque jour semblait en éloigner davantage le public et les poètes, chaque jour ensevelissait plus profondément les trésors du cœur humain sous les inventions légères d'un faux esprit et d'une imagina-

1. SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 253.
2. SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 256. Cf. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. [illegible] : « Il y a grande apparence que sans Pierre Corneille le génie des prosateurs ne se serait pas développé. »

tion désordonnée ; le premier, Corneille ouvrit ces trésors à l'art dramatique et l'instruisit à les exploiter. C'est à ce titre qu'il doit être considéré comme le père, et *le Cid*, comme l'origine de notre tragédie [1]. »

M. Nisard fait ressortir à son tour ce caractère de vérité nouvelle et n'explique pas autrement le fécond succès du *Cid:* « Comme je comprends, dit-il, l'enthousiasme dont furent saisis nos pères, il y a un peu plus de deux siècles, quand ils virent cette aimable et pathétique image de la vie, et qu'ils entendirent cette voix des passions parlant le langage de tous les temps et de tous les pays! La ressemblance avec la vie, c'est en effet ce qui rendra cette pièce éternellement nouvelle [2]..... Entrez dans le détail du *Cid*. Toutes les parties de l'œuvre tirent leur beauté de cette ressemblance [3]. »

Enfin M. Sainte-Beuve résume ainsi le caractère de cette pièce, unique dans les annales du théâtre : « *Le Cid* est une pièce de jeunesse, un beau commencement, le commencement d'un homme, le recommencement d'une poésie et l'ouverture d'un grand siècle. Les vers de premier mouvement et d'un seul jet y sortent à chaque pas; c'est grandiose, c'est transportant. Un jeune homme qui n'admirerait pas *le Cid* serait bien malheureux; il manquerait à la passion et à la vocation de son âge. *Le Cid* est une fleur immortelle d'amour et d'honneur. Ceux qui, comme Mme de Sévigné et Saint-Evremond, avaient admiré *le Cid* encore nouveau, et étant eux-mêmes dans leur première jeunesse, ne lui comparaient rien et souffraient difficilement que l'on comparât quelque chose à Corneille [4]. »

1 Guizot, *Corneille et son temps*, p. 206.

2. « Ce couple (Chimène et Rodrigue), nouvellement éclos du cerveau d'un poète, entra dès lors dans la famille humaine, et il y est resté comme le modèle accompli de la grâce et de l'héroïsme; la jeunesse est toujours dans sa fleur sur ces deux visages; il y a toujours la même fraîcheur dans ces voix, le même feu, la même pureté dans ces âmes. Après plus de deux siècles, nous sommes encore complices de leur passion aussi sincèrement que les premiers témoins. » Géruzez, *Histoire de la littérature française*, t. II, p. 77.

3. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. II, p. 104.

4. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 256.

IV

BIBLIOGRAPHIE DU *CID*[1].

La première édition du *Cid* est de 1637. Elle est ainsi intitulée : — *le Cid*, tragi-comédie. A Paris, chez Augustin Courbé, Imprimeur et Libraire de Monseigneur frere du Roy, dans la petite Salle du Palais, à la Palme. M. DC. XXXVII. Avec privilege du Roy. — (Le privilège, signé Courart, est du 21 janvier 1637 ; Augustin Courbé y associe François Targa. L'achevé d'imprimer est du 23 mars. Le volume, de format in-4°, a 4 feuillets non chiffrés et 128 pages.)

Deux autres éditions paraissent la même année, dans le format in-12, l'une chez Courbé, l'autre chez Targa.

Deux aussi en 1638, chez les mêmes libraires et dans le même format.

Nouvelle édition in-12 en 1641, « jouxte la copie imprimée à Paris chez F. Targa ».

En 1638, édition étrangère in-12 : *le Cid*, tragi-comédie nouvelle, par le sieur Corneille. A Leyde, chez Guillaume Chrestien.

Viennent ensuite :

Le Cid, sur la copie imprimée à Paris, 1638, in-8° (contrefaçon de l'édition originale, avec une sphère sur le titre). — Jouxte la copie imprimée à Paris, 1638, in-8° (avec la tête de Méduse). — Caen, *imprimé cette année*, in-12 (édition en italique et portant le fleuron des Elzevier de Leyde). — Paris, Targa, 1639, in-4°. — Suivant la copie imprimée à Paris, 1641, in-12. — Paris, Vve Camusat, 1644, in-4°. — Suivant la copie imprimée à Paris, 1644, in-24. — Sur l'imprimé à Caen, 1666, in-18. — Paris, G. de Luyne, 1682, in-12. — Suivant la copie imprimée à Paris, 1692, in-12.

Ces diverses éditions offrent entre elles d'assez notables différences. Après la publication des *Sentiments* de l'Académie, Corneille crut devoir modifier plusieurs vers blâmés par ses juges. On verra par les variantes que ces corrections ne furent pas toujours heureuses.

De son vivant, Corneille publia plusieurs éditions de son

1. Consulter, pour plus de détails, la *Bibliographie cornélienne* de M. Emile Picot.

théâtre, dans lesquelles il fit subir au *Cid* les mêmes revisions de détail qu'à ses autres pièces. Scudéry lui avait reproché d'imiter de trop près Guillem de Castro, sans rien dire de ses imitations. En réponse à ce reproche, Corneille, dans l'édition de 1648, mit en note au bas du *Cid* le texte espagnol des vers dont il s'était inspiré et y conserva cette addition pendant quatre éditions consécutives; en 1656, il crut pouvoir la faire disparaître, estimant le public suffisamment édifié.

Depuis sa mort, Corneille a été l'un des classiques français le plus souvent réimprimés, dans tous les formats et pour toutes les classes de lecteurs. Deux éditions de ses œuvres doivent surtout être signalées, l'une donnée au XVIIIe siècle par Voltaire, avec des *Commentaires* fameux (Genève, 1764, 12 vol. in-8°); l'autre de nos jours par M. Marty-Laveaux (Paris, 1862, 12 vol. in-8°), qui a rétabli le texte de Corneille d'après les exacts et sévères procédés de la philologie moderne, en l'accompagnant d'un travail historique aussi consciencieux que complet.

Aussitôt après sa publication, *le Cid* fut traduit ou imité dans la plupart des langues de l'Europe : « Corneille, dit Fontenelle, avoit dans son cabinet cette pièce traduite en toutes les langues de l'Europe, hors l'esclavon et la turque : elle étoit en allemand, en anglais, en flamand; et, par une exactitude flamande, on l'avoit rendue vers pour vers. Elle étoit en italien, et, ce qui est plus étonnant, en espagnol : les Espagnols avoient bien voulu copier eux-mêmes une pièce dont l'original leur appartenoit [1]. »

En Allemagne, *le Cid* est traduit en prose par Georg Greflinger (Hambourg, 1650, in-8°, autre édition en 1679), par Clauss Isaac (Strasbourg, 1655, in-8°), par Gottf. Langen (Brunswick, 1699), par Kummer (Gotha, 1779-1781, dans le *Theater der Auslænder*), par C. G. Kleffel (Rostock, 1779, in-8°), par Ant. Niemeyer (Kothen, 1810, in-8°), par Benzel-Sternau (Gotha, 1811, gr. in-8°), par Matth. Collin (Pesth, 1817, in-12), par Carl von Hamlein (Berlin, 1811-1817, dans une traduction des *Chefs-d'œuvre* de Corneille).

En Angleterre, *le Cid* est traduit en vers par J. Rutter (Londres, 1637, in-12; 2e édition, 1650, in-12); en prose par John Ozell (Londres, 1714, in-12); par un anonyme « ancien

1. FONTENELLE, *Vie de M. de Corneille*, dans ses *Œuvres*, éd. de 1742, t. III, p. 96.

capitaine de l'armée » (Londres, 1802, in-8°), librement imité en vers par Colley Cibber, poète lauréat de la Couronne (dans ses *Œuvres poétiques*, 1760, 5 vol. in-12).

En Hollande, *le Cid* est traduit en prose par Jacob van Heemskerke Amsterdam, 1641, in-4°, dix éditions jusqu'en 1760, et par J. Nomsz (Amsterdam, 1771).

En Italie, par F. E. Cremete (sous le titre *de Amore et Honore*, Milan, 1675, in-12), par deux anonymes (l'un à Bologne, 1699, in-24, sous le titre de l'*Amante inimica*, l'autre à Rome, 1701 in-12), et par G. Greatti (Venise, 1798, in-8°).

En Espagne, il est imité en vers par D. Juan-Baptista Diamante (*Il Hoarador de su padre*, Madrid 1652, in-4°)[1], par un anonyme, sous le titre de *don Rodrigo de Vivar* (traduction manuscrite dans les archives du *Teatro del Principe*, à Madrid et par don Tomás Garcia Sueltos (Madrid, 1805, in-8).

En Portugal, il est traduit en prose par un anonyme, dans une collection du *Théâtre étranger* (Lisbonne, 1787, in-16).

Parmi les nombreuses appréciations littéraires dont *le Cid* a été l'objet, on consultera avec fruit :

Le *Commentaire* de Voltaire, souvent réimprimé, soit avec le *Théâtre* de Corneille, soit séparément.

FONTENELLE. — *Vie de Corneille.*

LA HARPE. — *Le Lycée*, t. IV de l'édition de l'an VII. Seconde partie, sect. II, ch. I.

A. W. SCHLEGEL. — *Cours de littérature dramatique*, t. II, 11e leçon, Trad. franç. Edition de 1836.

GEOFFROY. — *Histoire de la littérature dramatique*. t. I, p. 13 à 56.

GUIZOT. — *Corneille et son temps* seconde partie. Notamment p. 171 à 260.

SAINT-MARC-GIRARDIN. — *Cours de littérature dramatique*, t. I, ch. VII, notamment p. 166 à 175.

NISARD. — *Histoire de la littérature française*, t. II, ch. III, § 3.

TH. GAUTIER. — *Histoire de l'art dramatique*, t. I, ch. XVIII.

J. JANIN. — *Histoire de la littérature dramatique*, t. III ch. XV; notamment p. 344 à 351.

SAINTE-BEUVE. — *Portraits littéraires*, t. I, p. 38 à 47 et *Nouveaux Lundis*, t. VII, quatre articles consacrés au *Cid*.

TH. DE BANVILLE. — *Petit traité de poésie française*, ch. VII notamment p. 139 à 148.

1. Voir ci-dessus, p. 9.

P. DE SAINT-VICTOR. — *Les deux Masques*, t. III, le théâtre moderne, ch. III, § 1 et 2.

HORION. — *Explication du théâtre classique*, p. 1 à 129.

Pour l'histoire de la querelle du *Cid* :

PELLISSON ET D'OLIVET. — *Histoire de l'Académie françoise*, Edition Ch. Livet, t. I, p. 86 à 100 et 498 à 500.

TASCHEREAU. — *Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille*, liv. II, p. 64 à 108. Edition de 1829.

MARTY-LAVEAUX. — *Notice* sur *le Cid*, t. III, p. 1 à 76 de son édition des *Œuvres de Corneille*.

Pour l'imitation faite par Corneille de Guillem de Castro, et sur Diamante :

VIGUIER. — *Anecdotes littéraires sur P. Corneille*, VII.

PH. CHASLES. — *Etudes sur l'Espagne* (*P. Corneille dans ses rapports avec le drame espagnol*).

H. LUCAS. — *Documents relatifs à l'histoire du Cid* (contenant la traduction de la pièce de Guillem de Castro et de celle de Diamante).

A. DE LATOUR. — *Pierre Corneille et J.-B. Diamante.*

Enfin, l'histoire et la légende du *Cid* ont été l'objet de nombreux travaux, parmi lesquels :

Le *Romancero du Cid*, recueil de ballades et de romances inspirées par Rodrigue de Bivar pendant le moyen âge, traduit par M. Damas-Hinard (Paris, 1844, 2 vol.).

La *Crónica rimada*, fragment épique du XIII[e] siècle publié par M. F. Michel, comme appendice à l'ouvrage de M. Wolf (*Essai sur les romances espagnoles*. Vienne, 1847).

La *Chanson du Cid* (*Poema del Cid*, traduite par M. Damas-Hinard (Paris, 1858).

Les *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* par M. R. Dozy, où l'on trouve, sur *le Cid*, la traduction d'un curieux fragment d'un historien arabe du XII[e] siècle, Ibn-Bassam (2[e] édit., Leyde, 1860. 2 vol.).

Corneille semble n'avoir consulté que Mariana, le *Romancero* et Guillem de Castro. Il parle cependant, dans son Avertissement (p. 47), de « deux chroniques du Cid », qui sont peut-être la *Chronique rimée* et la *Chanson du Cid*, déjà publiées en Espagne de son temps.

V

LE CID AU THÉATRE

Le Cid fut joué pour la première fois, comme on l'a vu, par la troupe de Mondory. Le rôle de Rodrigue était tenu par Mondory lui-même, dont les contemporains s'accordent à vanter l'heureuse physionomie, la voix agréable, l'intelligence, la chaleur et la passion; Chimène était jouée par Mlle Villiers; don Diègue par d'Orgemont, l'Infante par Mlle Beauchâteau[1]. Le talent de ces interprètes leur fit attribuer par les ennemis de Corneille tout l'honneur du succès. On a vu[2] ce qu'en écrivait Mairet; l'auteur anonyme de la *Réponse à l'ami du Cid* ne manquait pas de reprendre l'argument : « Souvenez-vous que l'adresse et la bonté des acteurs ont été les plus riches ornements du *Cid* et la première cause de sa fausse réputation. »

Le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne joua aussi *le Cid;* en 1663, dans *l'Impromptu de Versailles*, Molière parodie le ton avec lequel le comédien Beauchâteau récitait sur un théâtre rival du sien les *stances* de Rodrigue. Baron le père jouait don Diègue sur la même scène, avec une fougue excessive, qui causa sa mort d'une étrange manière. Dans la dispute avec le comte, il marcha sur son épée si malheureusement, qu'il se fit au pied une blessure dangereuse; l'amputation fut jugée nécessaire, mais il s'y refusa, sous prétexte qu'un roi de théâtre « se ferait huer avec une jambe de bois[3] ».

La troupe de Molière représentait *le Cid* dès 1659; on ne sait par quels acteurs étaient tenus les rôles. Baron le fils, le célèbre comédien, élève et ami de Molière, dut y jouer sans doute ce rôle de Rodrigue, dans lequel il excella longtemps; il le jouait encore en 1720, à l'âge de soixante-sept ans, et bien qu'il lui fallût un jour le secours de deux valets de théâtre pour se relever après s'être jeté à genoux, il savait encore exciter les applaudissements en prononçant le fameux vers :

> Je suis jeune, il est vrai, etc

Vers le milieu du XVIIIe siècle, *le Cid* fut l'objet d'une

1. Voir sur ces différents artistes, comme aussi les suivants, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, LE MAZURIER, *Galerie historique du Théâtre-Français*
2. Page 10.
3. TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. VII, p. 175

fâcheuse tentative de correction, dont l'effet s'est prolongé jusqu'à ces derniers temps. Dans un recueil de *Pièces dramatiques choisies et restituées*, publié en 1742, à Amsterdam, un anonyme, que l'on croit être Jean-Baptiste Rousseau, retranche du *Cid* les trois rôles de l'Infante, de Léonor et du Page; pour compléter cette étrange « restitution », il ne craint pas d'introduire dans le texte de Corneille quatre vers de liaison, aussi mauvais que possible surtout les deux derniers, à l'acte II, en tête de la scène VI :

> Quoi ! me braver encor après ce qu'il a fait!
> Par la rébellion couronner son forfait!

Et à l'acte V, en tête de la scène VII, ceux-ci que prononce le roi :

> Approche-toi, Rodrigue, et toi, reçois, ma fille,
> De la main de ton roi l'appui de a Castille.

Le Cid ainsi mutilé remplaça désormais à la scène le texte véritable; bien plus, à l'occasion de diverses tentatives, faites notamment en 1737 et en 1741, pour le rétablir dans son intégrité, le public laissa voir sa préférence pour la « restitution » de Jean-Baptiste Rousseau. Nous savons, par le *Commentaire* de Voltaire, que l'on supprimait aussi la scène Ire du premier acte, entre Elvire et Chimène pour commencer brusquement par la scène de la dispute entre le comte et don Diègue. Voltaire s'élevait avec raison contre cette habitude : « Peut-on s'intéresser à la querelle du comte et de don Diègue, si on n'est pas instruit des amours de leurs enfants? L'affront que Gormaz fait à don Diègue est un coup de théâtre, quand on espère qu'ils vont conclure le mariage de Chimène avec Rodrigue. Ce n'est point jouer *le Cid* c'est insulter son auteur que de le tronquer ainsi. » Le même Voltaire nous apprend que les comédiens prenaient encore la liberté de supprimer tout le rôle d'Elvire et le cri d'enthousiasme et d'espérance que pousse Rodrigue (Paraissez, Navarrais..., etc.), lorsque Chimène lui ordonne de sortir vainqueur du combat dont elle est le prix.

Napoléon Ier, qui défendait par de bonnes raisons le rôle de l'Infante[1], voulut voir *le Cid* au complet; il fut représenté devant lui à Saint-Cloud, le 1er juin 1806, par la troupe sans rivale qui illustrait alors le Théâtre-Français, avec la distribution suivante : Monvel, don Diègue; Talma, Rodrigue; made-

1. Voir p. 57, note 2.

moiselle Duchesnois, Chimène; Lafon, le Roi; mademoiselle Georges, l'Infante. L'épreuve ne réussit pas et l'on continua à supprimer ce dernier rôle [1].

Le 22 janvier 1842, mademoiselle Rachel joua pour la première fois le rôle de Chimène. Cette représentation fut marquée, outre le rétablissement du rôle d'Elvire, par une heureuse innovation. Pour faire disparaître un des principaux inconvénients du *Cid*, le vague des différents lieux de l'action, chaque changement de lieu fut marqué par un changement de décor. « Malgré ce qu'avait d'abord d'un peu étrange la division des actes d'une tragédie de Corneille en *tableaux*, cet essai, qui, après tout, semble assez conforme aux intentions de l'auteur, réussit fort bien, et, depuis lors, ce mode de représentation fut définitivement adopté [2]. »

Enfin, en 1872, dans une reprise du *Cid*, montée avec le plus grand soin et récompensée d'un vif succès, la Comédie française rétablit entièrement les passages supprimés, et l'on peut espérer que *le Cid* restera dorénavant au théâtre tel que Corneille l'a voulu et arrêté.

Il n'est pas sans intérêt, au double point de vue de la littérature et de l'histoire, de relever le chiffre des représentations du *Cid* données par la Comédie française jusqu'à ces derniers temps. On la connaît exactement à partir de 1680; avant cette date, les renseignements précis font défaut [3].

Sous Louis XIV, *le Cid* est représenté 219 fois à la ville et 23 fois à la cour.

Sous Louis XV, 177 fois à la ville, 13 à la cour.

Sous Louis XVI, 49 fois à la ville, 6 à la cour.

Pendant la Révolution, de 1789 à 1793, 17 fois.

Sous le Directoire, le Consulat et le premier Empire (1799 à 1814), 191 fois à la ville, 5 à la cour.

Sous la Restauration, 86 fois à la ville, aucune fois à la cour.

Sous Louis-Philippe, 75 fois à la ville, aucune fois à la cour.

Sous la seconde République, 9 fois.

Sous le second Empire, 30 fois à la ville, aucune fois à la cour.

Depuis 1870, *le Cid*, comme on vient de le voir, a été brillamment repris en 1872; une nouvelle reprise a eu lieu en avril 1880.

1. Marty-Laveaux. Edition de Corneille, t. III, p. 51.
2. Id., *loc. cit.*, p. 56.
3. Ce relevé a été fait en 1873, avec une scrupuleuse exactitude, par le regretté M. Despois. On le trouve à la fin de l'edition des *Œuvres de Racine* par M. Paul Mesnard, t. VIII, p. 601 et suiv.

EPITRE

A MADAME DE COMBALET[1]

MADAME,

Ce portrait vivant que je vous offre, représente un héros assez reconnaissable aux lauriers dont il est couvert. Sa vie a été une suite continuelle de victoires, son corps porté dans son armée a gagné des batailles après sa mort[2], et son nom au bout de six cents ans vient encor de triompher en France[3]. Il y a trouvé une réception trop favorable pour se repentir d'être sorti de son pays, et d'avoir appris à parler une autre langue que la sienne. Ce succès a passé mes plus ambitieuses espérances, et m'a surpris d'abord, mais il a cessé de m'étonner depuis que j'ai vu la satisfaction que vous avez temoignée, quand il a paru devant vous; alors j'ai osé me promettre de lui tout ce qui en est arrivé[4], et j'ai cru qu'après les éloges dont vous l'avez honoré, cet applaudissement universel ne lui pouvoit manquer. Et véritablement, MADAME, on ne peut douter avec raison de ce que vaut une chose qui a le bonheur de vous plaire : le jugement que vous en

1. Les éditions de Corneille publiées de 1648 à 1656 portent : *A Madame la Duchesse d'Aiguillon.* — Marie-Madeleine de Vignerot. fille de la sœur du cardinal de Richelieu, épousa le marquis du Roure de Combalet, tué en 1621 devant Montauban. Le cardinal la plaça près de la reine, en qualité de dame d'atours, et acheta pour elle, en 1638, à la famille de Lorraine-Mayenne, le duché d'Aiguillon, en Agenais. Corneille cependant ne substitua le titre de « *Duchesse d'Aiguillon* » à « *Madame de Combalet* » qu'en 1648. Elle mourut en 1675. — Cette épître dédicatoire disparaît à partir de 1660; Corneille supprime alors dans les éditions de ses œuvres les dédicaces et les avertissements.

2. Dans *le Cid* de Guillem de Castro (voir ci-après p. 176), saint Lazare, pour éprouver Rodrigue, se change en lépreux et lui demande secours. Rodrigue l'assiste, le couvre de son manteau et le fait manger avec lui. En récompense, saint Lazare promet au Cid qu'il sera toujours invincible, même après la mort; un jour, en effet, les soldats de Rodrigue attachèrent sur sa jument Babieça le cadavre du Cid, lui mirent à la main son épée Tisona et, à sa vue, l'ennemi prit la fuite.

3. *Var.* Ed. de 1654 et 1656 : vient encore triompher.

4. L'édition de 1637, in-12, porte simplement : Alors j'ai cru qu'après les éloges, etc.

faites est la marque assurée de son prix; et comme vous donnez toujours libéralement aux véritables beautés l'estime qu'elles méritent, les fausses n'ont jamais le pouvoir de vous éblouir. Mais votre générosité ne s'arrête pas à des louanges stériles pour les ouvrages qui vous agréent, elle prend plaisir à s'étendre utilement sur ceux qui les produisent, et ne dédaigne point d'employer en leur faveur ce grand crédit que votre qualité et vos vertus vous ont acquis. J'en ai ressenti des effets qui me sont trop avantageux pour m'en taire, et je ne vous dois pas moins de remercîments pour moi que pour le Cid [1]. C'est une reconnaissance qui m'est glorieuse, puisqu'il m'est impossible de publier que je vous ai de grandes obligations, sans publier en même temps que vous m'avez assez estimé pour vouloir que je vous en eusse. Aussi, MADAME, si je souhaite quelque durée pour cet heureux effort de ma plume, ce n'est point pour apprendre mon nom à la postérité, mais seulement pour laisser des marques éternelles de ce que je vous dois, et faire lire à ceux qui naîtront dans les autres siècles la protestation que je fais d'être toute ma vie,

MADAME,

Votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur,

CORNEILLE.

1. Madame de Combalet défendit avec chaleur *le Cid* contre les préventions du cardinal; peut-être eût-elle réussi, sans la publication de l'*Excuse à Ariste* (voir ci-dessus, p. 13), à désarmer la colère du premier ministre et par suite à empêcher la longue querelle dont *le Cid* fut l'objet.

AVERTISSEMENT[1]

MARIANA

L. 4° de la *Historia d'Espana*, c. 5° [2].

« Avia pocos dias ante hecho campo con D. Gomes Conde de Gormas. Venciole y diole la muerte. Lo que resultó d'este caso, fue que casó con Dona Ximena, hija y heredera del mismo Conde. Ella misma requirió al Rey, que se le diesse por marido, ca estava muy prendada de sus partes, ó le castigasse conforme á las leyes por la muerte que dió á su padre. Hizóse el casamiento que á todos estava á cuento, con el qual por el gran dote de su esposa que se allegó al estado que el tenia de su padre se aumentó en poder y riquezas[3]. »

Voilà ce qu'a prêté l'histoire à D. Guillen de Castro, qui a mis ce fameux événement sur le théâtre avant moi. Ceux

1. Cet avertissement ne se trouve que dans les éditions de 1648 à 1656.
2. L'indication est inexacte : il faut lire : *lib. IX, cap. V.* — « Afin de pouvoir, sans paraître se donner trop de licence, ramener toute l'histoire à un seul jour, Corneille se sert un peu artificieusement du texte de Mariana, dont les mots *pocos dias ante* viennent immédiatement après une phrase où il est parlé de l'âge de trente ans qu'avait alors Rodrigue (Marty-Laveaux). » Dans les romances, en effet, Chimène n'est qu'une enfant à l'époque du duel; plus tard seulement, orpheline et sans appui, elle demande au roi, en vertu des lois du moyen âge, qui permettaient au meurtrier de racheter son crime par une compensation, de lui donner Rodrigue pour époux : elle a perdu un père qui la protégeait; qu'on lui rende un protecteur.
3. « Il avait eu peu de jours avant un duel avec don Gomez, comte de Gormaz. Il le vainquit et lui donna la mort. Le résultat de cet événement fut qu'il épousa dona Chimène, fille et héritière de ce même comte. Elle-même requit le roi de le lui donner pour mari (car elle était fort éprise de ses qualités), ou de le châtier conformément aux lois, pour la mort qu'il avait donnée à son père. Le mariage, qui agréait à tous, s'accomplit, et, par la grande dot de son épouse, qui s'ajouta aux biens qu'il tenait de son père, il grandit en pouvoir et en richesses. »

qui entendent l'Espagnol y remarqueront deux circonstances : l'une, que Chimène ne pouvant s'empêcher de reconnaître et d'aimer les belles qualités qu'elle voyoit en D. Rodrigue, quoiqu'il eût tué son père (*estava prendada de sus partes*) alla proposer elle-même au Roy cette généreuse alternative, ou qu'il le lui donnât pour mari, ou qu'il le fît punir suivant les lois ; l'autre, que ce mariage se fit au gré de tout le monde (*à todos estava a cuento*). Deux chroniques du Cid[1] ajoutent qu'il fut célébré par l'Archevêque de Seville, en présence du Roi et de toute sa cour ; mais je me suis contenté du texte de l'historien, parce que toutes les deux ont quelque chose qui sent le roman, et peuvent ne persuader pas davantage que[2] celles que nos Français ont faites de Charlemagne et de Roland. Ce que j'ai rapporté de Mariana suffit pour faire voir l'état qu'on fit de[3] Chimène et de son mariage dans son siècle même, où elle vécut en un tel éclat, que les rois d'Aragon et de Navarre tinrent à honneur d'être ses gendres en épousant ses deux filles[4]. Quelques-uns ne l'ont pas si bien traitée dans le nôtre, et sans parler de ce qu'on a dit de la Chimène du théâtre, celui qui a composé l'histoire d'Espagne en Français, l'a notée[5] dans son livre de s'être tôt et aisé-

1. Voir plus haut, p. 32, les sources de l'histoire et de la légende du *Cid*.
2. On ne dit plus aujourd'hui *davantage que*, mais cette locution était d'un usage général au XVII[e] siècle, en prose et en poésie : « Il n'y a rien que je déteste *davantage que* de blesser la vérité. » (PASCAL, *Provinc.*, 11.)

> Oui, vous ne pourriez pas lui dire *davantage*
> *Que* ce je que je lui dis pour le faire être sage.
> (MOLIÈRE, *l'Étourdi*, I, IX.)

3. *Faire état de*, dans le sens d'*estimer*, *faire cas*, est tombé en désuétude depuis le XVIII[e] siècle. Corneille l'emploie très fréquemment.
4. Doña Elvire et doña Sol.
5. *Noter de*. Sens latin de *notare*, flétrir. — Ainsi Bossuet : « ... aucune action qui *notât* sa vie » (*Hist. univ.*, II, 12.) Et J.-J. Rousseau, par antiphrase : « Vous êtes *noté* d'amitié pour moi. (*Corresp.*, t. V, p. 221.)
L'historien dont parle ici Corneille est Loys de Mayerne Turquet, auteur d'une *Histoire générale d'Espagne*, Lyon, 1537, composée d'après celle de Mariana. Chimène, dit-il, « faisoit grandes et continuelles plaintes de la mort

ment consolée de la mort de son père, et a voulu taxer de légèreté une action qui fut imputée à grandeur de courage par ceux qui en furent les témoins. Deux romances Espagnoles, que je vous donnerai en suite de cet avertissement, parlent encor plus en sa faveur. Ces sortes de petits poëmes sont comme des originaux décousus de leurs anciennes histoires, et je serois ingrat envers la mémoire de cette héroïne, si après l'avoir fait connaître en France, et m'y être fait connaître par elle, je ne tâchais de la tirer de la honte qu'on lui a voulu faire, parce qu'elle a passé par mes mains. Je vous donne donc ces pièces justificatives de la réputation où elle a vécu, sans dessein de justifier la façon dont je l'ai fait parler français. Le temps l'a fait pour moi, et les traductions qu'on en a faites en toutes les langues qui servent aujourd'hui à la scène, et chez tous les peuples où l'on voit des théâtres, je veux dire en italien, flamand et anglais, sont d'assez glorieuses apologies contre tout ce qu'on en a dit[1]. Je n'y ajouterai pour toute chose qu'environ une douzaine de vers espagnols qui semblent faits exprès pour la défendre. Ils sont du même auteur qui l'a traitée avant moi, D. Guillen de Castro, qui dans une autre comédie qu'il intitule *Engañarse engañando*[2], fait dire à une Princesse de Bearn :

A mirar,
Bien el mundo, que el tener
Appetitos que vencer,
Y occasiones que dexar,
Examinan el valor

de son père; mais il ne passa longtemps qu'elle-même pria le roi de faire le mariage d'elle et du Cid, ce qu'il fit, et ainsi demeura cette dame toute consolée. » (P. 334, cité par M. Marty-Laveaux.)

1. Voir ci-dessus, p. 30.

2. *Se tromper en trompant.* Ce titre rappelle le vieux proverbe français cité et regretté par la Fontaine (liv. IV, fable IX) :

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même.

En la muger, yo dixera
Lo que siento, porque fuera
Luzimiento de mi honor.
Pero malicias fundadas
En honras mal entendidas
De tentationes vencidas
Hazen culpas declaradas :
Y asi la que el desear
Con el resistir apunta,
Vence dos vezes si junta
Con el resistir el callar[1].

C'est, si je ne me trompe, comme agit Chimène dans mon ouvrage, en présence du Roi et de l'Infante, parce que quand elle est seule, ou avec sa confidente, ou avec son amant, c'est une autre chose. Ses mœurs sont inégalement égales, pour parler en termes de notre Aristote, et changent suivant les circonstances des lieux, des personnes, des temps, et des occasions, en conservant toujours le même principe.

Au reste je me sens obligé de désabuser le public de deux erreurs qui s'y sont glissées touchant cette tragédie, et qui semblent avoir été autorisées par mon silence. La première est que j'aie convenu de juges[2] touchant son mérite, et m'en sois rapporté au sentiment de ceux qu'on a priés d'en juger. Je m'en tairois encor, si ce faux bruit n'avoit été jusque chez M. de Balzac dans sa province, ou pour me servir de ses paroles mêmes, dans son désert[3], et si je n'en avois vu depuis peu les marques dans cette admirable lettre[4] qu'il a écrite sur ce sujet, et qui ne fait pas la moindre

1. « A bien examiner le monde, il est plein de tentations à vaincre et d'occasions à eviter. — On cherche à apprécier le mérite des femmes ; pour moi, je dirais volontiers ma pensée, puisque ce serait un nouveau lustre pour mon honneur. — Mais la malignite, s'autorisant de fausses idées d'honneur, voit dans les tentations vaincues l'aveu d'autant de fautes. — Aussi, celle qui aiguise le désir par la résistance remporte une double victoire, si elle sait à la fois résister et se taire. »

2. Voir ci-dessus, p. 17 et 18.

3. « Le desert ne m'a pas rendu si sauvage que je ne sois touché des raretés qu'on nous apporte du monde, » dit Balzac dans sa lettre à Scudery.

3. Voir ci-dessus, p. 21, l'analyse et un extrait de cette lettre, où Balzac, en effet, rend pleine justice à Corneille.

richesse des deux derniers trésors qu'il nous a donnés [1]. Or comme tout ce qui part de sa plume regarde toute la postérité, maintenant que mon nom est assuré de passer jusqu'à elle dans cette lettre incomparable, il me seroit honteux qu'il y passât avec cette tache, et qu'on pût à jamais me reprocher d'avoir compromis de ma réputation [2]. C'est une chose qui jusqu'à présent est sans exemple, et de tous ceux qui ont été attaqués comme moi, aucun que je sache n'a eu assez de faiblesse pour convenir d'arbitres avec ses censeurs, et s'ils ont laissé tout le monde dans la liberté publique d'en juger, ainsi que j'ai fait, ç'a été sans s'obliger non plus que moi à en croire personne. Outre que dans la conjoncture où étoient lors les affaires du *Cid*, il ne falloit pas être grand devin pour prévoir ce que nous en avons vu arriver [3]. A moins que d'être tout à fait stupide, on ne pouvoit pas ignorer que comme les questions de cette nature ne concernent ni la religion, ni l'état, on en peut décider par les règles de la prudence humaine aussi bien que par celles du théâtre, et tourner sans scrupule le sens du bon Aristote du côté de la politique [4]. Ce n'est pas que je sache si ceux qui ont jugé du *Cid*, en ont jugé suivant leur sentiment ou non, ni même que je veuille dire qu'ils en aient bien ou mal jugé, mais seulement que ce n'a jamais

1. Allusion aux deux recueils qui avaient paru l'année précédente, sous le titre de *Lettres choisies du sieur de Balzac* (1647, deux parties).

2. *Compromettre de*. Comme *compromettre*. *De* a ici le sens latin. On ne trouve pas d'autre exemple de *compromettre de*, qui, suivant l'Académie et Furetière, ne devait s'employer que dans le sens juridique ; il signifiait alors « s'engager par acte à, s'en rapporter au jugement d'un arbitre sur un sujet en litige. »

3. Corneille pouvait se permettre cette liberté de langage sur la persécution dont sa pièce avait été l'objet : le cardinal de Richelieu était mort en 1642.

4. *La politique* semble désigner ici, non pas la nécessité d'obéir à une raison d'Etat, mais l'intérêt particulier des juges et leur habileté à le servir par un acte de complaisance. C'est au XVII[e] siècle le sens du mot ainsi employé. « Cette malheureuse *politique* qui nous fait avoir pour les grands une complaisance si aveugle. » (BOURDALOUE, *Serm. sur la Passion.*)

été de mon consentement qu'ils en ont jugé, et que peut-être je l'aurois justifié sans beaucoup de peine, si la même raison qui les a fait parler, ne m'avoit obligé à me taire. Aristote ne s'est pas expliqué si clairement dans sa Poétique, que nous n'en puissions faire ainsi que les philosophes, qui le tirent chacun à leur parti dans leurs opinions contraires [1], et comme c'est un pays inconnu pour beaucoup de monde, les plus zélés partisans du *Cid* en ont cru ses censeurs sur leur parole, et se sont imaginés avoir pleinement satisfait à toutes leurs objections, quand ils ont soutenu qu'il importoit peu qu'il fût selon les règles d'Aristote, et qu'Aristote en avoit fait pour son siècle, et pour des Grecs, et non pas pour le nôtre et pour des Français [2].

Cette seconde erreur que mon silence a affermie n'est pas moins injurieuse à Aristote qu'à moi. Ce grand homme a traité la poétique avec tant d'adresse et de jugement, que les préceptes qu'il nous en a laissés [3] sont de tous les temps et de tous les peuples, et bien loin de s'amuser au détail [4]

1. Il s'agit de la *règle des trois unités* de temps, de lieu et d'action, dont Boileau a donné cette fameuse formule (*Art poét.*, ch. III) :

> Qu'en *un lieu*, qu'en *un jour*, *un seul fait* accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Cette règle des trois unités, si sévèrement imposée, au nom d'Aristote, jusqu'à la révolution romantique, n'est nulle part dans Aristote, qui se contente de recommander l'unité d'intérêt. Mairet fut le premier auteur tragique français, qui s'imposa, dans sa *Sophonisbe*, cette triple contrainte. Richelieu, séduit par une telle régularité, ne se contenta pas de l'imiter; il l'érigea en règle et la fit formuler comme telle par le théoricien dramatique du temps, l'abbé d'Aubignac, qui la mit gratuitement sous le couvert et l'autorité d'Aristote. Les Grecs ne se faisaient pas faute de changer le lieu de l'action dans leurs tragédies (ainsi les *Euménides* d'Eschyle, dont l'action se passe alternativement à Delphes et à Athènes) et surtout dans leurs comédies. Avec les difficultés qu'elles accumulaient comme à plaisir, les trois unités provoquèrent bien des tragédies médiocres, mais quelques-uns de nos chefs-d'œuvre classiques leur durent, grâce à la condensation de l'intérêt et de l'action dans des limites inflexibles, une beauté sobre et sévère, qui n'a pas été surpassée.

2. Ici Corneille prend aisément son parti des fautes contre les règles signalées dans *le Cid*, mais, dans les tragédies qui suivirent, il s'efforça de se conformer scrupuleusement à ces mêmes règles, et, à certains égards, on peut le regretter (v. plus haut, p. 24 et 25).

3. Les édit. de 1654 et de 1656 portent « donnés. »

4. « Travail » (Édit. 1654 et 1656).

des bienséances et des agréments qui peuvent être divers selon que ces deux circonstances sont diverses, il a été droit aux mouvements de l'âme dont la nature ne change point. Il a montré quelles passions la tragédie doit exciter dans celles de ses auditeurs; il a cherché quelles conditions sont nécessaires, et aux personnes qu'on introduit, et aux événements qu'on représente, pour les y faire naître; il en a laissé des moyens qui auroient produit leur effet partout dès la création du monde, et qui seront capables de le produire encor partout, tant qu'il y aura des théâtres et des acteurs; et pour le reste que les lieux et les temps peuvent changer, il l'a négligé, et n'a pas même prescrit le nombre des actes, qui n'a été réglé que par Horace beaucoup après lui [1].

Et certes je serois le premier qui condamneroit *le Cid*, s'il péchait contre ces grandes et souveraines maximes que nous tenons de ce philosophe, mais bien loin d'en demeurer d'accord, j'ose dire que cet heureux poëme n'a si extraordinairement réussi, que parce qu'on y voit les deux maîtresses conditions (permettez-moi cet [2] épithète) que demande ce grand maître aux excellentes tragédies, et qui se trouvent si rarement assemblées dans un même ouvrage qu'un des

1. Les Grecs ne connaissaient pas la division d'une pièce en actes, et nulle part Aristote n'en fait mention. Lorsque les acteurs principaux disparaissaient et que l'action s'arrêtait pour se continuer hors de la vue du spectateur, le chœur prenait la parole et occupait la scène. Les pièces grecques ne se divisaient que théoriquement en plusieurs parties distinctes, qui marquaient l'exposition du sujet, le développement de l'intrigue, le dénouement (*protase*, *épitase*, *catastase*). Les Latins, au contraire, employèrent de bonne heure la division par acte, et Horace en formula ainsi la règle rigoureuse (*Ars poet.*, 189) :

> Neve minor, neu sit quinto productior actu
> Fabula.

Le XVIIe siècle presque tout entier pratiqua cette loi et les pièces eurent alors cinq actes. Les modernes, tout en conservant une division, qui permet de reposer l'attention du spectateur, proportionnent le nombre des actes à la nature et à l'importance du sujet traité.

2. *Epithète* a été longtemps du masculin. Neutre en latin, il avait passé en français au masculin, comme la plupart des substantifs du même genre. Cf. Balzac (cité par Ménage, *Observ. sur la langue françoise*) : « épithètes oisifs », et Vaugelas (*Rem. sur la langue franç.*) : « épithète mal placé ».

plus doctes commentateurs de ce divin traité qu'il en a fait, soutient que toute l'antiquité ne les a vus se rencontrer que dans le seul Œdipe[1]. La première est, que celui qui souffre et est persecuté, ne soit ni tout méchant ni tout vertueux, mais un homme plus vertueux que méchant, qui par quelque trait de faiblesse humaine qui ne soit pas un crime, tombe dans un malheur qu'il ne mérite pas : l'autre, que la persecution et le péril ne viennent point d'un ennemi, ni d'un indifférent, mais d'une personne qui doive aimer celui qui souffre et en être aimée. Et voilà, pour en parler sainement, la veritable et seule cause de tout le succès du *Cid* en qui l'on ne peut méconnaître ces deux conditions sans s'aveugler soi même pour lui faire injustice. J'achève donc en m'acquittant de ma parole, et après vous avoir dit en passant ces deux mots pour *le Cid* du théâtre, je vous donne en faveur de la Chimène de l'histoire, les deux romances que je vous ai promis[2].

J'oubliois[3] à vous dire que quantité de mes amis ayant jugé à propos que je rendisse compte au public de ce que j'avois emprunté de l'auteur Espagnol dans cet ouvrage, et m'ayant témoigné le souhaiter, j'ai bien voulu leur donner cette satisfaction. Vous trouverez donc tout ce que j'en ai traduit imprimé d'une autre lettre[4], avec un chiffre au commencement, qui servira de marque de renvoi pour trouver les vers espagnols au bas de la même page. Je garderai ce même ordre dans la mort de Pompée pour les vers de Lucain, ce

1. Ce « docte commentateur » est Robortello, philologue italien du XVI[e] siècle, qui donna une bonne édition de la *Poétique* d'Aristote, avec commentaire et traduction latine. Corneille le cite et commente dans son *Discours de la tragédie*.
2. Ces deux romances sont tirées du *Romancero general* (traduit en français, par M. Damas-Hinard).
3. Ce dernier alinéa disparait dans les éditions postérieures à 1654, car Corneille supprime alors les extraits de Guillem de Castro.
4. C'est-à-dire en lettres italiques.

qui n'empêchera pas que je ne continue aussi ce même changement de lettre toutes les fois que mes acteurs rapportent quelque chose qui s'est dit ailleurs que sur le théâtre, où vous n'imputerez rien qu'à moi si vous n'y voyez ce chiffre pour marque, et le texte d'un autre auteur au dessous.

Romance primero.

Delante el rey de Leon
Doña Ximena una tarde
Se pone á pedir justicia
Por la muerte de su padre :

Para contra el Cid la pide,
Don Rodrigo de Bivare,
Que huerfana la dejó,
Meña, y de muy poca edade.

« Si tengo razon, ó non,
Bien, rey, lo alcanzas y sabes,
Que los negocios de honra
No pueden disimularse.

Cada dia que amanece
Veo al lobo de mi sangre
Caballero en un caballo
Por darme mayor pesare.

Mándale, buen rey, pues puedes,
Que no me ronde mi calle,
Que no se venga en mujeres
El hombre que mucho vale.

Si mi padre afrentó al suyo,
Bien ha vengado á su padre :
Que si honras pagaron muertes,
Para su disculpa basten.

Encomendada me tienes,
No consientas que me agravien,
Que él que á mi se fiziere,
A tu corona se faze.

— Calledes, doña Ximena,
Que me dades pena grande.

1. « Corneille, dans ses diverses éditions, et après lui son frère, dans celle de 1692, impriment en italiques les discours directs, les paroles d'autrui rapportées par les acteurs, paroles qu'on met plus ordinairement aujourd'hui entre guillemets. » (Marty-Laveaux.)

Que yo daré buen remedio
Para todos vuestros males.

Al Cid no le he de ofender,
Que es hombre que mucho vale,
Y me defiende mis reynos,
Y quiero que me los guarde,

Pero yo faré un partido
Con el, que no os esté male,
De tomalle la palabra
Para que con vos se case. »

Contenta quedó Ximena.
Con la merced que le faze,
Que quien huerfana la fizó
Aquese mismo la ampare [1].

Romance segundo.

A Ximena, á Rodrigo
Prendió el rey palabra y mano
De juntarlos para en uno
En presencia de Layn Calvo [2].

Las enemistades viejas
Con amor se conformaron,
Que donde preside amor
Se olvidan muchos agravios.

. . . .

Llegaron justos los novios,
Y al dar la mano, y abraço
El Cid mirando á la novia,
Le dixó todo turbado :

1. Première romance. — « Devant le roi de Léon, doña Chimène vient un [illegible] demander justice touchant la mort de son père. — Elle demande justice contre le Cid, don Rodrigue de Bivar, qui la rendit orpheline lorsqu'elle était encore tout enfant. — « Si j'ai ou non raison, vous le savez de reste, ô roi ! car les affaires d'honneur ne se peuvent cacher. — Chaque jour qui luit, je vois le cruel qui a versé mon sang chevauchant sous mes yeux pour ajouter à mon chagrin. — Ordonnez-lui, bon roi, car vous le pouvez, qu'il ne rôde pas toujours dans ma rue : car un homme de grande valeur ne doit pas se venger sur des femmes. — Si mon père outragea le sien, il a bien vengé son père, et il doit lui suffire qu'une mort ait payé son honneur. — Je suis placée sous votre protection, ne souffrez pas que l'on m'insulte ; car tout outrage que l'on me fait, on le fait à votre couronne. — « Taisez-vous, doña Chimène, car vous m'affligez grandement, et je trouverai un bon remède à tous vos maux. — Je ne puis faire aucun tort au Cid, car c'est un homme qui vaut beaucoup : il me défend mes royaumes et je veux qu'il me les garde. — Mais je ferai avec lui un arrangement qui ne vous sera pas mauvais : je lui demanderai sa parole pour qu'il se marie avec vous. » — Chimène demeura contente de la grâce qui lui était accordée, et que celui qui l'avait rendue orpheline deviat son soutien. » (Trad. de M. Damas-Hinard, t. II, p. 24.)

2. Le père de don Diègue, dans la *Chronique* [illegible].

Maté a tu padre, Ximena,
Pero no á desaguisado,
Matèle de hombre á hombre,
Para vengar cierto agravio.

Maté hombre, y hombre doy,
Aqui estoy á tu mandado,
Y en lugar del muerto padre
Cobraste un marido honrado.

A todos pareció bien,
Su discrecion alabaron,
Y assi se hizieron las bodas
De Rodrigo el Castellano[3].

3. Seconde romance. — « De Rodrigue et de Chimène, le roi prit la parole et la main, afin de les unir tous deux en présence de Layn Calvo. — Les anciennes inimitiés s'apaisèrent dans l'amour : car, où préside l'amour, bien des injures s'oublient. — Les fiancés arrivèrent ensemble; et, au moment de donner à la mariée sa main et le baiser nuptial, le Cid, la regardant, lui dit tout ému : « J'ai tué ton père, Chimène, mais non en trahison : je l'ai tué d'homme à homme, pour venger une injure trop réelle. — J'ai tué un homme, et je te donne un homme; me voici à tes ordres, et en place d'un père mort tu as acquis un époux honoré. » — Cela parut bien à tous : on loua son esprit, et ainsi se firent les noces de Rodrigue le Castillan (Trad. de M. Damas-Hinard, t. II, p. 27.)

LE CID

TRAGÉDIE

ACTEURS [1]

D. FERNAND [2], premier roi de Castille.
D. URRAQUE, Infante de Castille.
D. DIÈGUE, père de D. Rodrigue.
D. GOMÈS, comte de Gormas, père de Chimène.
D. RODRIGUE, amant de Chimène.
D. SANCHE, amoureux de Chimène.
D. ARIAS, } gentilshommes castillans.
D. ALONSE, } gentilshommes castillans.
CHIMÈNE, fille de D. Gomès.
LÉONOR, gouvernante de l'Infante.
ELVIRE, gouvernante de Chimène.
UN PAGE de l'infante.

LA SCÈNE EST A SÉVILLE [3].

1. A partir de la fin du xvii[e] siècle on dit plutôt *personnages*. Ce dernier mot s'employait déjà au xvii[e] siècle, mais pas en vedette des pièces, où l'on voit toujours *acteurs*.

2. *Fernand* ou Ferdinand I[er], *le Grand*, roi de Castille dès 1033, du vivant de son père, Sanche III, roi de Navarre ; il conquit le royaume de Léon sur Bermude III, fit une guerre acharnée aux infidèles, imposa un tribut aux rois Maures de Tolède, Saragosse et Séville, vainquit près de Burgos son frère Garcias IV, roi de Navarre qui périt dans l'action, et mourut lui-même en 1065. Ses deux filles s'appelaient, l'une *doña Urraca*, et l'autre *doña Elvire*.

Les noms des autres acteurs se trouvent dans Mariana (v. page 39) ou dans Guillem de Castro, mais *D. Sanche* et *D. Alonse* jouent dans l'auteur espagnol un autre rôle que dans Corneille.

3. Tributaire de Ferdinand I[er], Séville ne fut conquise sur les Maures que deux cents ans après (1248) par Ferdinand III, *le Saint*. Dans l'*Examen* de sa tragédie, Corneille justifie cet anachronisme volontaire (p. 168). Quant au lieu de la scène, il ne le précise pas autrement : « Tout s'y passe... dans Séville, dit-il, et garde ainsi quelque espèce d'unité de lieu en général. » Le lieu particulier est tantôt dans la maison de Chimène, tantôt sur la place publique, tantôt au palais du roi. Voltaire remarque que « l'unité de lieu serait observée aux yeux des spectateurs, si on avait eu des théâtres dignes de Corneille, semblables à celui de Vicence, qui représente une ville, un palais, des rues, une place, etc. Car cette unité ne consiste pas à représenter toute l'action dans un cabinet, dans une chambre, mais dans plusieurs endroits contigus que l'œil puisse apercevoir sans peine. » Aujourd'hui, à la Comédie française, on change les décorations à chaque changement de lieu (voir page 35).

LE CID

TRAGÉDIE [1]

ACTE PREMIER

SCÈNE I [2]

Chez Chimène

CHIMÈNE, ELVIRE.

CHIMÈNE.

Elvire, m'as-tu fait un rapport bien sincère?
Ne déguises-tu rien de ce qu'a dit mon père [3]?

1. V. p. 3, n. 1.

2. Corneille substitua en 1664 cette scène unique à deux autres, la première entre Elvire et le comte, la seconde entre Elvire et Chimène. Il mettait en dialogue entre Elvire et le Comte ce que Chimène apprend par le récit d'Elvire. Voici la scène supprimée.

LE COMTE, ELVIRE.

ELV. Entre tous ces amants dont la jeune ferveur
Adore votre fille et brigue ma faveur,
Don Rodrigue et don Sanche à l'envi font paraître
Le beau feu qu'en leur cœur ses beautés ont fait naître.
Ce n'est pas que Chimène écoute leurs soupirs,
Ou d'un regard propice anime leurs désirs :
Au contraire, pour tous dedans l'indifférence
Elle n'ôte à pas un ni donne d'espérance,
Et sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux,
C'est de votre seul choix qu'elle attend un époux.
LE COMTE. — (Elle est dans le devoir; tous deux sont dignes d'elle), etc.

La Comédie française, revenant au texte primitif, adopte actuellement la distribution en deux scènes, qui a l'avantage de nous apprendre plus tôt les espérances du comte et de rendre ainsi plus vraisemblable sa fureur contre don Diègue. V. ci-après, p. 56 :

Le roi doit à son fils choisir un gouverneur
Ou plutôt m'élever à ce haut rang d'honneur.

3. « C'est une combinaison propre à Corneille d'avoir supposé les deux pères instruits de l'amour de leurs enfants et disposés à le favoriser. Il en a tiré quelques traits remarquables, et le nœud devient par là plus complexe dès le commencement. » (Viguier, *Anal. comparat. du Cid.*)

ELVIRE.

Tous mes sens à moi-même en sont encor charmés :
Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez;
Et, si je ne m'abuse à lire[1] dans son âme,
Il vous commandera de répondre à sa flamme.

CHIMÈNE.

Dis-moi donc, je te prie, une seconde fois
Ce qui te fait juger qu'il approuve mon choix;
Apprends-moi de nouveau quel espoir j'en dois prendre :
Un si charmant discours ne se peut trop entendre;
Tu ne peux trop promettre aux feux de notre amour
La douce liberté de se montrer au jour.
Que t'a-t-il répondu sur la secrète brigue
Que font auprès de toi don Sanche et don Rodrigue?
N'as-tu point trop fait voir quelle inégalité
Entre ces deux amants me penche[2] d'un côté?

ELVIRE.

Non, j'ai peint votre cœur dans une indifférence
Qui n'enfle d'aucun d'eux ni détruit l'espérance[3]
Et, sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux,
Attend l'ordre d'un père à choisir[4] un époux.
Ce respect l'a ravi, sa bouche et son visage
M'en ont donné sur l'heure un digne témoignage[5],
Et, puisqu'il vous en faut encor faire un récit,

1. *A lire,* comme *en lisant*. Voltaire traite cette expression de solécisme. Elle est pourtant bien correcte et consacrée par l'usage. Corneille et ses contemporains se servaient très souvent de *à* pour remplacer *en*, *pour*, *de*, entre deux verbes. Il y en a plusieurs exemples dans *le Cid*. D'autre part, cf. Molière (*Sgan.*, III, 1) : « Depuis assez longtemps je tâche *à* le comprendre. » Et Bossuet (*Hist. univ.*, III, 2) : « A remonter encore plus haut, on voit que... »

2. L'Académie voit un solécisme dans cet emploi de *pencher* pris activement au sens figuré ; mais les plus grands écrivains du XVII[e] siècle en font un fréquent usage. Ainsi Pascal (*Prov.*, V) : « Dieu répand dans l'âme quelque chose qui la *penche* vers la chose commandée. » Et Bossuet (*Lib. Arb.*, II) : « Il n'y a aucune raison qui nous *penche* d'un côté plutôt que d'un autre. »

3. *Var.* Qui n'enfle de pas un ni détruit l'espérance,
Et sans rien voir d'un œil trop sévère ou trop doux (1660).

4. Tournure latine (*ad eligendum*). Cf. plus loin (v. 1419) : un prétexte *à* ne paroître pas. » Cette tournure est des plus fréquentes dans Corneille. On en multiplierait les exemples sans sortir du théâtre classique :

... Mon cœur, accablé de mille déplaisirs,
Cherche la solitude *à* cacher ses soupirs (*Horace*, I, 1).

Mon chagrin l'importune, et le trouble où je suis
Veut de la solitude *à* calmer tant d'ennuis (*Cinna*, III, 2).

5. *Var.* M'en ont donné tous deux un soudain témoignage (1660).

Voici d'eux et de vous ce qu'en hâte il m'a dit :
« Elle est dans le devoir, tous deux sont dignes d'elle.
« Tous deux formés d'un sang noble, vaillant, fidèle,
« Jeunes, mais qui font lire aisément dans leurs yeux
« L'éclatante vertu de leurs braves aïeux.
« Don Rodrigue surtout n'a trait en son visage[1]
« Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image,
« Et sort d'une maison si féconde en guerriers,
« Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers.
« La valeur de son père, en son temps sans pareille,
« Tant qu'a duré sa force, a passé pour merveille ;
« Ses rides sur son front ont gravé ses exploits[2]
« Et nous disent encor ce qu'il fut autrefois.
« Je me promets du fils ce que j'ai vu du père ;
« Et ma fille, en un mot, peut l'aimer et me plaire. »
Il allait au conseil, dont l'heure qui pressoit[3]

1. *Var.* Don Rodrigue surtout n'a trait de son visage (1637, in-12).
Les suppressions de l'article défini ou indéfini sont très fréquentes dans Corneille et ses contemporains. La langue se ressent encore du XVIe siècle, où cette suppression était pour ainsi dire la règle.

2. « J'ai vu feu M. Corneille fort en colère contre M. Racine pour une bagatelle, tant les poètes sont jaloux de leurs ouvrages. M. Corneille avait dit de don Diègue :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

M. Racine, par manière de parodie, s'en joua dans les *Plaideurs*, où il dit d'un sergent (acte I, sc. I) :

Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits.

Quoi ! disoit M. Corneille, ne tient-il qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens? » (*Menagiana*, t. III, p. 306, éd. de 1715.)

3. Le comte, dans la première scène non remaniée, continuait ainsi :

Va t'en entretenir ; mais dans cet entretien
Cache mon sentiment et découvre le sien.
Je veux qu'à mon retour nous en parlions ensemble ;
L'heure à présent m'appelle au conseil qui s'assemble :
Le Roi doit à son fils choisir un gouverneur,
Ou plutôt m'élever à ce haut rang d'honneur ;
Ce que pour lui mon bras chaque jour exécute
Me défend de penser qu'aucun me le dispute.

SCÈNE II

CHIMÈNE, ELVIRE.

ELVIRE, *seule*. Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants
Et que tout se dispose à leurs contentements !
CHIM. Eh bien ! Elvire, enfin que faut-il que j'espère ?
Que dois-je devenir, et que t'a dit mon père ?
ELV. Deux mots dont tous vos sens doivent être charmés
(Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez.)
CHIM. L'excès de ce bonheur me met en défiance :
Puis-je à de tels discours donner quelque croyance ?
ELV. Il passe bien plus outre, il approuve ses feux,
Et vous doit commander de répondre à ses vœux.

A tranché ce discours qu'à peine il commençoit,
Mais à ce peu de mots je crois que sa pensée
Entre vos deux amants n'est pas fort balancée.
Le roi doit à son fils élire un gouverneur,
Et c'est lui que regarde un tel degré d'honneur;
Ce choix n'est pas douteux, et sa rare vaillance
Ne peut souffrir[1] qu'on craigne aucune concurrence.
Comme ses hauts exploits le rendent sans égal,
Dans un espoir si juste il sera sans rival :
Et, puisque don Rodrigue a résolu[2] son père,
Au sortir du conseil, à proposer l'affaire,
Je vous laisse à juger s'il prendra bien son temps,
Et si tous vos désirs seront bientôt contents.

CHIMÈNE.

Il semble toutefois que mon âme troublée
Refuse cette joie et s'en trouve accablée.
Un moment donne au sort des visages divers[3],
Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers.

ELVIRE.

Vous verrez cette crainte heureusement déçue[4].

CHIMÈNE.

Allons, quoiqu'il en soit, en attendre l'issue.

Jugez après cela, puisque tantôt son père
Au sortir du conseil doit proposer l'affaire,
S'il pouvoit avoir lieu de mieux prendre son temps,
(Et si tous vos désirs seront bientôt contents.) (1637-56.)

Var. Il alloit au conseil dont l'heure qu'il pressoit (1660).

1. Dans le sens du latin *pati*, *permettre que*. Cf. dans *Polyeucte*, III, 3 : « *Souffrez que* votre fille embrasse vos genoux. » Fréquent au XVIIe siècle.

2. CORNEILLE disait aussi, dans le même sens, *résoudre de* :

Résous-la de t'aimer, si tu veux qu'elle vive (*Héracl.*, I, 1).

Ne s'emploie guère plus.

3. Cf. RACINE, *Andromaque* (I, 1) :

Ma fortune va prendre une *face* nouvelle

4. *Var.* Vous verrez votre crainte heureusement déçue

SCÈNE II[1]

La Salle du Trône au Palais.

L'INFANTE, LÉONOR, PAGE.

L'INFANTE[2].

Page, allez avertir Chimène de ma part[3]
Qu'aujourd'hui pour me voir elle attend un peu tard,
Et que mon amitié se plaint de sa paresse.

(Le page rentre.)

LÉONOR.

Madame, chaque jour même désir vous presse ;
Et dans son entretien[4] je vous vois chaque jour[5]
Demander en quel point se trouve son amour[6].

L'INFANTE.

Ce n'est pas sans sujet; je l'ai presque forcée

1. La scène reste vide et les acteurs entrent et sortent sans se voir et sans se parler. Ce défaut, commun alors à tous les théâtres de l'Europe, dit Voltaire, et qui ne serait plus aujourd'hui supporté, est fréquent dans *le Cid*; il se retrouve trois fois dans le premier acte, entre la première et la seconde scène, la seconde et la troisième, la cinquième et la sixième.

2. Voir la notice, p. 34, sur la suppression du rôle de l'Infante. On le trouvait froid, monotone et même un peu comique, par l'insistance de doña Urraque à se faufiler dans le cœur de Rodrigue sans y parvenir. Dans la pièce espagnole, il est plus développé, par suite plus vivant, et donne lieu à des épisodes naturels et agréables (voir l'analyse, p. 174). Napoléon Ier défendait ainsi l'Infante de Corneille : « Ce rôle est fort bien imaginé. Corneille a voulu nous donner la plus haute idée du mérite de son héros, et il est glorieux pour le Cid d'être aimé par la fille de son roi en même temps que par Chimène. » — « La remarque est vraie, ajoute Sainte-Beuve, qui rapporte ce jugement, mais il n'est pas étonnant toutefois que l'Infante chez Corneille à la représentation, paraisse inutile, puisque dans la pièce, telle même qu'il l'a conçue, tout tend à la rapidité et au plus grand effet par le resserrement... Faute de place et d'espace, l'Infante, dans la pièce française, n'est pas un personnage vivant, et, s'il est permis de dire, en chair et en os; ce n'est qu'un double ou triple sentiment dialogué : le sentiment de l'amour par opposition avec celui du devoir ou de la dignité. » (*Nouv. Lund.*, t. VII, p. 261.)

3. *Var.* Va-t'en trouver Chimène et lui dis de ma part (1637-44).

4. Tournure concise et elliptique comme Corneille en a beaucoup.

5. *Var.* Et je vous vois pensive et triste chaque jour (1637-56).

6. *Var.* L'informer avec soin comme va son amour (1637-44).
Var. Demander avec soin comme va son amour (1648-56).

En remplaçant l'*informer* par *demander*, Corneille obéissait à une critique juste de Scudéry : « Cela n'est pas bien dit : il devrait y avoir *vous informer* et non pas l'*informer*. »

A recevoir les traits dont son âme est blessée :
Elle aime don Rodrigue et le tient de ma main.
Et par moi don Rodrigue a vaincu son dédain;
Ainsi de ces amants ayant formé les chaînes,
Je dois prendre intérêt à voir finir leurs peines[1],

LÉONOR.

Madame, toutefois parmi leurs bons succès[2]
Vous montrez un chagrin qui va jusqu'à l'excès.
Cet amour qui tous deux les comble d'allégresse
Fait-il de ce grand cœur la profonde tristesse?
Et ce grand intérêt que vous prenez pour eux
Vous rend-il malheureuse, alors qu'ils sont heureux?
Mais je vais trop avant et deviens indiscrète.

L'INFANTE.

Ma tristesse redouble à la tenir secrète.
Écoute, écoute enfin comme j'ai combattu,
Ecoute quels assauts brave encor ma vertu[3].
L'amour est un tyran qui n'épargne personne[4].
Ce jeune cavalier[5], cet amant que je donne[6],
Je l'aime.

LÉONOR.

Vous l'aimez!

1. *Var.* Je dois prendre intérêt à la fin de leurs peines.

2. *Succès* a ici son sens étymologique de *résultat*, heureux ou malheureux; aussi *bon* n'est-il pas une épithète oiseuse. « Les *mauvais succès*, dit Bossuet, sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement. » (*Or. f Reine d'Anglet.*)

3. *Var.* Et plaignant ma foiblesse admire ma vertu (1639-56).
Var. Et plaignant ma tristesse admire ma vertu (1638).

Ἔρως ἀνίκατε μάχαν,
Ἔρως ὃς ἐν κτήμασι πίπτεις,
. . . .
Καί σ' οὔτ' ἀθανάτων φύξιμος οὐδεὶς
Οὔθ' ἀμερίων ἐπ' ἀνθρώπων· ὁ δ' ἔχων μέμηνεν.
(Sophocle, *Antigone*, 781.)

« Amour, toi qu'on ne peut vaincre, amour, toi qui fonds sur les puissants, ...Nul ne saurait t'échapper, ni parmi les immortels, ni parmi les hommes, ces êtres d'un jour, et qui te possède devient furieux. »

5. Mot encore assez nouveau du temps de Corneille; veut dire ici homme bien né et bien élevé, par analogie avec *chevalier*. Corneille l'emploie souvent dans ce sens et l'applique même à Polyeucte et à Néarque, qu'il appelle « deux *cavaliers* étroitement liés ensemble d'amitié. »

6. *Var.* Ce jeune chevalier, cet amant que je donne (1638-44).

L'INFANTE.

Mets la main sur mon cœur,
Et vois comme il se trouble au nom de son vainqueur,
Comme il le reconnaît !

LÉONOR.

Pardonnez-moi, madame,
Si je sors du respect pour blâmer cette flamme[1].
Une grande princesse à ce point s'oublier
Que d'admettre en son cœur un simple chevalier[2] !
Et que dirait le roi, que dirait la Castille?
Vous souvient-il encore de qui vous êtes fille[3]?

L'INFANTE.

Il m'en souvient si bien, que j'épandrai[4] mon sang
Avant que je m'abaisse à démentir mon rang.
Je te répondrais bien que dans les belles âmes
Le seul mérite a droit de produire des flammes[5];
Et, si ma passion cherchait à s'excuser,
Mille exemples fameux pourraient l'autoriser :
Mais je n'en veux point suivre où ma gloire s'engage[6];
La surprise des sens n'abat point mon courage[7];
Et je me dis toujours qu'étant fille de roi
Tout autre qu'un monarque est indigne de moi.
Quand je vis que mon cœur ne se pouvait défendre,
Moi-même je donnai ce que je n'osais prendre.
Je mis, au lieu de moi, Chimène en ses liens,

1. *Var.* Si je sors du respect pour blâmer votre flamme (1638).

2. *Var.* Choisir pour votre amant un simple chevalier! (1638-44).
Var. Choisir pour votre amant un simple cavalier! (1638-56).

3. *Var.* Et que dira le Roi? que dira la Castille?
Vous souvenez-vous point de qui vous êtes fille?
L'INF. Oui, oui, je m'en souviens et j'épandrai mon sang
Plutôt que de rien faire indigne de mon rang (1637-56).

4. « *Épandre* s'employait jadis dans toutes les acceptions que nous réservons aujourd'hui au composé *répandre*. » (MARTY-LAVEAUX, *Lex. de la langue de Corn.*) Cf. Corneille (*Cinna*, IV, 3) :

J'abandonne mon sang à qui voudra l'*épandre*.

5. Phraséologie amoureuse, mise à la mode par l'Hôtel de Rambouillet, et dont quelques traces font tache dans *le Cid*.

6. « Ce dernier mot, observe l'Académie, ne dit pas assez pour signifier *ma gloire court fortune*. »

7. *Var.* Si j'ai beaucoup d'amour, j'ai bien plus de courage (1637-56).

Et j'allumai leurs feux pour éteindre les miens[1].
Ne t'étonne donc plus si mon âme gênée[2]
Avec impatience attend leur hyménée;
Tu vois que mon repos en dépend aujourd'hui;
Si l'amour vit d'espoir, il périt avec lui;
C'est un feu qui s'éteint, faute de nourriture;
Et, malgré la rigueur de ma triste aventure,
Si Chimène a jamais Rodrigue pour mari,
Mon espérance est morte, et mon esprit guéri.
Je souffre cependant un tourment incroyable.
Jusques à cet hymen Rodrigue m'est aimable:
Je travaille à le perdre, et le perds à regret;
Et de là prend son cours mon déplaisir[3] secret.
Je vois avec chagrin que l'amour me contraigne[4]
A pousser des soupirs pour ce que je dédaigne;
Je sens en deux partis mon esprit divisé.
Si mon courage est haut, mon cœur est embrasé.
Cet hymen m'est fatal, je le crains, et souhaite[5]:
Je n'ose en espérer qu'une joie imparfaite[6].

1. Cf. le fameux vers de Racine (*Androm.*, I, 4) :

> Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Mais dans Corneille l'antithèse est naturelle, tandis qu'elle est froide et forcée dans Racine.

2. *Gêner* (du latin *gehenna*, qui, dans l'Ecriture, désigne l'enfer, par allusion à la vallée de Geennom, près de Jérusalem, dans laquelle les Juifs brûlaient des enfants en l'honneur des idoles), eut d'abord le sens de *mettre à la torture*, au propre et au figuré, il perdit graduellement de sa force, et, aujourd'hui, il signifie seulement incommoder; dès le XVII[e] siècle on le trouve dans ce dernier sens. Ainsi Corneille l'emploie également dans toute l'énergie de sa signification première et dans un sens bien radouci. Il dit dans *Rodogune* (I, 5) :

> La Reine, à la *gêner* prenant mille délices,
> Ne commettoit qu'à moi l'ordre de ses supplices

Et dans le *Menteur* (V, 3) :

> De mon premier amour j'ai l'âme un peu *gênée*.

Var. Si l'amour vit d'espoir, il meurt avecque lui (1637-56).

3. Comme *gêne*, ce mot a perdu beaucoup de sa force; autrefois il signifiait d'ordinaire profond chagrin, grande affliction. Corneille l'emploie souvent dans ce sens, et Racine dit de même (*Andr.*, I, 1) :

> Parmi les *déplaisirs* où mon âme se noie.

4. *Var.* Je suis au désespoir que l'amour me contraigne (1637-60).

5. L'ellipse du pronom régime se rencontre quelquefois au XVII[e] siècle. C'est un reste des habitudes latines de construction, si fréquentes au siècle précédent.

Var. Je ne m'en promets rien qu'une joie imparfaite.
Ma gloire et mon amour ont tous deux tant d'appas.
Que je meurs s'il s'achève et ne s'achève pas (1637-56)

Ma gloire et mon amour ont pour moi tant d'appas,
Que je meurs s'il s'achève ou ne s'achève pas.

LÉONOR.

Madame, après cela, je n'ai rien à vous dire,
Sinon que de vos maux avec vous je soupire :
Je vous blâmais tantôt, je vous plains à présent ;
Mais, puisque dans un mal si doux et si cuisant
Votre vertu combat et son charme et sa force,
En repousse l'assaut, en rejette l'amorce,
Elle rendra le calme à vos esprits flottants.
Espérez donc tout d'elle, et du secours du temps ;
Espérez tout du ciel : il a trop de justice
Pour laisser la vertu dans un si long supplice[1].

L'INFANTE.

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir[2].

LE PAGE.

Par vos commandements Chimène vous vient voir.

L'INFANTE, à Léonor.

Allez l'entretenir en cette galerie.

LÉONOR.

Voulez-vous demeurer dedans[3] la rêverie ?

1. *Var.* Pour souffrir la vertu si longtemps au supplice (1637-56).

2. La critique de cette pointe à l'italienne est dans la chute du sonnet d'Oronte (*Misanth.*, I, 2) :

Belle Philis on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Ces froides antithèses entre l'espérance et le désespoir viennent pourtant du vers si naturel et si juste de Virgile (*Én.*, II, 354).

Una salus victis nullam sperare salutem.

L'Académie, malheureuse ici dans l'éloge, comme ailleurs dans le blâme, défend ce vers contre Scudéry.

3. « Corneille, comme tous ses contemporains, employait très fréquemment *dedans* en guise de préposition : du reste, Vaugelas, qui condamnait cet emploi du mot, le permettait aux poëtes ; mais bientôt les grammairiens n'admirent plus aucune exception. » (MARTY-LAVEAUX, *Lex. Corn.*). On voit, par les diverses éditions de Corneille, qu'après avoir employé sans scrupule *dedans* pour *dans*, il essaya de se conformer à la règle nouvelle toutes les fois que le remplacement du premier mot par le second n'entraînait pas une refonte complète de son vers. Ses contemporains moins scrupuleux continuèrent à dire en vers et en prose malgré Vaugelas et Ménage :

Je lis *dedans* son âme et vois ce qui le presse.
(MOLIÈRE, *Dép. am.*, III, 5.)

J'en voyais et dehors et *dedans* nos murailles.
(RACINE, *Théb.*, II, 1.)

Plus tard, Fénelon disait encore en parlant de Dieu : « Il n'est ni *dedans* ni dehors le monde. » (*Exist. de Dieu*, 347.)

L'INFANTE.

ion, je veux seulement, malgré mon déplaisir,
emettre mon visage un peu plus à loisir.
e vous suis. Juste ciel, d'où j'attends mon remède,
lets enfin quelque borne au mal qui me possède,
ssure mon repos, assure mon honneur.
ans le bonheur d'autrui je cherche mon bonheur;
et hyménée à trois également importe,
ends son effet plus prompt, ou mon âme plus forte.
'un lien conjugal joindre ces deux amants,
'est briser tous mes fers, et finir mes tourments.
lais je tarde un peu trop, allons trouver Chimène,
t par son entretien soulager notre peine.

SCÈNE III [1]

LE COMTE, D. DIÈGUE [2].

LE COMTE.

nfin vous l'emportez [3], et la faveur du roi
ous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi;
 vous fait gouverneur du prince de Castille.

D. DIÈGUE.

ette marque d'honneur qu'il met dans ma famille

1. On lit dans les œuvres de Boileau, sous le titre de *Chapelain décoiffé* ne spirituelle parodie de cette scène et des trois suivantes. Boileau n'en fut as le seul auteur; l'idée lui en vint dans une joyeuse réunion à sa maison 'Auteuil, en compagnie de Racine, Furetière et Chapelle; Racine y aurait eu plus grande part.

2. Autrefois les comédiens commençaient ici la représentation du *Cid* (voir ce sujet la notice, p. 34). Dans la pièce espagnole (v. l'appendice, . 172) cette scène se passait devant le roi et en plein conseil. « Nous oserions ffirmer, dit M. Viguier, que les circonstances du temps, les sévérités de ichelieu contre le duel, l'humeur susceptible de Louis XIII, ont seules mpêché Corneille de transporter la fière dispute et le fatal soufflet dans intérieur du conseil et en presence de la majeste royale. » (*Analyse comparat. Cid.*)

3. « *Le Cid* est tout ainsi en beaux debuts: *Rodrigue, as-tu du cœur? — A oi, comte, deux mots! Sire, Sire, justice!* Cela ne se soutient pas toujours, iais l'élan est donné, le coup de collier chevaleresque. *Le Cid* est une pièce oute de premier mouvement, et ou circule un lyrisme généreux. On ne iscute pas, on est enlevé. Malherbe avait de ces fiers débuts d'ode, de sonnet, e chanson. Corneille en a dans le dramatique. » (SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.* VII, p. 38.)

Montre à tous qu'il est juste, et fait connaître assez
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE

Pour grands que[1] soient les rois, ils sont ce que nous sommes :
Ils peuvent se tromper comme les autres hommes :
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans
Qu'ils savent mal payer les services présents.

D. DIÈGUE.

Ne parlons plus d'un choix dont votre esprit s'irrite;
La faveur l'a pu faire autant que le mérite [2].
Mais on doit ce respect au pouvoir absolu[3],
De n'examiner rien [4] quand un roi l'a voulu [5].
A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez en un autre [6],
Joignons d'un sacré nœud ma maison à la vôtre.
Vous n'avez qu'une fille, et moi je n'ai qu'un fils[7] :
Leur hymen peut nous rendre à jamais plus qu'amis :
Faites-nous cette grâce et l'acceptez pour gendre.

LE COMTE

A des partis plus hauts ce beau fils [8] doit prétendre;

Pour avec l'infinitif dans le sens de *bien que*, *quoique* avec un mode personnel, tournure vive et rapide, souvent employée par Corneille, abandonnée depuis, semble reprendre faveur. Remarquons que *pour*, en ce cas, est toujours joint à une phrase négative ou restrictive. Ainsi, dans cet autre exemple de Corneille (*Horace*, III, 4) :

> *Pour* aimer son mari, on ne hait pas ses frères.

2. *Var.* La faveur l'a pu faire avant que le mérite (1637, in-12).

3. *Var.* Vous choisissant peut-être on eût pu mieux choisir.
Mais le roi m'a trouvé plus propre à son désir (1637-56).

4. *Rien*, dérivé de *rem*, signifie proprement *quelque chose;* c'est la particule *ne*, exprimée ou sous-entendue, qui seule communique à ce mot un sens négatif qu'il n'a jamais par lui-même. V. Chassang, *Gr. fr.*, *Cours sup.*, § 267 et 388.

Les maximes de Corneille ne sont pas toujours absolues; elles dépendent avant tout des caractères et des situations. On lit dans *don Sanche* (III, 5) :

> Lorsque le déshonneur souille l'obéissance,
> Les rois devraient douter de leur toute puissance.

6. *Var.* A l'honneur qu'on m'a fait ajoutez-en un autre (1660 et 63).

7. *Var.* Rodrigue aime Chimène et ce digne sujet
De ses affections est le plus cher objet :
Consentez-y, monsieur, et l'acceptez pour gendre.
Le Comte. A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre (1637-56.)

8. Cette expression, d'une ironie élégante, et qui sent son homme de cour, révolte bien à tort la délicatesse de Voltaire. Vous pouvez juger, par ce seul trait, s'écrie-t-il, de l'état où était alors notre langue. Un mélange de termes familiers et nobles défigurait tous les ouvrages sérieux. »

Et le nouvel éclat de votre dignité
Lui doit enfler le cœur d'une autre vanité[1].
Exercez-la, monsieur[2], et gouvernez le prince;
Montrez-lui comme il faut régir une province,
Faire trembler partout les peuples sous sa loi,
Remplir les bons d'amour, et les méchants d'effroi;
Joignez à ces vertus celles d'un capitaine:
Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine,
Dans le métier de Mars se rendre sans égal,
Passer les jours entiers et les nuits à cheval,
Reposer tout armé, forcer une muraille,
Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille:
Instruisez-le d'exemple[3], et rendez-le parfait[4],
Expliquant à ses yeux vos leçons par l'effet.

D. DIÈGUE.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,
Il lira seulement l'histoire de ma vie.
Là, dans un long tissu de belles actions[5],
Il verra comme il faut dompter des nations,
Attaquer une place, ordonner une armée[6],
Et sur de grands exploits bâtir sa renommée.

1. *Var.* Lui doit bien mettre au cœur une autre vanité (1637-56).

2. Nos anciens poètes se servaient très souvent de *Monsieur* dans la tragédie. Vers le milieu du XVIIe siècle on cessa de l'employer comme manquant de noblesse, et Corneille, dans la revision de ses pièces, le fit disparaître de quelques-unes. *Madame*, employé concurremment, persista, même dans les sujets grecs et latins.

3. « Cela n'est pas français, observe l'Académie; il falloit dire, *instruisez-le par l'exemple.* » Si l'expression n'était pas française, elle l'est devenue, et Voltaire, qui la défend, l'a employée sans scrupule après Corneille :

Il *m'instruisait d'exemple* au grand art de la guerre (*Henriade.* II.)

4. *Var.* Instruisez-le d'exemple, et vous ressouvenez
Qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignez (1637-56).

5. *Var.* Là, dans un long tissu des belles actions (1639 et 44, in-4°)

6. *Var.* Attaquer une place et ranger une armée (1660-64).

---

178. — « Et quand il devra enseigner au prince, parmi tant d'exercices, ce que doit faire un cavalier dans les carrousels et sur les champs de bataille, pourra-t-il l'instruire d'exemple, comme je le fais sans cesse en brisant une lance et harrassant un cheval. »

185. — « Si les forces me manquent, si mes pieds et mes bras n'ont plus leur vigueur pour briser une lance ou pousser un cheval, de mes exploits écrits je lui donnerai le récit et, à défaut du présent, il s'instruira de mes exploits passés. »

LE COMTE.

Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir[1],
Un prince dans un livre apprend mal son devoir.
Et qu'a fait, après tout, ce grand nombre d'années,
Que ne puisse égaler une de mes journées ?
Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui[2] ?
Et ce bras du royaume est le plus ferme appui.
Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille[3].
Mon nom sert de rempart à toute la Castille :
Sans moi, vous passeriez bientôt sous d'autres lois,
Et vous auriez bientôt vos ennemis pour rois[4].
Chaque jour, chaque instant, pour rehausser ma gloire,
Met lauriers sur lauriers, victoire sur victoire ;
Le prince à mes côtés ferait dans les combats
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras ;
Il apprendrait à vaincre en me regardant faire ;
Et, pour répondre en hâte à son grand caractère,
Il verrait...

1. *Var.* Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir (1637-56).

Cf. Horace (*Art. poét.*, 180).

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Et Quintilien (VI, 1) : « Longum iter per precepta, breve et efficax per exempla. »

2. Comparez le chant des enfants Spartiates :

« Dans les fêtes publiques, tous les citoyens étaient divisés en trois chœurs Le premier, composé de vieillards commençait ainsi :

Nous avons eu tous en partage
Dans la jeunesse le courage.

Le second, celui des jeunes gens répondait :

Nous sommes tous dignes de vous
N'en doutez pas, éprouvez-nous.

Le troisième, celui des enfants finissait ainsi :

Nous aurons, vous pouvez le croire,
Plus de courage et plus de gloire.
Plutarque, *Vie de Lycurgue*, trad. *Ricard*.

3. Plus tard Corneille, si riche toujours en vers de pensée, aura trop peu de ces vers d'image qui sont un des charmes du *Cid*. » (Sainte-Beuve, *N. L.*, t. VII, p. 264.)

4. *Var.* Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de rois.
Chaque jour, chaque instant entasse pour ma gloire
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire.
Le Prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats marchant à mon côté ;
Loin des froides leçons qu'à mon bras on préfère,
[Il apprendroit à vaincre en me regardant faire.]
D. Diègue. Vous me parlez en vain de ce que je connoi :
[Je vous ai vu combattre et commander sous moi (1637-56.)]

D. DIÈGUE.

Je le sais, vous servez bien le roi.
Je vous ai vu combattre et commander sous moi;
Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace,
Votre rare valeur a bien rempli ma place;
Enfin, pour épargner les discours superflus,
Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.
Vous voyez toutefois qu'en cette concurrence
Un monarque entre nous met quelque différence[1].

LE COMTE.

Ce que je méritais, vous l'avez emporté.

D. DIÈGUE.

Qui l'a gagné sur vous l'avait bien mérité.

LE COMTE.

Qui peut mieux l'exercer en est bien[2] le plus digne.

D. DIÈGUE.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LE COMTE.

Vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan.

D. DIÈGUE.

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.

LE COMTE.

Parlons-en mieux, le roi fait honneur à votre âge[3].

D. DIÈGUE.

Le roi, quand il en fait, le mesure au courage[4].

1. *Var.* Un monarque entre nous met de la différence (1637-56).

2. *Bien* joint à certains verbes dans Corneille leur donne plus de force et signifie *certes, assurément*. Ainsi dans *Horace* (v. 3):

Elle peut *bien* souffrir en son libérateur
Ce qu'elle a *bien* souffert en son premier auteur.

3. *Var.* Parlons-en mieux, le Roi fait l'honneur à votre âge (1644, in-4°).

4. *Var.* Le Roi, quand il en fait, les mesure au courage (1648-56).

---

215. « Je le mérite autant et plus que toi. »

LE COMTE.

Et par là cet honneur n'était dû qu'à mon bras.

D. DIÈGUE.

Qui n'a pu l'obtenir ne le méritait pas[1].

LE COMTE.

Ne le méritait pas ! Moi ?

D. DIÈGUE.

Vous.

LE COMTE.

Ton impudence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense.

(Il lui donne un soufflet [2].)

D. DIÈGUE, mettant l'épée à la main.

Achève, et prends ma vie après un tel affront,
Le premier dont ma race ait vu rougir son front[3] ?

1. « Indépendamment du monologue en strophes, Corneille dans les moments où la poésie arrive à son apogée et veut pour expression quelque chose qui remplace le chant, coupe son dialogue d'une manière régulière avec des répliques égales qui, pour ainsi dire, se font pendant l'une à l'autre et donnent tout à fait l'équivalent de la forme lyrique. Ce procédé est emprunté aux comédies primitives du vieux théâtre français qui, dans ce cas, admettait même le *vers refrain*, revenant plusieurs fois de suite, ce qui donne au dialogue une saveur imprévue et une grâce étrange. » Th. de Banville, *Petit traité de poésie française*, ch. VIII, p. 143.

2. Ce soufflet parait excessif à Voltaire, qui le blâme indirectement : « On ne donnerait pas aujourd'hui un soufflet sur la joue d'un héros. Les acteurs mêmes sont très embarrassés à donner ce soufflet : ils font le semblant. Cela n'est plus même souffert dans la comédie, et c'est le seul exemple qu'on en ait sur le théâtre tragique. » Geoffroy répond à la remarque de Voltaire : « Le geste, à la vérité, n'est pas noble, l'outrage est avilissant ; mais, quand il en résulte comme dans *le Cid*, un effet terrible, il est ennobli, il devient théâtral et tragique. S'il est vrai que la délicatesse de notre scène et de nos mœurs ne supporterait pas aujourd'hui ce qui a paru intéressant du temps de Corneille, c'est une délicatesse qui ne tourne pas au profit de l'art. » (*Cours de litt. dram.*, t. I, p. 19.) Jules Janin dit de son côté : « Tous les comédiens à qui j'ai vu jouer le rôle du Comte donnaient ce soufflet d'un air embarrassé et timide ; ils paraissaient honteux de cet excès du grand Corneille, et ils avaient l'air d'en demander pardon au public. Il me semble, sauf meilleur avis, que ce soufflet, qui va être toute une grande tragédie, ne peut être donné avec trop de hardiesse et d'insolence. Plus ce vieillard va être outragé, et plus la vengeance du Cid sera dramatique. Il faut que ce soufflet soit reçu et donné à la face de tous, sinon vous en faites une injure vulgaire et qui perd beaucoup de son prix. Vous dites, il est vrai, que c'est une action brutale ; mais tant mieux, il faut justement que l'action soit brutale pour qu'elle nous irrite tous, et nous mette du parti de l'illustre vieillard offensé. » *Litt. dram.*, t. III, p. 347. Voyez encore sur ce soufflet la discussion très intéressante, mais trop longue pour être citée ici, de Lessing, dans la *Dramaturgie de Hambourg* (14e soirée, p. 268-271) de la traduction de Suckau et Crouslé.

3. Scudery se moque lourdement de cette expression, *le front d'une race* : « Il ne falloit plus que dire : *Les bras de ma lignée* et les *cuisses de ma postérité*. » L'Académie la blâme aussi. Voltaire répond : « Pourquoi, si on anime tout en poésie, une race ne pourra-t-elle pas rougir ? Pourquoi ne pas lui donner un front comme des sentiments ? »

LE COMTE.

Et que penses-tu faire avec tant de faiblesse ?

D. DIÈGUE.

O Dieu ! ma force usée en ce moment me laisse[1] !

LE COMTE.

Ton épée est à moi ; mais tu serais trop vain,
Si ce honteux trophée avait chargé ma main
Adieu. Fais lire au prince, en dépit de l'envie,[2]
Pour son instruction, l'histoire de ta vie ;
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement[3].

SCÈNE IV

D. DIÈGUE[4].

O rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie !
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?

1. *Var.* O Dieu, ma force usée à ce besoin me laisse ! (1637-56.)

2. On ne sait trop si Molière a voulu parodier le vers de Corneille, en faisant dire plaisamment à l'huissier du *Tartuffe* (v. 4) :

> Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
> Et suis huissier, à verge *en dépit de l'envie.*

3. *Var.* [Ne lui servira pas d'un petit ornement.]

> D. DIÈGUE.
> Épargnes-tu mon sang ?
> LE COMTE.
> Mon âme est satisfaite.
> Et mes yeux à ma main reprochent ma défaite.
> D. DIÈGUE.
> Tu dédaignes ma vie ?
> LE COMTE.
> En arrêter le cours
> Ne seroit que hâter la Parque de trois jours (1637-56).

« Ce retranchement, opéré par Corneille lui-même, est une preuve de goût. Ces mépris après l'outrage abaissaient également l'offenseur et l'offensé. »
(GÉRUZEZ, *Comment. sur le Cid*.)

4. Dans la littérature ancienne, trois morceaux fameux offrent une certaine ressemblance d'inspiration et de sentiment avec les plaintes de don Diègue : dans Virgile, les paroles du vieil Evandre remettant à son fils Pallas le soin de le venger de Mézence (*Én.*, VIII, 560), et celles de Mézence, lorsqu'on lui rapporte le corps de son fils Lausus, tué par Énée (X, 845) ; dans Sophocle, le désespoir d'Œdipe, déplorant ses crimes involontaires. (*Œdipe roi*, 1639).

---

237. — « Ah ! malheureux vieillard ! »

Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers?
Mon bras qu'avec respect toute l'Espagne admire,
Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire,
Tant de fois affermi le trône de son roi,
Trahit donc ma querelle et ne fait rien pour moi?
O cruel souvenir de ma gloire passée!
Œuvre de tant de jours en un jour effacée!
Nouvelle dignité fatale à mon bonheur!
Précipice élevé d'où tombe mon honneur!
Faut-il de votre éclat voir triompher le comte[1],
Et mourir sans vengeance, ou vivre dans la honte?
Comte, sois de mon prince à présent gouverneur;
Ce haut rang n'admet point un homme sans honneur,
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne.
Et toi, de mes exploits glorieux instrument,
Mais d'un corps tout de glace inutile ornement,
Fer jadis tant à craindre, et qui, dans cette offense,
M'as servi de parade, et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,
Passe, pour me venger, en de meilleures mains[2].

SCÈNE V

D. DIÈGUE, D. RODRIGUE.

D. DIÈGUE.

Rodrigue, as-tu du cœur[3]?

1. Le poète oublie le vers précédent, car *éclat* ne saurait se rattacher à *précipice.* — L'Académie estime que « *triompher de l'éclat d'une dignité*, ce sont de belles paroles qui ne signifient rien. » Voltaire, au contraire, justifie l'expression et dit avec justesse : « N'est-il pas permis, en poésie, de triompher de l'éclat des grandeurs ? »

2. *Var* [Passe, pour me venger en de meilleures mains.]
Si Rodrigue est mon fils, il faut que l'amour cède,
Et qu'une ardeur plus haute à ses flammes succède :
Mon honneur est le sien, et le mortel affront
Qui tombe sur mon chef rejaillit sur son front (1637-56.)

3. « Pour divertir le cardinal et contenter en même temps l'envie qu'il avoit

---

251. — « Appelez, appelez le comte, qu'il vienne remplir la charge de gouverneur de votre fils : il pourra mieux l'honorer, puisque je suis maintenant sans honneur. »

D. RODRIGUE.

Tout autre que mon père
L'éprouverait sur l'heure.

D. DIÈGUE.

Agréable colère!
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnais mon sang à ce noble courroux;
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Viens, mon fils, viens mon sang[1], viens réparer ma honte;
Viens me venger.

D. RODRIGUE.

De quoi?

D. DIÈGUE.

D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel;
D'un soufflet. L'insolent en eût perdu la vie;
Mais mon âge a trompé ma généreuse envie;
Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir.
Va contre un arrogant éprouver ton courage :
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage;

contre *le Cid*, Boisrobert le fit jouer devant lui au ridicule par les laquais et les marmitons : entre autres choses, en cet endroit où D. Diègue dit à son fils : « *Rodrigue as-tu du cœur ?* » Rodrigue répondoit : « *Je n'ai que du carreau.* » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 395.)

1. Racine a encore parodié ce passage (*les Plaideurs*, II, 3). Chicaneau dit à sa fille Isabelle :

> Ah ! tu seras un jour l'honneur de ta famille.
> Tu défendras ton bien. *Viens, mon sang, viens, ma fille.*

2. « *Venger et punir* est trop vague, car on ne sait qui doit être vengé, ni qui doit être puni. » (Académie.) La Harpe répond : « J'ose croire cette critique mal fondée et je louerai ces deux vers précisément pour ce qu'on y censure. D'abord le sens est clair : qui peut se méprendre sur ce qu'on doit *venger* et sur ce qu'on doit *punir ?* Mais ce qui me paraît digne de louange, c'est cette précision rapide qui est avare de mots, parce que la vengeance est avare du temps. *Venger et punir, meurs ou tue :* voilà les mots qui se précipitent dans la bouche d'un homme furieux ; il voudrait n'en pas dire d'autres. » (*Le Lycée*, t. IV, p. 236.)

---

261. — « Père, lâchez-moi, ou malheur, ou malheur, père ; si vous n'étiez pas mon père, je vous aurais donné un soufflet. »

262. — Fils de mon âme, j'adore ce ressentiment, cette bravoure ; ce sang soulevé, qui déjà bouillonne dans tes veines, qui s'élance de tes yeux, c'est celui que la Castille m'a donné ; tu en as hérité de moi. »

274. — « O mon fils, affermis mon espoir, et cette tache à mon honneur, qui s'étend jusqu'au trône, lave-la dans le sang, puisque seul le sang efface de semblables taches. »

Meurs, ou tue. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter;
Je l'ai vu, tout couvert de sang et de poussière[1],
Porter partout l'effroi dans une armée entière.
J'ai vu par sa valeur cent escadrons rompus;
Et, pour t'en dire encor quelque chose de plus,
Plus que brave soldat, plus que grand capitaine,
C'est...

D. RODRIGUE.

De grâce, achevez.

D. DIÈGUE.

Le père de Chimène.

D. RODRIGUE.

Le...

D. DIÈGUE.

Ne réplique point, je connais ton amour :
Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour;
Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense.
Enfin tu sais l'affront, et tu tiens la vengeance :
Je ne te dis plus rien. Venge-moi, venge-toi;
Montre-toi digne fils d'un père tel que moi[2].
Accablé des malheurs où le destin me range[3],
Je vais les déplorer. Va, cours, vole, et nous venge[4].

1. *Var.* Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funérailles.
D. Rodrigue. Son nom ? c'est perdre temps en propos superflus.
D. Diègue. Donc, pour te dire encor quelque chose de plus (1637-56).

L'Académie, approuvant une critique de Scudéry, avait repris *funérailles*, qui ne signifie point des corps morts ». Corneille sacrifie donc le mot et avec lui quatre vers, quoiqu'il n'eût fait qu'imiter le latin *funera*, qui, en poésie, est mis très souvent pour *cadavres*. Ainsi Virgile (*En.*, IX, 391) ; *funus lacerum*, un cadavre mis en pieces.

2. *Var.* Montre-toi digne fils d'un tel père que moi (1637-56).

3. *Ranger* dans Corneille est souvent pris dans le sens de *réduire, assujettir*. Il dit dans sa traduction de l'*Imitation* :

Range à ce que tu dois ton âme en patience.

Molière a dit de même (*Femmes sav.*, IV, 2) :

Et ne me *rangez* pas à l'indigne destin
De me voir le rival de monsieur Trissotin.

4. *Var.* Je m'en vais les pleurer : va, cours, vole et nous venge (1637-56).

276. — « Redoutable est ton adversaire. »
285. — « Voilà l'offense, voici l'épée, je n'ai plus rien à te dire. »
289. — « Je vais aller pleurer mon affront jusqu'à ce que tu en tires vengeance. »

SCÈNE VI[1]

D. RODRIGUE.

Percé jusques au fond du cœur
)'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,

« Don Diègue aime son fils, mais quand l'honneur de sa maison est com- promis par l'insulte du comte, il n'hésite pas à risquer la vie de son fils, il 'hésite pas à lui dire ces terribles paroles : *Meurs ou tue*. L'honneur dans ion Diègue, comme l'amour de la patrie dans le vieil Horace, fait taire l'amour aternel sans l'étouffer. Don Diègue, il est vrai, n'a pas le temps d'éprouver es alarmes qui troublent le cœur du vieil Horace et qui trahissent malgré lui a tendresse paternelle : car, dans *le Cid*, la vengeance suit de près l'outrage.)on Diègue ne peut pas rester déshonoré même pendant une heure ; l'or- ;ueil espagnol ne supporterait pas cette attente, et Corneille se reprocherait le laisser reparaître les cheveux blancs de ce vieillard avant qu'ils soient engés. » (SAINT-MARC GIRARDIN, *Cours de Litt. dram.*, t. I, p. 172.)

1. Ces stances ne sont pas une innovation de Corneille ; on en trouve dans beaucoup de tragédies et de comédies du XVII[e] siècle : « Pas un de ceux qui ont occupé le théâtre avec gloire depuis trente ans, écrit Corneille n 1650, ne s'est défendu de mêler des stances dans quelques-uns des poèmes qu'ils y ont donnés, je ne dis pas dans tous, car il ne s'en offre pas d'occa- sion en tous. » (Examen d'*Andromède*.) Il faut voir sans doute l'origine des stances dans l'imitation du théâtre grec, où la poésie lyrique tient une si arge place, et aussi dans le goût de Louis XIV et de ses contemporains pour es divertissements chantés ; on voit par ceux que Molière ajoute à ses comé- lies combien on aimait alors les ballets, les mascarades, les fictions mytholo- ;iques, les églogues en musique. Après Corneille, Racine met des stances lans *Esther*, Schiller dans *la Fiancée de Messine*, Casimir Delavigne dans *le Paria ;* mais ce ne sont plus que de rares exceptions.

« On a pensé, dit Voltaire, que les personnages qui parlent en vers d'une nesure déterminée ne devaient jamais changer cette mesure, parce que, s'ils 'expliquaient en prose, ils devraient toujours continuer à parler en prose. Or, es vers de six pieds étant substitués à la prose, le personnage ne doit pas 'écarter de ce langage convenu. Les stances donnent trop l'idée que c'est le oète qui parle. »

Celles du *Cid* eurent le plus vif succès : l'abbé d'Aubignac le constate Les stances de Rodrigue, où son esprit délibère entre son amour et son de- oir, ont ravi toute la cour et tout Paris. » (*Pratique du Théâtre*, p. 402.) ainte-Beuve les apprécie ainsi : « Elles font toujours plaisir à entendre mal- ré les *concetti* dont elles sont semées. » Mais, ajoute-t-il, « les paroles ont eau être déliées et subtiles, elles sont insuffisantes. La musique seule serait apable de bien rendre ce qui passe, à ce moment, d'orageux, de contra- ictoire et de déchirant dans l'âme de Rodrigue. Du moins, par le nom de bimène, ramené à chaque finale, elles donnent l'ensemble et la note fonda- ientale du sentiment à travers les pointes : tout en souriant du jeu des anti- rèses, on ne peut s'empêcher, si l'on récite à haute voix, d'être attendri. » *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 267.)

Th. de Banville dit au contraire : « Corneille ne pouvait songer à obtenir es chœurs de ses comédiens, encore si peu riches, et qui sortaient à peine de état nomade ; et il sentait bien d'ailleurs que, dans le monde moderne, le yrisme parlé devait se substituer fatalement au lyrisme chanté. Alors, par une dmirable transposition, il imagina le *monologue lyrique*, en stances régulières, ui devait, aussi bien que possible, et merveilleusement pour nous, remplacer e chœur antique, puisque le monologue représente, par une indiscutable con- ention dramatique, ce qui se passe dans l'âme du personnage mis en scène. Cette âme, parlant à l'âme du spectateur, emploie naturellement et nécessaire- ient le langage divin. » (*Petit traité de poésie française.*)

Misérable vengeur d'une juste querelle,
Et malheureux objet d'une injuste rigueur[1],
Je demeure immobile, et mon âme abattue
Cède au coup qui me tue.
Si près de voir mon feu récompensé,
O Dieu, l'étrange peine!
En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'offenseur le père de Chimène!

Que je sens de rudes combats!
Contre mon propre honneur mon amour s'intéresse[2]:
Il faut venger un père, et perdre une maîtresse.
L'un m'anime le cœur, l'autre retient mon bras[3].
Réduit au triste choix ou de trahir ma flamme,
Ou de vivre en infâme,
Des deux côtés mon mal est infini.
O Dieu, l'étrange peine!
Faut-il laisser un affront impuni?
Faut-il punir le père de Chimène?

Père, maîtresse, honneur, amour,
Noble et dure contrainte, aimable tyrannie[4],
Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie.
L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour.
Cher et cruel espoir d'une âme généreuse,
Mais ensemble[5] amoureuse,

1. Suppléez « du sort ».
2. *Prend intérêt*, c'est-à-dire *parti*. Cf. CORNEILLE (*Toison d'or*, v. 6) :

Qu'ai-je fait que le ciel *contre* moi s'intéresse
Jusqu'à faire descendre en terre une déesse ?

Voltaire critique la locution *s'intéresser contre*; cependant « elle est claire et grammaticale. » (LITTRÉ).

3. *Var.* L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras (1637-55.)

4. *Var.* Illustre tyrannie, adorable contrainte,
Par qui de ma raison la lumière est éteinte,
A mon aveuglement rendez un peu de jour (1637 in-4° et 1642 in-12).

5. Très fréquent chez Corneille dans le sens de *en même temps*, *à la fois*. Ainsi dans *Horace* (III, 1) :

Soyons femme de l'un *ensemble* et sœur de l'autre.

De même RACINE (*Iphigénie*, IV, 6) :

J'ai votre fille *ensemble* et ma gloire à défendre.

---

298. — « O ciel, est-il possible que ton inclémence ait permis que l'offensé fût mon père (étrange peine) et l'offenseur le père de Chimène! »
310. — « Et je dois tuer le père de Chimène! »

Digne ennemi de mon plus grand bonheur[1],
Fer, qui causes ma peine[2],
M'es-tu donné pour venger mon honneur?
M'es-tu donné pour perdre ma Chimène?

Il vaut mieux courir au trépas.
Je dois à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père[3];
J'attire en me vengeant sa haine et sa colère[4];
J'attire ses mépris en ne me vengeant pas.
A mon plus doux espoir l'un me rend infidèle,
Et l'autre indigne d'elle.
Mon mal augmente à le vouloir guérir;
Tout redouble ma peine.
Allons, mon âme; et puisqu'il faut mourir,
Mourons du moins sans offenser Chimène.

Mourir sans tirer ma raison[5]!
Rechercher un trépas si mortel à ma gloire!
Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire
D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison!
Respecter un amour dont mon âme égarée
Voit la perte assurée!
N'écoutons plus ce penser[6] suborneur

1. *Var.* Noble ennemi de mon plus grand bonheur (1637-4[illegible]).

2. *Var.* Qui fais toute ma peine (1637-56).

3. *Devoir à* est employé ici absolument, dans le sens de *avoir des devoirs à remplir envers.* L'Académie blâme cette expression comme « trop vague. » L'usage l'a cependant consacrée: Molière dit (*Don Juan*, III, 5) : Ressouvenez-vous que, hors d'ici, je ne *dois* plus qu'*à* mon honneur. »

4. *Var.* Qui venge cet affront irrite sa colère,
Et qui peut le souffrir ne le mérite pas.
Prévenons la douleur d'avoir failli contre elle,
Qui nous seroit mortelle.
Tout m'est fatal, rien ne me peut guérir,
Ni soulager ma peine (1637-56).

5. On ne dit plus aujourd'hui que *tirer raison*, sans article ni adjectif possessif. Corneille dit encore (*Mélite*, II, 3) :

Il fut toujours permis de *tirer sa raison*
D'une infidélité par une trahison.

Et avant lui Racan fait dire à un capitan (*Epigr. contre un capit.*) :

Contre le firmament j'ai planté l'escalade
Pour *tirer la raison* de la mort d'Encelade.

6. Infinitif pris substantivement, comme beaucoup d'infinitifs, dans notre ancienne langue, et d'usage très fréquent; il est à peu près tombé en désuétude. V. sur ce curieux idiotisme, Chassang, *Gr. fr. Cours sup.*, par. 314 à 318.

Qui ne sert qu'à ma peine.
Allons, mon bras, sauvons du moins l'honneur[1],
Puisque après tout il faut perdre Chimène.

Oui, mon esprit s'était déçu.
Je dois tout à mon père avant qu'à ma maîtresse[2];
Que je meure au combat, ou meure de tristesse,
Je rendrai mon sang pur comme je l'ai reçu.
Je m'accuse déjà trop de négligence;
Courons à la vengeance;
Et, tout honteux d'avoir tant balancé[3],
Ne soyons plus en peine;
Puisque aujourd'hui mon père est l'offensé,
Si l'offenseur est père de Chimène.

ACTE DEUXIÈME

SCÈNE I

(*Salle du Trône*).

D. ARIAS, LE COMTE.

LE COMTE.

Je l'avoue entre nous, mon sang un peu trop chaud[4]

1. *Var.* Allons, mon bras, du moins sauvons l'honneur,
Puisqu'aussi bien il faut perdre Chimène (1637-56).

Plus sévère que l'Académie, Voltaire n'admet pas cette métaphore, sous prétexte que « ni un bras ni une âme ne marchent. »

2. *Var.* Dois-je pas à mon père avant qu'à ma maîtresse ? (1637-48.)

Var. Dois-je pas à mon père autant qu'à ma maîtresse ? (1652-56.)

3. *Var.* Et tous honteux d'avoir tant balancé (1637, 38 L. et 39)

4. *Var.* Je l'avoue entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le sang un peu chaud et le bras un peu prompt (1647-56).

L'Académie avait fait sur ces vers de l'édition originale une critique bien subtile : « Il n'a pu dire *je lui fis*, car l'action vient d'être faite : il fallait dire *quand je lui ai fait*, puisqu'il ne s'étoit point passé de nuit entre deux. »

344. — « Mon sang roulera pur, et coulera honoré. »
348. — « Mon père ayant été l'offensé, peu importe (peine amère !) que l'offenseur soit le père de Chimène. »

S'est trop ému d'un mot et l'a porté trop haut[1].
Mais, puisque c'en est fait, le coup est sans remède[2],

D. ARIAS.

Qu'aux volontés du roi ce grand courage cède;
Il y prend grande part; et son cœur irrité
Agira contre vous de pleine autorité,
Aussi vous n'avez point de valable défense.
Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense,
Demandent des devoirs et des submissions[3]
Qui passent le commun des satisfactions.

LE COMTE.

Le roi peut à son gré disposer de ma vie[4].

D. ARIAS.

De trop d'emportement votre faute est suivie.
Le roi vous aime encore; apaisez son courroux.
Il a dit, JE LE VEUX; désobéirez-vous?

LE COMTE.

Monsieur[5], pour conserver tout ce que j'ai d'estime[6],
Désobéir un peu n'est pas un si grand crime;

D'où il résulte, observe spirituellement M. GÉRUZEZ (*Comment. sur le Cid*), « qu'il faut que le soleil se couche et se lève pour donner place à l'aoriste ! » Corneille remplaça donc ces deux vers par ceux qui sont restés dans le texte, mais « ce qu'il mit à la place, dit Voltaire, *un sang trop chaud qui le porte trop haut*, est bien pis qu'une faute contre la langue. »

1. *Le porter haut*, comme le prendre de haut. Ainsi Molière (Misanthrope, v. 6) :

Détrompez-vous de grâce et *le portez moins haut*.

2. « Corneille excelle à ce vers demi-tragique et hautement familier, dont on s'est trop passé après lui. » (SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 268.

3. Corneille emploie de préférence cette forme *submission*, plus rapprochée de l'origine latine que *soumission*, quoique de son temps *soumission* fût beaucoup plus usité; il a lui aussi employé deux fois *soumission*.

4. *Var.* Qu'il prenne donc ma vie, elle est en sa puissance.
DON ARIAS. Un peu moins de transport et plus d'obéissance :
D'un prince qui vous aime apaisez le courroux (1637-56).

5. Voir p. 64, n. 2.

6. *Var.* Monsieur, pour conserver ma gloire et mon estime (1637-56).

352. — « Je confesse que j'ai commis une faute, mais je ne puis l'amender. »

Et, quelque grand qu'il soit, mes services présents[1]
Pour le faire abolir sont plus que suffisants.

D. ARIAS.

Quoiqu'on fasse d'illustre et de considérable,
Jamais à son sujet un roi n'est redevable.
Vous vous flattez beaucoup et vous devez savoir
Que qui sert bien son roi ne fait que son devoir.
Vous vous perdrez, monsieur, sur[2] cette confiance.

LE COMTE.

Je ne vous en croirai qu'après l'expérience.

D. ARIAS.

Vous devez redouter la puissance d'un roi.

LE COMTE.

Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi[3].
Que toute sa grandeur s'arme pour mon supplice :
Tout l'État périra s'il faut que je périsse[4].

D. ARIAS.

Quoi! vous craignez si peu le pouvoir souverain...

1. *Var*. Et, quelque grand qu'il fût, mes services présents (1637-56).

Aux premières représentations du *Cid*, le comte ajoutait les vers suivants, qui ne furent pas imprimés, mais que la tradition conserva :

Ces satisfactions n'apaisent point une âme :
Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame,
Et de pareils accords l'effet le plus commun
Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un.

Au sujet de leur suppression, voir la notice, p. 13.

2. Comme *en vous appuyant sur*. Ainsi Bossuet (*Lett. abb.*, 109) : « Marchez en repos *sur* ma décision. »

3. Racine a imité ce mouvement dans *Phèdre* IV, 2) :

Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux, etc.

4. *Var*. Tout l'État périra plutôt que je périsse (1637-56).

C'est le cri de Catilina dévoilé par Cicéron : « Quoniam quidem circumventus ab inimicis præceps agor, incendium meum ruina restinguam. » (Salluste *Catil.*, 31.)

---

1. Note 4. « Ni donner, ni recevoir satisfaction... Celui qui la donne et celui qui la reçoit sont également certains d'avoir tort, car l'un perd l'honneur et l'autre ne gagne rien. S'en remettre à l'épée pour les outrages, c'est le mieux. »
372. — « Avec cela, vous cherchez votre perte. »
376. — « Les hommes tels que moi ne se perdent pas facilement. »
378. — « Il y va de la perte de la Castille avant la mienne. »

LE COMTE.

D'un sceptre qui sans moi tomberait de sa main[1].
Il a trop d'intérêt lui-même en ma personne,
Et ma tête en tombant ferait choir[2] sa couronne.

D. ARIAS.

Souffrez que la raison remette vos esprits.
Prenez un bon conseil.

LE COMTE.

Le conseil[3] en est pris.

D. ARIAS.

Que lui dirai-je enfin? je lui dois rendre compte.

LE COMTE.

Que je ne puis du tout[4] consentir à ma honte.

D. ARIAS.

Mais songez que les rois veulent être absolus.

LE COMTE.

Le sort en est jeté, monsieur, n'en parlons plus.

D. ARIAS.

Adieu donc, puisqu'en vain je tâche à vous résoudre;
Avec tous vos lauriers craignez encor le foudre[5].

1. Il y a, ce semble, quelque obscurité entre ce vers et la réticence de D. Arias. Dans les premières éditions, un point d'interrogation à la fin des deux vers (379 et 380) rendait le sens plus clair.

2. Très fréquent jusqu'à la fin du dix-septième siècle et employé concurremment avec *tomber*, a vieilli.

3. C'est le sens latin de *consilium*, résolution.

4. C'est-à-dire *tout à fait. Du tout*, comme d'autres prétendues négations, *rien* (voir ci-dessus, p. 63, n. 4), *personne*, *aucun*, est positif par lui-même; le sens négatif lui vient de *non*, seule véritable négation exprimée ou sous-entendue. Autrefois *du tout* s'employait fréquemment sans négation. Ainsi Malherbe (vi, 6):

Que si nos maux passés ont laissé quelques restes,
Ils vont *du tout* finir.

Et Bossuet (3e *Serm. pour la Purific.*): « Cela est *du tout* admirable. »

5. *Var.* Tout couvert de lauriers craignez encore la foudre (1637-56).

« Ce mot, disait Vaugelas en 1647 (*Rem. sur la langue fr.*), est l'un de ces noms substantifs que l'on fait masculins ou féminins, comme on veut, quoique la langue française ait une particulière inclinaison au genre féminin. » En 1672, Ménage (*Observ. sur la langue fr.*) établit que, « dans le figuré, il est toujours masculin; dans le propre, le plus souvent féminin. » On voit, par la correction de Corneille, qu'après avoir suivi la règle primitive, il s'est rangé à la seconde avant même qu'elle fût énoncée par Ménage. —

LE COMTE.

Je l'attendrai sans peur.

D. ARIAS.

Mais non pas sans effet.

LE COMTE.

Nous verrons donc par là don Diègue satisfait.

(Il est seul.)

Qui ne craint point la mort ne craint point les menaces[1].
J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces;
Et l'on peut me réduire à vivre sans bonheur,
Mais non pas me résoudre à vivre sans honneur[2].

SCÈNE II

LE COMTE, D. RODRIGUE.

D. RODRIGUE.

A moi, comte, deux mots.

Quant au vers en lui-même, c'est une allusion à la croyance des anciens que le laurier écartait la foudre. De même dans *Horace* (v. 3) :

> Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
> Vous qui mettez sa tête à couvert de la foudre, etc.

1. *Var.* Je m'étonne fort peu de menaces pareilles :
Dans les plus grands périls je fais plus de merveilles;
Et quand l'honneur y va, les plus cruels trépas
Présentés à mes yeux ne m'ébranleraient pas (1637-56).

2. « Ce dialogue entre le Comte et don Arias était bien d'accord avec le sujet, et, à la fois, avec les sentiments et les dispositions des spectateurs. Quand le comte, entêté de son importance, s'écriait :

> Un seul jour ne perd pas un homme tel que moi !

on croyait entendre le propos d'un Montmorency, d'un Lesdiguières, d'un Rohan; c'est ainsi que les derniers grands seigneurs, hier encore, avaient parlé. On écoutait, non sans un certain frémissement, l'écho de cette altière et fière arrogance que Richelieu achevait à peine d'abattre et de niveler. » (SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 265.)

397. « RODRIGUE. Comte? — LE COMTE. Qui es-tu? — RODRIGUE. Ici près je te dirai qui je suis. — LE COMTE. Que me veux-tu? — RODRIGUE. Je veux te parler. Ce vieillard que tu vois là, sais-tu qui il est? — LE COMTE. Je le sais, pourquoi le demandes-tu? — RODRIGUE. Pourquoi? Parle bas, écoute. — LE COMTE. Parle. — RODRIGUE. Ne sais-tu pas qu'il fut un miroir d'honneur et de courage? — LE COMTE. Eh bien? — RODRIGUE. Et que c'est son sang et le mien que tu vois dans mes yeux; le sais-tu? — LE COMTE. Et de le savoir (ménage tes paroles), qu'est-ce que cela importe? — RODRIGUE. Allons un peu plus loin, et tu sauras combien cela importe. »

LE COMTE.

Parle.

D. RODRIGUE.

Ote-moi d'un doute.
Connais-tu bien don Diègue?

LE COMTE.

Oui.

D. RODRIGUE.

Parlons bas[1] ; écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même[2] vertu,
La vaillance et l'honneur de son temps? le sais-tu?

LE COMTE.

Peut-être[3].

D. RODRIGUE.

Cette ardeur que dans les yeux je porte,
Sais-tu que c'est son sang? le sais-tu[4] ?

LE COMTE.

Que m'importe?

D. RODRIGUE.

A quatre pas d'ici je te le fais savoir.

LE COMTE.

Jeune présomptueux!

1. Comme on le voit ci-dessus (v. 397), ce mot est traduit de l'auteur espagnol, qui met le défi et le duel en présence de Chimène et de D. Diègue. Dans Corneille *Parlons bas* n'est pas inutile, quoique les deux hommes soient seuls, car ils sont dans le palais du roi et pourraient être entendus. Le Page en effet va dire tout à l'heure (sc. IV) :

..... De ce palais ils sont sortis ensemble,
..... Seuls et qui tous bas semblaient se quereller,

2. Au dix-septième siècle, *le même* se mettait indifféremment avant ou après le nom, en prose comme en poésie, sans que la signification changeât. Les deux tournures se trouvent même à côté l'une de l'autre, avec le même sens: ainsi dans *Médée* (II, 2) :

Ah! l'innocence *même* et la *même* candeur!

Aujourd'hui au contraire *même* présente deux sens fort différents, selon qu'il est placé avant ou après le nom. V. Chassang *Gr. fr. Cours sup.*, par. 208, 4.

3. L'Académie trouve que « c'est mal répondu, » sans voir l'intention méprisante et hautaine que le comte met dans ce doute.

4. « Une ardeur ne peut être appelée *sang*, par métaphore ni autrement. » (Académie.) — Critique vétilleuse réfutée par Voltaire : « Si un homme pouvait dire de lui qu'il a de l'ardeur dans les yeux, y aurait-il une faute à dire que cette ardeur vient de son père que c'est le sang de son père ? N'est-ce pas le sang qui, plus ou moins animé, rend les yeux vifs ou éteints ? »

D. RODRIGUE.

Parle sans t'émouvoir.
Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend point le nombre des années[1].

LE COMTE.

Te mesurer à moi! qui t'a rendu si vain[2]!
Toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main!

D. RODRIGUE.

Mes pareils à deux fois ne se font point connaître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

LE COMTE.

Sais-tu bien qui je suis?

D. RODRIGUE.

Oui; tout autre que moi
Au seul bruit de ton nom pourrait trembler d'effroi.
Les palmes dont je vois ta tête si couverte[3]
Semblent porter écrit le destin de ma perte.
J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur;
Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
A qui venge son père il n'est rien impossible[4]
Ton bras est invaincu[5], mais non pas invincible.

1. Cette pensée se retrouve dans divers passages que connaissait peut-être Corneille. Cicéron avait dit : « C. Cæsar ineunte ætate docuit ab excellenti eximiaque virtute progressum ætatis exspectari non oportere. » (*Philipp.*, 17.) Et Ovide (*Ars am.*, I, 180) :

> Ingenium cœleste suis velocius annis
> Surgit, et ignavæ fert male damna moræ.

Enfin Guillaume du Vair, dont Corneille paraît s'être souvenu aussi dans un passage de *Polyeucte*, dit en parlant de Louis XIII enfant (14e *Harangue funèbre*) : « Ne mesurez pas sa puissance par ses ans : la vertu aux âmes héroïques n'attend pas les années; elle fait ses progrès tout à coup. »

2. *Var.* Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain? (1637-56.)

3. *Var.* Mille et mille lauriers dont la tête est couverte (1637-56.)

4. On lit dans plusieurs éditions modernes *il n'est rien d'impossible*, mais toutes les éditions imprimées du vivant de Corneille portent *il n'est rien impossible*. L'omission de l'article défini ou indéfini et des partitifs est très fréquente dans Corneille.

5. Voltaire voit dans *invaincu* « un terme hasardé et nécessaire » inventé par Corneille. Il se trompe, car on le trouve avant dans le Loyal Serviteur, Amyot, d'Aubigné, Garnier, Bossuet. Quant à Corneille, ce n'est pas dans *le Cid* qu'il l'a employé pour la première fois, mais dans *l'Illusion comique* : « Mon courage invaincu » (Voir la notice p. 5); on le retrouve dans *Horace* et dans la *Suite du Menteur*.

LE COMTE.

Ce grand cœur qui paraît aux discours que tu tiens,
Par tes yeux, chaque jour, se découvrait aux miens;
Et, croyant voir en toi l'honneur de la Castille,
Mon âme avec plaisir te destinait ma fille.
Je sais ta passion, et suis ravi de voir
Que tous ces mouvements cèdent à ton devoir;
Qu'ils n'ont point affaibli cette ardeur magnanime;
Que ta haute vertu répond à mon estime ;
Et que, voulant pour gendre un cavalier parfait,
Je ne me trompais point au choix que j'avais fait.
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse;
J'admire ton courage, et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal;
Dispense ma valeur d'un combat inégal ;
Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire.
A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire[3].
On te croirait toujours abattu sans efforts ;
Et j'aurais seulement le regret de ta mort.

D. RODRIGUE.

D'une indigne pitié ton audace est suivie :
Qui m'ose ôter l'honneur craint de m'ôter la vie!

LE COMTE.

Retire-toi d'ici.

D. RODRIGUE.

Marchons sans discourir.

LE COMTE.

Es-tu si las de vivre?

D. RODRIGUE.

As-tu peur de mourir[4]?

1. Voir p. 58, n. 5.
2. *Var.* Et que voulant pour gendre un chevalier parfait (1637, in-4°, 38, 39 et 44).
3. Sénèque avait dit (*De Provid.*, c. 3) : « Scit eum sine gloria vinci qui sine periculo vincitur. » « Plus tard, dans son *Arminius*, représenté en 1642, et imprimé seulement en 1644, Scudéry a reproduit presque textuellement (acte I, scène III) les vers de Corneille :

Les lâches seulement dérobent la victoire,
Et vaincre sans péril serait vaincre sans gloire ;

et par une singulière erreur, plusieurs critiques, confondant les dates, ont voulu, à cette occasion, faire de Corneille un plagiaire de Scudéry. « Marty-Laveaux.)
4. « Le dialogue est impétueux, bondissant; c'est une suite de ripostes qui sont déjà de l'escrime : la parole se croise et s'entrelace comme fera tout à

LE COMTE.

Viens, tu fais ton devoir, et le fils dégénère
Qui survit un moment à l'honneur de son père[1].

SCÈNE III

L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR.

L'INFANTE.

Apaise, ma Chimène, apaise ta douleur;
Fais agir ta constance en ce coup de malheur;
Tu reverras le calme après ce faible orage;
Ton bonheur n'est couvert que d'un peu de nuage[2],
Et tu n'as rien perdu pour le voir différer.

CHIMÈNE.

Mon cœur, outré d'ennuis[3], n'ose rien espérer.
Un orage si prompt qui trouble une bonace[4]
D'un naufrage certain nous porte la menace;
Je n'en saurais douter, je péris dans le port.
J'aimais, j'étais aimée, et nos pères d'accord;

l'heure l'acier... Cette scène offre le parfait exemple de ces vers à double compartiment qui sont l'essence de la tragédie, mais qui appartiennent plus particulièrement à la forme de Corneille. Le moule est trouvé. » (SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.* t. VII, p. 270.)

1. « La question du duel intéressait vivement sous Richelieu, c'était une question encore brûlante et comme flagrante. Il y avait dix ans que les têtes de Boutteville et de Des Chapelles étaient tombées pour pareil délit. Tous les seigneurs et les courtisans prenaient parti dans la querelle du *Cid;* à ces scènes d'appel et de désobéissance, je me figure qu'un frisson parcourait la salle, et parmi les rangs de la jeune noblesse on devait se regarder dans le blanc des yeux. C'était un à-propos, un redoublement d'intérêt; on était tout le temps comme sur des charbons. A ce moment, le fer de plus d'une épée devait brûler le fourreau. » (SAINTE-BEUVE. *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 269.)

2. *Var.* Ton bonheur n'est couvert que d'un petit nuage (1637-56).

3. Ce mot a beaucoup perdu de sa force; il ne désigne plus qu'une mélancolie vague ou simplement ce qui fait paraître le temps long, tandis qu'au dix-septième siècle il se disait, surtout en poésie, d'un vif tourment de l'âme. CORNEILLE fait dire à Médée trahie (IV, 3) :

Laissez-moi le souci de venger mes *ennuis.*

RACINE emploie très souvent *ennui* dans ce sens : ainsi Andromaque parlant de son fils (*Andr.*, I, 4) :

Sa mort avancera la fin de mes *ennuis.*

4. Calme de la mer. Ce mot, souvent employé comme adjectif ou comme substantif par nos anciens tragiques, tomba vite en désuétude; il ne se dit plus que comme adjectif dans le sens, très familier, de bon à l'excès. On lit encore dans SAINT-SIMON (141, 64) : « Aussi abject dans le danger qu'audacieux dans la *bonace.* »

Et je vous en contais la charmante nouvelle[1].
Au malheureux moment que[2] naissait leur querelle,
Dont le récit fatal, sitôt qu'on vous l'a fait,
D'une si douce attente a ruiné l'effet.
Maudite ambition, détestable manie[3],
Dont les plus généreux souffrent la tyrannie!
Honneur impitoyable à mes plus chers désirs[4],
Que tu vas me coûter de pleurs et de soupirs!

L'INFANTE.

Tu n'as dans leur querelle aucun sujet de craindre :
Un moment l'a fait naître, un moment va l'éteindre.
Elle a fait trop de bruit pour ne pas s'accorder,
Puisque déjà le roi les veut accommoder[5];
Et tu sais que mon âme, à tes ennuis sensible[6],
Pour en tarir la source y fera l'impossible.

CHIMÈNE.

Les accommodements ne font rien en ce point[7].
De si mortels affronts ne se réparent point[8].
En vain on fait agir la force et la prudence[9];
Si l'on guérit le mal, ce n'est qu'en apparence.

1. *Var.* Et je vous en contois la première nouvelle (1637-56).

2. *Que*, signifiant *où*, *dans*, *pendant*, après un nom de temps ou un nom de lieu, au propre ou au figuré, était d'un usage continuel au XVIIe siècle. Ainsi dans *Horace* (III, 5) :

> Un jour, un jour viendra *que*, par toute la terre,
> Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre.

3. Veut dire ici égarement funeste, dans le sens étymologique du grec μανία. Ainsi Racine (*Iphig.*, IV, 1) :

> Quelle étrange *manie*
> Vous peut faire envier le sort d'Iphigénie ?

4. *Var.* Impitoyable honneur, mortel à mes plaisirs (1637-56).

5. *Mettre d'accord;* presque tombé en désuétude dans ce sens, quoique très usité au XVIIe siècle. Ainsi Fléchier (*Serm.* I, 86) : « *Accommoder* Dieu avec le monde. »

6. *Var.* Et de ma part mon âme, à tes ennuis sensible (1637-56).

7. *Var.* Les accommodements ne sont rien en ce point (1638).

8. On lisait d'abord :

> Les affronts à l'honneur ne se réparent point (1637-56).

Mais l'Académie censura ce vers : On dit *faire affront à quelqu'un*, mais non pas *faire affront à l'honneur de quelqu'un.* » — « Cette censure, dit Voltaire, détruirait toute poésie; on dit très bien, *il outrage mon amour*, *ma gloire.* » Corneille cependant modifia son expression et la remplaça par une autre moins énergique.

9. *Var.* En vain on fait agir la force et la prudence (1637, 38 et 44).

La haine que les cœurs conservent au dedans
Nourrit des feux cachés, mais d'autant plus ardents.

L'INFANTE.

Le saint nœud qui joindra don Rodrigue et Chimène
Des pères ennemis dissipera la haine ;
Et nous verrons bientôt votre amour le plus fort
Par un heureux hymen étouffer ce discord[1].

CHIMÈNE.

Je le souhaite ainsi plus que je ne l'espère :
Don Diègue est trop altier, et je connais mon père :
Je sens couler des pleurs que je veux retenir ;
Le passé me tourmente, et je crains l'avenir.

L'INFANTE.

Que crains-tu? d'un vieillard l'impuissante faiblesse?

CHIMÈNE.

Rodrigue a du courage.

L'INFANTE.

Il a trop de jeunesse.

CHIMÈNE.

Les hommes valeureux le sont du premier coup[2].

L'INFANTE.

Tu ne dois pas pourtant le redouter beaucoup;
Il est trop amoureux pour te vouloir déplaire ;
Et deux mots de ta bouche arrêtent sa colère.

1. Comme *différend*. Ce mot était fort en usage encore au moment où Corneille écrivait ses premières pièces et il s'en servit plusieurs fois. Vaugelas en parle comme d'« un de ces mots que l'on emploie en vers et non pas en prose, dont le nombre n'est pas grand. « Il ne tarda pas à vieillir; cependant on le trouve encore dans Molière, dans Racine, et jusque dans Regnard.

2. « Cette idée reparaît pour la troisième fois, et l'expression a toujours été en faiblissant :

> Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
> La valeur n'attend pas le nombre des années,

vaut mieux que

> Mes pareils à deux fois ne se font point connaître,
> Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître,

vers bien supérieur à celui-ci :

> Les hommes généreux le sont du premier coup. »

(GÉRUZEZ, *Comment.* sur *le Cid*

CHIMÈNE.

S'il ne m'obéit point, quel comble à mon ennui!
Et, s'il peut m'obéir, que dira-t-on de lui?
Étant né ce qu'il est, souffrir un tel outrage[1] !
Soit qu'il cède ou résiste au feu qui me l'engage,
Mon esprit ne peut qu'être ou honteux ou confus
De son trop de respect, ou d'un juste refus.

L'INFANTE.

Chimène a l'âme haute, et, quoique intéressée[2],
Elle ne peut souffrir une basse pensée;
Mais, si jusques au jour de l'accommodement
Je fais mon prisonnier de ce parfait amant,
Et que j'empêche ainsi l'effet de son courage,
Ton esprit amoureux n'aura-t-il point d'ombrage?

CHIMÈNE.

Ah! madame, en ce cas je n'ai plus de souci[3].

SCÈNE IV

L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR, LE PAGE.

L'INFANTE.

Page, cherchez Rodrigue, et l'amenez[4] ici.

LE PAGE.

Le comte de Gormas et lui...

CHIMÈNE.

Bon Dieu! je tremble.

1. *Var.* Souffrir un tel affront, étant né gentilhomme!
Soit qu'il cède ou résiste au feu qui le consomme (1637-44).

2. *Var.* Chimène est généreuse, et quoique intéressée,
Elle ne peut souffrir une lâche pensée (1637-56).

Intéressee veut dire ici « ayant intérêt à cette question d'honneur. » RACINE emploie ainsi *intéressée* absolument (*Iphig.*, IV, 7):

Ma gloire *intéressée* emporte la balance.

3. *Var.* Ah! madame, en ce cas je n'ai point de souci (1637, in-12).

4. Cette construction du pronom régime devant le verbe est continuelle au XVIIe siècle; c'est un des caractères les plus frappants du style de cette époque. On la rencontre surtout lorsque *le* sert de régime à un infinitif qui dépend lui-même d'un autre verbe (*Je le viens de quitter*).

L'INFANTE.

Parlez.

LE PAGE.

De ce palais ils sont sortis ensemble[1].

CHIMÈNE.

Seuls?

LE PAGE.

Seuls, et qui[2] semblaient tout bas se quereller.

CHIMÈNE.

Sans doute ils sont aux mains, il n'en faut plus parler[3].
Madame, pardonnez à cette promptitude.

SCÈNE V

L'INFANTE, LÉONOR.

L'INFANTE.

Hélas! que dans l'esprit je sens d'inquiétude!
Je pleure ses malheurs, son amant me ravit;
Mon repos m'abandonne, et ma flamme revit.
Ce qui va séparer Rodrigue de Chimène
Fait renaître à la fois mon espoir et ma peine[4];
Et leur division, que je vois à regret,
Dans mon esprit charmé jette un plaisir secret.

LÉONOR.

Cette haute vertu qui règne dans votre âme
Se rend-elle sitôt à cette lâche flamme?

L'INFANTE.

Ne la nomme point lâche, à présent que chez moi
Pompeuse et triomphante elle me fait la loi;
Porte-lui du respect, puisqu'elle m'est si chère.
Ma vertu la combat, mais, malgré moi, j'espère;
Et d'un si fol espoir mon cœur mal défendu
Vole après un amant que Chimène a perdu.

1. *Var.* Hors de la ville ils sont sortis ensemble (1637, in-12).
2. C'est le sens latin de *quales*.
3. C'est-à-dire « les paroles ne sont plus de saison ».
4. *Var.* Avecque mon espoir fait renaître ma peine (1637-56).

LÉONOR.

Vous laissez choir [1] ainsi ce glorieux courage,
Et la raison chez vous perd ainsi son usage ?

L'INFANTE.

Ah ! qu'avec peu d'effet on entend la raison
Quand le cœur est atteint d'un si charmant poison!
Et lorsque le malade aime sa maladie [2].
Qu'il a peine à souffrir que l'on y remédie [3] !

LÉONOR.

Votre espoir vous séduit, votre mal vous est doux ;
Mais enfin ce Rodrigue est indigne de vous [4].

L'INFANTE.

Je ne le sais que trop ; mais, si ma vertu cède,
Apprends comme l'amour flatte un cœur qu'il possède.
Si Rodrigue une fois sort vainqueur du combat,
Si dessous [5] sa valeur ce grand guerrier s'abat,
Je puis en faire cas, je puis l'aimer sans honte.
Que ne fera-t-il point s'il peut vaincre le comte !
J'ose m'imaginer qu'à ses moindres exploits
Les royaumes entiers tomberont sous ses lois ;
Et mon amour flatteur déjà se persuade
Que je le vois assis au trône de Grenade,
Les Maures subjugués trembler en l'adorant.
L'Aragon recevoir ce nouveau conquérant,
Le Portugal se rendre, et ses nobles journées [6]
Porter delà les mers ses hautes destinées ;

1. Voir p. 78, n. 1.

2. *Var.* Alors que le malade aime sa maladie (1637-56).
Var. Sitôt que le malade aime sa maladie (1648-60).

3. *Var.* Il ne peut plus souffrir que l'on y remédie (1637-56).

4. *Var.* Mais toujours ce Rodrigue est indigne de vous (1637-56).

5. *Dessous* s'employa comme *sous* jusqu'au milieu du XVII[e] siècle. Dans ses *Remarques*, publiées en 1647, Vaugelas décida que ce mot, comme *dessus* et *dedans*, ne devait s'employer que comme adverbe, et non plus comme préposition ; depuis, la règle ainsi posée a été suivie. Corneille s'y rangea presque toujours dans ses œuvres postérieures à 1647, mais il ne corrigea pas d'après elle ses œuvres antérieures.

6. L'Académie n'admet pas cette expression, « car on ne dit pas les *journées d'un homme*. » Voltaire la défend et remarque qu'il est resté une façon de parler analogue dans le style comique : *il a tant fait par ses journées.*

Du sang des Africains arroser ses lauriers[1] ;
Enfin tout ce qu'on dit des plus fameux guerriers[2],
Je l'attends de Rodrigue après cette victoire,
Et fais de son amour un sujet de ma gloire.

LÉONOR.

Mais, madame, voyez où vous portez son bras,
Ensuite d'un combat qui peut-être n'est pas.

L'INFANTE.

Rodrigue est offensé, le comte a fait l'outrage ;
Ils sont sortis ensemble, en faut-il davantage ?

LÉONOR.

Eh bien, ils se battront, puisque vous le voulez[3] ;
Mais Rodrigue ira-t-il si loin que vous allez ?

L'INFANTE.

Que veux-tu ? je suis folle, et mon esprit s'égare ;
Tu vois par là quels maux cet amour me prépare[4].
Viens dans mon cabinet consoler mes ennuis ;
Et ne me quitte point dans le trouble où je suis.

SCÈNE VI

D. FERNAND, D. ARIAS, D. SANCHE.

D. FERNAND.

Le comte est donc si vain et si peu raisonnable !
Ose-t-il croire encor son crime pardonnable ?

1. *Var.* Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers (1637-56).

Corneille modifia son vers sur l'observation de l'Académie « qu'*on ne peut pas dire arborer un arbre* ». Voltaire observe justement que « comme on coupait des branches de laurier en l'honneur des vainqueurs, c'était les arborer que de les porter en triomphe, » et que de telles figures sont permises en poésie.

2. *Var.* Et faire ses sujets des plus braves guerriers (1637, in-12).

3. *Var.* Je veux que ce combat demeure pour certain,
Votre esprit va-t-il point bien vite pour sa main ? (1637-56.)

4. *Var.* Mais c'est le moindre mal que l'amour me prépare (1637-56).

La correction vient encore ici d'une critique de l'Académie plus juste que la précédente (n. 1) : « Il y a de la contradiction dans le sens de ce vers : car comment l'amour peut-il préparer un mal qu'elle sent déjà ? Elle pouvait bien dire : *c'est un petit mal en comparaison de ceux que l'amour me prépare.* »

D. ARIAS.

Je l'ai de votre part longtemps entretenu.
J'ai fait mon pouvoir [1], sire, et n'ai rien obtenu.

D. FERNAND.

Justes cieux! ainsi donc un sujet téméraire
A si peu de respect et de soin de me plaire!
Il offense don Diègue et méprise son roi!
Au milieu de ma cour il me donne la loi!
Qu'il soit brave guerrier, qu'il soit grand capitaine,
Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine [2];
Fût-il la valeur même, et le dieu des combats,
Il verra ce que c'est que de n'obéir pas.
Quoi qu'ait pu mériter une telle insolence [3],
Je l'ai voulu d'abord traiter sans violence;
Mais, puisqu'il en abuse, allez dès aujourd'hui,
Soit qu'il résiste ou non, vous assurer de lui.

D. SANCHE.

Peut-être un peu de temps le rendrait moins rebelle;
On l'a pris tout bouillant encor de sa querelle [4];
Sire, dans la chaleur d'un premier mouvement,
Un cœur si généreux se rend malaisément.
Il voit bien qu'il a tort, mais une âme si haute [5]
N'est pas sitôt réduite à confesser sa faute.

D. FERNAND.

Don Sanche, taisez-vous, et soyez averti
Qu'on se rend criminel à prendre son parti.

D. SANCHE.

J'obéis, et me tais; mais, de grâce encor, sire,
Deux mots en sa défense.

1. C'est-à-dire *j'ai fait ce que j'ai pu*. Cf. MOLIÈRE (*Dép. am.*, I, 2) :
Faites votre pouvoir, et nous ferons le nôtre.

2. *Var.* Je lui rabattrai bien cette humeur si hautaine (1637-56).

3. *Var.* Je sais trop comme il faut dompter cette insolence (1637-56).

4. On ne peut dire *bouillant d'une querelle*, comme on dit bouillant *de colère*. (ACADÉMIE.) — « *Tout bouillant encore de sa querelle* me semble très poétique, très énergique et très bon. » (VOLTAIRE.)

5. *Var.* On voit bien qu'on a tort, mais une âme si haute (1637-48).

---

561. — « Je suis un roi mal obéi. Je châtierai mes vassaux. »

D. FERNAND.

Et que pourrez-vous dire[1] ?

D. SANCHE.

Qu'une âme accoutumée aux grandes actions
Ne se peut abaisser à des submissions[2] :
Elle n'en conçoit point qui s'expliquent sans honte ;
Et c'est à ce mot seul qu'a résisté le comte[3].
Il trouve en son devoir un peu trop de rigueur,
Et vous obéirait s'il avait moins de cœur[4].
Commandez que son bras, nourri dans les alarmes[5],
Répare cette injure à la pointe des armes ;
Il satisfera, sire ; et, vienne qui voudra,
Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra.

D. FERNAND.

Vous perdez le respect : mais je pardonne à l'âge,
Et j'excuse l'ardeur en un jeune courage[6].
Un roi dont la prudence a de meilleurs objets
Est meilleur ménager du sang de ses sujets :
Je veille pour les miens, mes soucis les conservent,
Comme le chef[7] a soin des membres qui le servent.
Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi ;
Vous parlez en soldat, je dois agir en roi[8] ;

1. « Cette scène paraît presque aussi inutile que celle de l'Infante ; elle avilit d'ailleurs le Roi, qui n'est point obéi. Après que le Roi a dit : *Taisez-vous*, pourquoi dit-il, le moment d'après : *Parlez ?* et il ne résulte rien de cette scène. » (VOLTAIRE.)

2. Voir p. 76, n. 3.

3. *Var.* Et c'est contre ce mot qu'a résisté le comte (1637-56).

Corneille a modifié son vers sur l'observation de l'Académie que « *résister contre un mot* n'est pas parler bien français. »

4. L'Académie s'élève contre l'invraisemblance d'un langage aussi peu convenable de la part de don Sanche. Voltaire observe justement : « Qu'on fasse attention aux mœurs de ce temps-là, à la fierté des seigneurs, au peu de pouvoir des rois, et l'on verra que ceux qui rédigèrent ces remarques avaient une autre idée de la puissance royale que les guerriers du XIIIe siècle. »

5. « On ne peut pas dire *un bras nourri dans les alarmes*, et il a mal pris en ce lieu la partie pour le tout. » (ACADÉMIE.)

6. *Var.* Et j'estime l'ardeur en un jeune courage (1637-56).

7. Scudéry avait critiqué le mot *chef* ; l'Académie le défendit comme n'étant « point tant hors d'usage ». Il devait en effet rester longtemps encore dans la langue, car on le trouve au XVIIIe siècle dans Voltaire et au XIXe siècle dans Chateaubriand, à titre d'exception, il est vrai. Aujourd'hui il est entièrement tombé en désuétude.

8. *Var.* Vous parlez en soldat ; je dois régir en roi (1638).

Et, quoi qu'on veuille dire et quoi qu'il ose croire[1],
Le comte à m'obéir ne peut perdre sa gloire.
D'ailleurs l'affront me touche ; il a perdu d'honneur
Celui que de mon fils j'ai fait le gouverneur ;
S'attaquer à mon choix, c'est se prendre à moi-même[2],
Et faire un attentat sur le pouvoir suprême.
N'en parlons plus. Au reste[3], on a vu dix vaisseaux
De nos vieux ennemis arborer les drapeaux ;
Vers la bouche du fleuve ils ont osé paraître.

D. ARIAS.

Les Maures ont appris par force à vous connaître,
Et, tant de fois vaincus, ils ont perdu le cœur
De se plus hasarder contre un si grand vainqueur.

D. FERNAND.

Ils ne verront jamais sans quelque jalousie
Mon sceptre, en dépit d'eux, régir l'Andalousie ;
Et ce pays si beau, qu'ils ont trop possédé,
Avec un œil d'envie est toujours regardé.

1. *Var.* Et quoi qu'il faille dire, et quoi qu'il veuille croire (1637-48).

2. *Var.* Et par ce trait hardi d'une insolence extrême,
Il s'est pris à mon choix, il s'est pris à moi-même.
C'est moi qu'il satisfait en réparant ce tort.
N'en parlons plus. Au reste on nous menace fort ;
Sur un avis reçu je crains une surprise.

DON ARIAS.

Les Mores contre vous font-ils quelques entreprises ?
S'osent-ils préparer à des efforts nouveaux ?

LE ROI.

Vers la bouche du fleuve on a vu leurs vaisseaux,
Et vous n'ignorez pas qu'avec fort peu de peine
Un flux de pleine mer jusqu'ici les amène.

DON ARIAS.

Tant de combats perdus leur ont ôté le cœur
D'attaquer désormais un si puissant vainqueur.

LE ROI.

N'importe, ils ne sauroient qu'avecque jalousie
Voir mon sceptre aujourd'hui régir l'Andalousie,
Et ce pays si beau que j'ai conquis sur eux
Réveille à tous moments leurs dessins généreux.
[C'est l'unique raison qui m'a fait dans Séville] (1637-56).

3. Voltaire critique *au reste* parce que, dit-il, « il signifie *quant à ce qui reste* et ne s'emploie que pour les choses dont on a déjà parlé. Quand on passe d'un sujet à un autre, il faut *cependant*, ou quelque autre transition. » Ceci était vrai au XVIIIe siècle et encore de nos jours, mais, dit M. Marty-Laveaux « au XVIIe siècle, *au reste* s'appliquait à tout ce qui restait à dire, que cela eût ou non du rapport avec ce qui précédait. » (*Lex. de la langue de Corneille.*)

C'est l'unique raison qui m'a fait dans Séville
Placer depuis dix ans le trône de Castille[1],
Pour les voir de plus près, et d'un ordre plus prompt
Renverser aussitôt ce qu'ils entreprendront.

D. ARIAS.

Ils savent aux dépens de leurs plus dignes[2] têtes[3]
Combien votre présence assure vos conquêtes:
Vous n'avez rien à craindre.

D. FERNAND.

Et rien à négliger.
Le trop de confiance attire le danger;
Et vous n'ignorez pas qu'avec fort peu de peine[4]
Un flux de pleine mer jusqu'ici les amène[5].
Toutefois j'aurais tort de jeter dans les cœurs,
L'avis étant mal sûr, de paniques terreurs.
L'effroi que produirait cette alarme inutile,
Dans la nuit qui survient troublerait trop la ville:
Faites doubler la garde aux murs et sur le port.
C'est assez pour ce soir[6].

SCÈNE VII

D. FERNAND, D. ALONSE, D. SANCHE, D. ARIAS.

D. ALONSE.

Sire, le comte est mort.
Don Diègue, par son fils, a vengé son offense.

1. Voir ci-après l'*Examen*, p. 168 et p. 52 n. 3.

2. Dans le sens de *nobles*.

3. *Var.* Sire, ils ont trop appris aux dépens de leurs têtes (1637-56).

4. *Var.* Et le même ennemi que l'on vient de détruire,
S'il sait prendre son temps, est capable de nuire (1637-56).

5. Voir l'*Examen*, p. 168, et n. 2,

6. « Tout ceci, on le sent, est pour préparer à l'exploit prochain de Rodrigue. Mais on s'explique peu que le roi, ainsi averti, ne prenne aucune précaution et remette tout au lendemain : singulier monarque par trop débonnaire et qui prête au sourire. Corneille n'a pas et n'aura jamais ce sentiment du ridicule qui s'attache à certains de ses personnages nobles. » SAINTE-BEUVE, (*Nouv. Lund.*, t. VII, p. 271.)

D. FERNAND.

Dès que j'ai su l'affront, j'ai prévu la vengeance[1];
Et j'ai voulu dès lors prévenir ce malheur.

D. ALONSE.

Chimène à vos genoux apporte sa douleur;
Elle vient toute[2] en pleurs vous demander justice.

D. FERNAND.

Bien qu'à ses déplaisirs mon âme compatisse [3],
Ce que le comte a fait semble avoir mérité
Ce digne châtiment de sa témérité[4].
Quelque juste pourtant que puisse être sa peine,
Je ne puis sans regret perdre un tel capitaine.
Après un long service à mon État rendu,
Après son sang pour moi mille fois répandu,
A quelques sentiments que son orgueil m'oblige,
Sa perte m'affaiblit, et son trépas m'afflige.

SCÈNE VIII

D. FERNAND, D. DIÈGUE, CHIMÈNE, D. SANCHE, D. ARIAS, D. ALONSE.

CHIMÈNE.

Sire, sire, justice.[5]

1. Voir l'*Examen*, p. 167,

2. D'autres editions (1639, 1644, 1648) portent « tout en pleurs. » C'est en 1647 que Vaugelas établit, par une longue discussion, dans quels cas *tout* adverbe s'accorde ou ne s'accorde pas avec le nom. Cependant l'usage de l'accord en tous cas est resté assez général et libre durant presque tout le dix-septième siècle. Pour l'usage moderne, V. Chassang, *Gr, fr. Cours sup.*, par. 208, 10.

3. *Var.* Bien qu'à ses déplaisirs mon amour compatisse (1652-60).

4. *Var.* Ce juste châtiment de sa témérité (1637-56).

5. « Le premier mot de Chimène est de demander justice contre un homme qu'elle adore : c'est peut-être la plus belle des situations. Quand, dans l'amour, il ne s'agit que de l'amour, cette passion n'est pas tragique. Monime aimera-t-elle Xipharès ou Pharnace ? Antiochus épousera-t-il Bérénice ? Bien des gens répondent : « Que m'importe? » Mais Chimène fera-t-elle couler le sang du Cid? qui l'emportera d'elle ou de don Diègue? Tous les esprits sont en suspens, tous les cœurs sont émus. » (Voltaire.)

634. — « Comme je connaissais l'outrage, j'en ai dès lors prévu la vengeance. »

D. DIÈGUE.

Ah! sire, écoutez-nous.

CHIMÈNE.

Je me jette à vos pieds.

D. DIÈGUE.

J'embrasse vos genoux.

CHIMÈNE.

Je demande justice.

D. DIÈGUE.

Entendez ma défense[1].

CHIMÈNE.

D'un jeune audacieux punissez l'insolence:
Il a de votre sceptre abattu le soutien,
Il a tué mon père.

D. DIÈGUE.

Il a vengé le sien[2].

1. *Var.*

D. Diègue.

[Entendez ma défense.]

Chimène.

Vengez-moi d'une mort...

D. Diègue.

Qui punit l'insolence.

Chimène.

Rodrigue, sire...

D. Diègue.

A fait un coup d'homme de bien.

Chimène.

[Il a tué mon père.] (1637-56).

M. Géruzez observe au sujet de la suppression de ces deux vers : « Ce changement, qu'aucune critique n'avait provoqué, est singulièrement heureux : en effet la précipitation de don Diègue à interrompre Chimène, pour compléter les phrases qu'elle commence par une contradiction, n'était ni d'un vieillard ni d'un gentilhomme. » — Le même critique ajoute au sujet de ce début de scène : « J'hésite à croire, et cependant je soupçonne, tant la malice du jeune Racine était cruelle, qu'il songeait à cette lutte de don Diègue et de Chimène aux pieds de Fernand, lorsqu'il pousse (*Plaideurs*, II, 4) Chicaneau et la comtesse devant le grotesque tribunal de Dandin. » (*Comment. sur le Cid*.)

2. « Les deux sentiments, les deux étincelles partent et s'entrechoquent

647. — Chimène. « Justice! je demande justice. » — D. Diègue. « Juste est la vengeance que j'ai prise. » — Chimène. « Roi, je tombe à tes pieds. » — D. Diègue. « Roi, à tes pieds je suis venu. »

CHIMÈNE.

Au sang de ses sujets un roi doit la justice[1].

D. DIÈGUE.

Pour la juste vengeance il n'est point de supplice[2].

D. FERNAND.

Levez-vous l'un et l'autre, et parlez à loisir.
Chimène, je prends part à votre déplaisir;
D'une égale douleur je sens mon âme atteinte.
(A D. Diègue.)
Vous parlerez après; ne troublez pas sa plainte.

CHIMÈNE.

Sire, mon père est mort; mes yeux ont vu son sang
Couler à gros bouillons de son généreux flanc;
Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles,
Ce sang qui tout sorti fume encore de courroux[3]
De se voir répandu pour d'autres que pour vous,
Qu'au milieu des hasards n'osait verser la guerre,
Rodrigue en votre cour vient d'en couvrir la terre[4].

coup sur coup : un éclair répond à l'autre. » (SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 273.)

1. On dit habituellement « devoir justice, » mais l'article semble donner ici à l'expression plus d'ampleur et un sens encore plus expressif.

2. *Var.* Une vengeance juste est sans peur du supplice (1637-44).
Var. Une juste vengeance est sans peur du supplice (1648-56).

3. « Scudéry, dit Voltaire, ne reprit point ces hyperboles poétiques qui, n'étant point dans la nature, affaiblissent le pathétique de ce discours. C'est le poète qui dit que *ce sang fume de courroux*; ce n'est pas assurément Chimène, on ne parle pas ainsi d'un père mourant. Scudéry, beaucoup plus accoutumé que Corneille à ces figures outrées ou puériles, ne remarqua pas même en autrui, tout éclairé qu'il était par l'envie, une faute qu'il ne sentait pas dans lui même. » On en pourrait dire autant des contemporains de Corneille, qui applaudirent sans doute à ce luxe de métaphores sur le sang du Comte, comme ils avaient applaudi aux vers fameux de THÉOPHILE DE VIAU (*Pyrame et Thisbé*, acte V) :

Le voilà, ce poignard, qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement ; il en rougit, le traître !

4. *Var.* [Rodrigue en votre cour vient d'en couvrir la terre],
Et pour son coup d'essai son indigne attentat
D'un si ferme soutien a privé votre Etat,

---

652. — « Seigneur, ils ont tué mon père ! » Et ailleurs : — CHIMÈNE, « Seigneur, mon père est mort. » — D. DIÈGUE. « Mon honneur est vengé. »
653. — « Il y aura justice chez les rois. »
654. — « Juste vengeance il a pris. »
659. — « J'ai vu de mes propres yeux le brillant acier teint de sang.

J'ai couru sur le lieu, sans force et sans couleur;
Je l'ai trouvé sans vie. Excusez ma douleur,
Sire, la voix me manque à ce récit funeste;
Mes pleurs et mes soupirs vous diront mieux le reste.

D. FERNAND.

Prends courage, ma fille; et sache qu'aujourd'hui
Ton roi te veut servir de père au lieu de lui [1].

CHIMÈNE.

Sire, de trop d'honneur ma misère est suivie.
Je vous l'ai déjà dit, je l'ai trouvé sans vie [2];
Son flanc était ouvert; et, pour mieux m'émouvoir [3],
Son sang sur la poussière écrivait mon devoir;
Ou plutôt sa valeur en cet état réduite
Me parlait par sa plaie et hâtait ma poursuite;
Et, pour se faire entendre au plus juste des rois,
Par cette triste bouche elle empruntait ma voix [4].
Sire, ne souffrez pas que sous votre puissance
Règne devant vos yeux une telle licence;
Que les plus valeureux, avec impunité,
Soient exposés aux coups de la témérité;

De vos meilleurs soldats abattu l'assurance,
Et de vos ennemis relevé l'espérance
J'arrivai sur le lieu sans force et sans couleurs.
Je le trouvai sans vie. Excusez ma douleur (1637-56).

1. « Le roi est bien embarrassé entre ces deux éloquences; sa réponse à Chimène est pleine de grâce. C'est tout à fait une réponse digne d'un roi de France, de Henri IV par exemple. » (J. Janin, *Cours de litt. dram.*, t. III, p. 349.)

2. *Var.* J'arrivai donc sans force, et le trouvai sans vie (1637-60).

3. *Var.* Il ne me parla point, mais pour mieux m'émouvoir (1637-56).

Voltaire blâme *pour mieux m'émouvoir*. Chimène, dit-il, « doit être si émue, qu'il ne faut pas qu'elle prête aux choses inanimées le dessein de la toucher. » — « Oui, répond M. Nisard, qui trouve l'expression admirable, » oui, si Chimène n'avait à se venger que d'un meurtrier ordinaire. Mais ce meurtrier, c'est son amant; c'est celui dont elle dira plus loin

Rodrigue dans mon cœur combat encor mon père.

Contre un pareil ennemi, elle n'a pas trop, pour ne pas mollir, du spectacle d'une plaie demandant vengeance. » (*Hist. de la litt. fr.*, t. II, p. 107.)

4. On a traité ce vers de galimatias. C'est trop dire, car, s'il est de mauvais goût, il peut néanmoins se comprendre : *la valeur* du Comte *parlant par sa plaie* se servait de *la bouche* de sa blessure pour prier Chimène de lui prêter sa voix auprès du Roi.

---

667. — « Bientôt j'arrivai presque sans vie. »
676. — « Il écrivait avec le sang mon devoir sur ce papier.
680. — « Mon père, qui me parle par la bouche de sa blessure.

Qu'un jeune audacieux triomphe de leur gloire,
Se baigne dans leur sang, et brave leur mémoire.
Un si vaillant guerrier qu'on vient de vous ravir[1]
Éteint, s'il n'est vengé, l'ardeur de vous servir.
Enfin, mon père est mort, j'en demande vengeance,
Plus pour votre intérêt que pour mon allégeance[2].
Vous perdez en la mort d'un homme de son rang;
Vengez-la par une autre et le sang par le sang.
Immolez, non à moi, mais à votre couronne[3],
Mais à votre grandeur, mais à votre personne;
Immolez, dis-je, sire, au bien de tout l'État
Tout ce qu'enorgueillit un si grand attentat.

D. FERNAND.

Don Diègue, répondez.

D. DIÈGUE[4].

Qu'on est digne d'envie
Lorsqu'en perdant la force on perd aussi la vie[5]!
Et qu'un long âge apprête aux hommes généreux,
Au bout de leur carrière, un destin malheureux!
Moi, dont les longs travaux ont acquis tant de gloire,
Moi, que jadis partout a suivi la victoire[6],

1. *Var.* Un si vaillant guerrier qu'on vous vient de ravir (1644, in-12).
Var. Un si vaillant guerrier qu'on vient de nous ravir (1654 et 56).

2. Comme *soulagement.* Assez souvent employé par Corneille; dans *la Mort de Pompée* (V, 1) :

Porte à ses déplaisirs cette foible *allégeance,*

vers que Molière semble avoir imité (*l'Etourdi*, II, 4) :

Et quand ses déplaisirs auront quelque *allégeance,*

3. *Var.* Sacrifiez don Diègue et toute sa famille
A vous, à votre peuple, à toute la Castille :
Le soleil qui voit tout ne voit rien sous les cieux
Qui vous puisse payer d'un sang si précieux (1637-56).

« Le poëte, dit M. Géruzez, a sagement atténué cette requête hyperbolique. » Comm. sur le Cid.)

4. « La réponse de D. Diègue est de toute beauté, ton et sentiment; elle est d'une superbe amertume, sa langue est la vraie langue du grand Corneille : c'est la pure moelle du lion; c'est la sève du vieux chêne. » (Sainte-Beuve, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 273.)

5. *Var.* Quand aveque la force on perd aussi la vie,
Sire, et que l'âge apporte aux hommes généreux
Aveque sa foiblesse un destin malheureux ! (1637-56.)

6. « D. Diègue devait exprimer ses sentiments devant son roi avec plus de modestie. » (Acad.) — « Oui, dans nos mœurs; oui, dans les règles de nos cours; mais non dans les temps de la chevalerie. » (Volt.) M. Merlet dit aussi

Je me vois aujourd'hui, pour avoir trop vécu,
Recevoir un affront et demeurer vaincu.
Ce que n'a pu jamais[1] combat, siège, embuscade,
Ce que n'a pu jamais Aragon ni Grenade,
Ni tous vos ennemis, ni tous mes envieux[2],
Le comte en votre cour l'a fait presque à vos yeux[3],
Jaloux de votre choix et fier de l'avantage
Que lui donnait sur moi l'impuissance de l'âge.
Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois[4],
Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois,
Ce bras, jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendaient au tombeau tout chargés d'infamie,
Si je n'eusse produit un fils digne de moi,
Digne de son pays et digne de son roi.
Il m'a prêté sa main, il a tué le comte ;
Il m'a rendu l'honneur, il a lavé ma honte.

très justement : « Ceux qui verraient ici quelque peu d'emphase doivent songer que D. Diègue, humilié par son affront, a plus que jamais besoin de s'abriter sous ses lauriers d'autrefois, de mettre sa dignité sous la protection de ses glorieux souvenirs. (*Extr. des class. franç. Poésie*, p. 36.)

1. Ce sont, en partie, les mêmes sentiments et les mêmes expressions que dans le fameux prologue de D. Laberius, forcé par César de se déshonorer dans l'extrême vieillesse, en montant sur le théâtre :

Necessitas, cujus cursus transversi impetum
Voluerunt multi effugere, pauci potuerunt,
Quo me detrusit pæne extremis sensibus ?
. . . .
. . . . Nimirum hoc die
Uno plus vixi, mihi quam vivendum fuit.

V. le morceau en son entier dans le recueil de M. Egger (*Latini sermonis vetustioris reliquiæ*, p. 263).

2. Peut-être y a-t-il ici une réminiscence de VIRGILE (*En.*, II, 196) :

..... Captique dolis lacrimisque coactis,
Quos neque Tydides, nec Larissæus Achilles,
Non anni domuere decem, non mille carinæ.

Var. Ni tous mes ennemis, ni tous mes envieux (1637 in-12).

3. *Var.* L'orgueil dans votre cour l'a fait presque à vos yeux,
Et souille sans respect l'honneur de ma vieillesse,
Avantage de l'âge, et fort de ma foiblesse (1637-56).

Corneille s'est ici corrigé sur une critique de l'Académie : « Il falloit dire *et a souillé*, car *l'a fait* ne peut pas regir *souillé*. »

4. *Harnois* (du celtique bas-breton *harnez*, ferraille) désignait au moyen âge l'armure complète de l'homme d'armes. On peut dire que, grâce à Corneille *blanchi sous le harnois* est devenu une expression souvent usitée, presque proverbiale. Corneille cependant crut devoir supprimer *endosser le harnois* qui se trouvait dans la première édition du *Cid* (vers 1620, *Var.*).

---

717. — « Je fus le coupable qui allai chercher en lui les mains que je n'avais plus. »

Si montrer du courage et du ressentiment,
Si venger un soufflet mérite un châtiment,
Sur moi seul doit tomber l'éclat de la tempête :
Quand le bras a failli, l'on en punit la tête.
Qu'on nomme crime ou non ce qui fait nos débats[1],
Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras.
Si Chimène se plaint qu'il a tué son père,
Il ne l'eût jamais fait si je l'eusse pu faire.
Immolez donc ce chef que les ans vont ravir,
Et conservez pour vous le bras qui peut servir.
Aux dépens de mon sang satisfaites Chimène ;
Je n'y résiste point, je consens à ma peine ;
Et, loin de murmurer d'un rigoureux décret[2],
Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret.

D. FERNAND.

L'affaire est d'importance, et, bien considérée,
Mérite en plein conseil d'être délibérée.
Don Sanche, remettez Chimène en sa maison[3].
Don Diègue aura ma cour et sa foi pour prison.
Qu'on me cherche son fils. Je vous ferai justice.

CHIMÈNE.

Il est juste, grand roi, qu'un meurtrier périsse.

1. Corneille avait dit d'abord :

Du crime glorieux qui cause nos débats (1637-56) ;

et l'Académie de faire cette juste remarque : « On peut bien donner *une tête* et *un bras* à quelques corps figurés, comme, par exemple, à une armée, mais non pas à des actions comme des crimes, qui ne peuvent avoir ni tête ni bras. » Corneille refait alors son vers tel qu'il est resté dans le texte, ce qui lui attire de Voltaire cette réflexion non moins judicieuse que l'autre : « Ce changement est vicieux. *Ce qui fait nos débats* est très faible. Il semble que D. Diègue parle ici d'un procès de famille. » En outre cette expression prosaïque et faible, *ce qui fait nos débats*, peut, encore moins que *crime glorieux*, recevoir, par métaphore, une tête et un bras.

2. *Var.* Et loin de murmurer d'un injuste décret (1637-56).

Modifié sur cette remarque de l'Académie : « Il offense le roi, en le croyant capable de faire un décret injuste. »

3. Sainte-Beuve remarque avec raison que D. Sanche est « singulièrement choisi pour un tel office. » Cette légère *inconvenance* n'existe pas dans la pièce espagnole ; Chimène se retire sous la protection de son oncle Peranzules.

---

722. — « Il appartient à Ton Altesse de punir sur la tête les fautes de main. »
724. — « Rodrigue ne fut que ma main. »
729. — « Avec ma tête coupée, rendez Chimène contente. »

D. FERNAND.

Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs.

CHIMÈNE.

M'ordonner du repos, c'est croître[1] mes malheurs[2].

ACTE TROISIÈME

SCÈNE I

(*Chez le Comte*)

D. RODRIGUE, ELVIRE.

ELVIRE.

Rodrigue, qu'as-tu fait? où viens-tu, misérable?

D. RODRIGUE.

Suivre le triste cours de mon sort déplorable.

ELVIRE.

Où prends-tu cette audace et ce nouvel orgueil
De paraître en des lieux que tu remplis de deuil?
Quoi! viens-tu jusqu'ici braver l'ombre du comte?
Ne l'as-tu pas tué?

D. RODRIGUE.

Sa vie était ma honte;
Mon honneur de ma main a voulu cet effort.

1. Croître est pris ici activement. Les grammairiens se sont partagés sur la question de savoir si cette construction est correcte. Quoi qu'il en soit, Corneille s'en sert très souvent; il va la reprendre bientôt dans *le Cid* même (v. 862 et 1383). Racine fera de même, et l'Académie, dans toutes les éditions de son *Dictionnaire*, en autorisera l'emploi même pour les prosateurs.

2. Il y a certainement des détails de mauvais goût dans cette scène, mais, dit Sainte-Beuve, « on en a fait son deuil dès longtemps; et, de loin, ils semblent de piquants effets de couleur locale... Le flot du sentiment monte toujours, et le bon sens a beau faire ses réserves, le bon goût a beau trouver à redire çà et là, le cœur se prend. On n'a pas le cœur libre quand on lit *le Cid*. (*Nouv. Lundis*, t. VII, p. 27[illegible])

---

739. — « Calme-toi, Chimène. »
740. — « Ma douleur augmente. »
741. — « Qu'as-tu fait, Rodrigue ? »
746. — « N'as-tu pas tué le comte ? »
747. — « Il importait à mon honneur. »

ELVIRE.

Mais chercher ton asile en la maison du mort!
Jamais un meurtrier en fit il son refuge?

D. RODRIGUE.

Et je n'y viens aussi que m'offrir à mon juge[1].
Ne me regarde plus d'un visage étonné[2];
Je cherche le trépas après l'avoir donné.
Mon juge est mon amour, mon juge est ma Chimène :
Je mérite la mort de mériter sa haine,
Et j'en viens recevoir, comme un bien souverain,
Et l'arrêt de sa bouche, et le coup de sa main.

ELVIRE.

Fuis plutôt de ses yeux, fuis de sa violence :
A ses premiers transports dérobe ta présence.
Va, ne t'expose point aux premiers mouvements
Que poussera l'ardeur de ses ressentiments.

D. RODRIGUE.

Non, non, ce cher objet à qui j'ai pu déplaire
Ne peut pour mon supplice avoir trop de colère[3],
Et j'évite cent morts qui me vont accabler[4],
Si pour mourir plus tôt je la puis redoubler.

1. *Var.* Jamais un meurtrier s'offrit-il à son juge? (1637-56.)
Corneille corrigea son vers sur la juste observation de l'Académie que, « soit que Rodrigue veuille consentir au sens d'Elvire, soit qu'il y veuille contrarier, il y a grande obscurité en ce vers. »

2. Avec l'énergique sens latin de *attonitus*, stupéfait. De même Racine (*Athalie*, III, 5) ;

De vos sens *étonnés* quel désordre s'empare?

3. On n'a point de *colère pour un supplice ;* c'est un barbarisme. » (Voltaire.) Non, car le substantif équivaut ici à un verbe et le sens est *pour me punir*.

4. *Var.* Et d'un heur sans pareil je me verrai combler.
Si pour mourir plus tôt je la puis redoubler (1637-56).

Ici, pour faire disparaître sans doute le mot *heur* qui vieillissait, Corneille a fait de lui-même, en mettant *cent morts*, une correction malheureuse. En effet, selon la remarque de Voltaire, « l'idée d'éviter tant de morts ne doit pas se présenter à un homme qui la cherche. Ces *cent morts* sont une expression vague, un vers fait à la hâte. » De plus la chaîne des idées est rompue, et l'on ne voit plus aussi clairement que *la* se rapporte à *colère*.

---

748. — « Mais, Seigneur, quand donc la maison du mort a-t-elle été l'asile du meurtrier? »
752. — « Je cherche la mort dans sa maison. »
754. — « Pour être juste, je viens mourir en ses mains, puisque je suis mort en son affection . »

ELVIRE.

Chimène est au palais, de pleurs toute baignée,
Et n'en reviendra point que bien accompagnée.
Rodrigue, fuis, de grâce, ôte-moi de souci.
Que ne dira-t-on point si l'on te voit ici?
Veux-tu qu'un médisant, pour comble à sa misère,
L'accuse d'y souffrir l'assassin de son père?
Elle va revenir, elle vient, je la voi :
Du moins, pour son honneur, Rodrigue, cache-toi.

SCÈNE II

D. SANCHE, CHIMÈNE, ELVIRE.

D. SANCHE.

Oui, madame, il vous faut de sanglantes victimes :
Votre colère est juste, et vos pleurs légitimes;
Et je n'entreprends pas, à force de parler,
Ni de vous adoucir ni de vous consoler.
Mais, si de vous servir je puis être capable,
Employez mon épée à punir le coupable;
Employez mon amour à venger cette mort[1] :
Sous vos commandements mon bras sera trop fort.

CHIMÈNE.

Malheureuse[2]!

1. « La bienséance eût été mieux observée s'il se fût mis en devoir de venger Chimène sans lui en demander la permission. » (Acad.) — « Point du tout; ce n'était pas l'usage de la chevalerie; il fallait qu'un champion fût avoué par sa dame : et, de plus, don Sanche ne devait pas s'exposer à déplaire à sa maîtresse, s'il était vainqueur d'un homme que Chimène eût encore aimé. » (Volt.)

2. Le rôle de don Sanche est pour Chimène ce que le rôle de l'Infante est pour Rodrigue : il la rend plus intéressante et en donne une autre idée, en la montrant capable d'inspirer un dévouement absolu. A vrai dire, il est le plus souvent pâle et effacé; ici du moins il a sa raison d'être et « produit, dit Voltaire, un effet très heureux en augmentant la douleur de Chimène; et ce mot *malheureuse*, qu'elle prononce presque sans l'écouter, est sublime. Lorsqu'un personnage qui n'est rien par lui-même sert à faire valoir le caractère principal, il n'est point de trop. »

765. — « Chimène est au palais, et reviendra accompagnée. »
771. — « Elle viendra, elle vient. »
772. — « A la porte du cabinet, cache-toi derrière le rideau. »

D. SANCHE.

De grâce, acceptez mon service[1].

CHIMÈNE.

J'offenserais le roi, qui m'a promis justice.

D. SANCHE.

Vous savez qu'elle marche avec tant de langueur,
Que bien souvent le crime échappe à sa longueur[2];
Son cours lent et douteux fait trop perdre de larmes.
Souffrez qu'un cavalier vous venge par les armes[3] :
La voie en est plus sûre, et plus prompte à punir.

CHIMÈNE.

C'est le dernier remède ; et, s'il y faut venir,
Et que de mes malheurs cette pitié vous dure,
Vous serez libre alors de venger mon injure.

D. SANCHE.

C'est l'unique bonheur où mon âme prétend;
Et, pouvant l'espérer, je m'en vais trop content.

SCÈNE III

CHIMÈNE, ELVIRE

CHIMÈNE.

Enfin je me vois libre, et je puis, sans contrainte,
De mes vives douleurs te faire voir l'atteinte;

1. *Var.* Madame, acceptez mon service (1637-60).

2. *Var.* Que bien souvent le crime échappe à sa longueur (1637-56). Ces deux vers, qui s'inspiraient, ainsi que les suivants, des idées du moyen âge sur le droit de tout homme de se faire justice à lui-même, lorsque la réparation était douteuse ou trop lente à venir, rappellent, à un autre point de vue, la célèbre allégorie des prières dans HOMÈRE (*Iliade*, IX, 502-513) et notamment ces vers :

Καὶ γάρ τε Λιταί εἰσι Διὸς κοῦραι μεγάλοιο,
Χωλαί τε ῥυσαί τε, παραβλῶπές τ' ὀφθαλμώ,
Αἵ ῥά τε καὶ μετόπισθ' Ἄτης ἀλέγουσι κιοῦσαι.
Ἡ δ' Ἄτη σθεναρή τ' ἄρτίμος' οὕνεκα πάσας
Πολλόν ὑπεκπροθέει, φθάνει δέ τε πᾶσαν ἐπ' αἶαν
Βλάπτουσ' ἀνθρώπους' αἱ δ' ἐξακέονται ὀπίσσω.

« Les Prières sont filles du grand Jupiter; boiteuses, couvertes de rides baissant les yeux et ne regardant que de côté, elle marchent inquiètes à la suite de l'Injure. l'Injure est vigoureuse, prompte. Aussi, les devance-t-elle de beaucoup, et, parcourant la terre entière, elle outrage les hommes; mais les Prières viennent derrière et réparent ses torts. »

3. *Var.* Souffrez qu'un chevalier vous venge par les armes.
(1637 in-4°, 38, 39 et 44.)

Je puis donner passage à mes tristes soupirs,
Je puis t'ouvrir mon âme et tous mes déplaisirs[1].
Mon père est mort, Elvire; et la première épée
Dont s'est armé Rodrigue a sa trame coupée[2].
Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau!
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste[3].

ELVIRE.

Reposez-vous, madame.

CHIMÈNE.

Ah! que mal à propos
Dans un malheur si grand tu parles de repos[4]!
Par où sera jamais ma douleur apaisée[5],
Si je ne puis haïr la main qui l'a causée?

1. *Déplaisir* avait autrefois un sens bien plus énergique qu'aujourd'hui. CORNEILLE dit ailleurs (*Horace*, V, 2) :

> ...Je doute comment vous portez cette mort.
> — Sire, avec *déplaisir*, mais avec patience.

2. Cette construction, qui place le régime du participe entre l'auxiliaire et ce participe, n'est point particulière à Corneille. Elle est très fréquente avant lui, notamment dans Garnier; de son temps elle commence à vieillir. — On remarquera qu'avec cette construction il y a presque toujours accord entre le participe et le régime.

3. Scudéry s'égaye aux dépens de ces quatre vers; il trouve que « ces yeux fondus donnent une vilaine idée à tous les esprits délicats; » il s'amuse à distinguer dans Chimène quatre et même six parties, etc. L'Académie est plus équitable et blâme indirectement cette lourde plaisanterie. Voltaire estime que « ce n'est point ainsi que parle la nature, » mais il reconnaît que « ces vers touchent cependant ». La même idée se trouve dans HORACE (*Odes*, III, 17) :

> Ah! te meæ si *partem animæ* rapit
> Maturior vis, quid moror *altera*
> Nec carus æque, nec *superstes*
> *Integer* ?

4. *Var.* Ton avis importun m'ordonne du repos! (1637-60.)

5. *Var.* Par où sera jamais mon âme satisfaite,
Si je pleure ma perte et la main qui l'a faite?
Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel? (1637-56.)

L'Académie critique « *la main qui a fait la perte*, pour dire *la main qui l'a causée*, » et aussi « *je pleure la main*, pour dire *je pleure de ce que c'est cette main qui a fait le mal*. » La première expression était cependant une syllepse permise et la seconde ne souffrait pas d'équivoque. Corneille sacrifia un beau vers.

---

802. — « CHIMÈNE. La moitié de ma vie a tué l'autre moitié. — ELVIRE. Ne pouvez-vous vous consoler? — CHIMÈNE. Le moyen de me consoler, quand il faut, pour venger une moitié de ma vie, que je renonce à toutes les deux? »
804. — « Reposez-vous. »
805. — « Quelle consolation pourrais-je avoir? »

Et que dois-je espérer qu'un tourment éternel,
Si je poursuis le crime, aimant le criminel?

ELVIRE.

Il vous prive d'un père, et vous l'aimez encore!

CHIMÈNE.

C'est peu de dire aimer, Elvire, je l'adore[1];
Ma passion s'oppose à mon ressentiment;
Dedans[2] mon ennemi je trouve mon amant;
Et je sens qu'en dépit de toute ma colère
Rodrigue dans mon cœur combat encor mon père :
Il l'attaque, il le presse, il cède, il se défend,
Tantôt fort, tantôt faible, et tantôt triomphant :
Mais, en ce dur combat de colère et de flamme[3],
Il déchire mon cœur sans partager mon âme;
Et, quoi que mon amour ait sur moi de pouvoir[4],
Je ne consulte point pour suivre mon devoir;
Je cours sans balancer où mon honneur m'oblige[5].
Rodrigue m'est bien cher, son intérêt[6] m'afflige;
Mon cœur prend son parti, mais, malgré son effort,
Je sais ce que je suis, et que mon père est mort[7].

1 Imité par RACINE (*Britan.*, II, 2) :

J'aime, que dis-je aimer? j'idolâtre Junie!

2. Voir p. 88, n. 5.
3. L'Académie blâme l'opposition de *flamme*, signifiant *amour*, à colère, « où il y a du feu aussi bien qu'en l'amour ». Il serait plus juste de remarquer, avec M. Géruzez, que le vers n'est pas irréprochable, en ce que « des deux termes opposés, l'un, *colère*, est pris au propre, et l'autre, *flamme*, est pris au figuré. » (*Comment. sur le Cid.*)
4. Construction analogue au latin *quidquid potestatis*. L'Académie déclare qu'elle « n'est pas française » ; selon M. Littré, « cet arrêt ne peut être ratifié; la tournure est logique et bonne. » Elle est surtout plus élégante et plus rapide que notre maussade et lourd *quelque... que*.
5. Dans le sens étymologique de lier, au moral (*obligare*).
6. « Ce mot d'*intérêt*, dit l'Académie, étant commun au bien et au mal, ne s'accorde pas justement avec *afflige*, qui n'est que pour le mal. Il fallait dire *son intérêt me touche* ou *sa peine m'afflige.* »
7. Corneille avait dit d'abord :

Mon cœur prend son parti; mais, contre leur effort,
Je sais que je suis fille et que mon père est mort (1637-56).

Il remplaça *contre*, qui est fort et poétique, par *malgré*, beaucoup plu faible, pour obéir à l'Académie : « C'est mal parler de dire *contre leur effort je sais que je suis fille*, pour dire : *j'oppose à leur effort la considération que je suis fille.* »

---

809. — « Tu aimes toujours Rodrigue mais vois donc qu'il a tué ton père! »
810. — « C'est mon ennemi adoré. »

ELVIRE.

Pensez-vous le poursuivre?

CHIMÈNE.

Ah! cruelle pensée!
Et cruelle poursuite où je me vois forcée!
Je demande sa tête et crains de l'obtenir :
Ma mort suivra la sienne, et je le veux punir!

ELVIRE.

Quittez, quittez, madame, un dessein si tragique;
Ne vous imposez point de loi si tyrannique.

CHIMÈNE.

Quoi! mon père étant mort, et presque entre mes bras[1],
Son sang criera vengeance, et je ne l'orrai[2] pas!
Mon cœur, honteusement surpris par d'autres charmes,
Croira ne lui devoir que d'impuissantes larmes!
Et je pourrai souffrir qu'un amour suborneur,
Sous un lâche silence étouffe mon honneur[3] !

ELVIRE.

Madame, croyez-moi, vous serez excusable
D'avoir moins de chaleur contre un objet aimable[4],
Contre un amant si cher, vous avez assez fait;
Vous avez vu le roi, n'en pressez point l'effet :
Ne vous obstinez point en cette humeur étrange.

1. *Var.* Quoi ! j'aurai vu mourir mon père entre mes bras (1637-56).
« Elle avoit dit auparavant qu'il était mort quand elle arriva sur le lieu. » (Acad.). — « Le comte venait d'expirer quand Chimène a été témoin de ce spectacle. *Je l'ai vu mourir entre mes bras* n'est pas assurément une hyperbole trop forte; c'est le langage de la douleur. » (Volt.)

2. Futur, aujourd'hui inusité, du verbe *ouir*, Par une confusion facile, quelques éditions de Corneille portent :

Son sang criera vengeance, et je ne l'*aurai* pas!

Pareille méprise a eu lieu pour ces vers de Malherbe (*Prière pour Henri le Grand*) :

Et le peuple, qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'est pour danser n'*orra* plus de tambours.

3. C'est à tort que Voltaire blâme cet emploi de *sous*. Corneille avait d'abord dit moins énergiquement :

Dans un lâche silence étouffe mon honneur ! (1637-56.)

4. *Var.* De conserver pour vous un homme incomparable,
Un amant si chéri : vous avez assez fait (1637-56).

825. — « Pensez-vous le poursuivre ? »

CHIMÈNE.

Il y va de ma gloire, il faut que je me venge;
Et, de quoi que nous flatte un désir amoureux,
Toute excuse est honteuse aux esprits généreux.

ELVIRE.

Mais vous aimez Rodrigue, il ne vous peut déplaire.

CHIMÈNE.

Je l'avoue.

ELVIRE.

Après tout, que pensez-vous donc faire?

CHIMÈNE.

Pour conserver ma gloire et finir mon ennui,
Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui[1].

SCÈNE IV[2]

D. RODRIGUE, CHIMÈNE, ELVIRE.

D. RODRIGUE.

Eh bien, sans vous donner la peine de poursuivre,
Assurez-vous l'honneur de m'empêcher de vivre[3].

1. « Ce vers excellent, dit Voltaire, renferme toute la pièce, et répond à toutes les critiques qu'on a faites sur le caractère de Chimène » Sainte-Beuve y voit aussi « toute l'unité et la perfection du *Cid* français. » Quant au caractère de Chimène, tel qu'il vient de se montrer dans cette scène de préparation à la grande scène du troisième acte, M. Guizot l'analyse ainsi : « La vivacité de Chimène à poursuivre la mort de Rodrigue est toute réfléchie. Quelque douleur que lui ait causée la mort de son père, ce n'est pas sa douleur qui la précipite aux pieds du roi, c'est l'idée qu'elle s'est formée de ce que lui commande l'honneur : mais le sentiment qui la possède l'arrache sans cesse à l'idée qui la gouverne. En même temps qu'elle fait ce qu'elle croit devoir à son père, elle dit ce qu'elle sent pour son amant, et *le Cid*, la seule des tragédies de Corneille où l'amour ose se montrer avec tout son empire, est aussi la seule où le poète ait suivi la règle naturelle de donner l'action au caractère et les paroles à la passion. » (*Corneille et son temps*, p. 245.)
2. Voir sur cette scène la réflexion de Corneille, dans l'*Examen*, p. 166.
3. « *M'empêcher de vivre* est languissant, et n'exprime pas *donnez-moi la mort.* » (Voltaire.)

846. — « Eh bien, que feras-tu ?
848. — « J'ai du courage, je ferai en sorte de le tuer ou de mourir. Je le poursuivrai tant que je sois vengé. »
849. — « Mieux vaut que mon ferme amour, en me livrant à toi, te donne le plaisir de me tuer, sans la peine de me poursuivre. »

CHIMÈNE.

Elvire, où sommes-nous, et qu'est-ce que je voi?
Rodrigue en ma maison! Rodrigue devant moi!

D. RODRIGUE.

N'épargnez point mon sang : goûtez, sans résistance,
La douceur de ma perte et de votre vengeance.

CHIMÈNE.

Hélas!

D. RODRIGUE.

Écoute-moi[1].

CHIMÈNE.

Je me meurs.

D. RODRIGUE.

Un moment.

CHIMÈNE.

Va laisse-moi mourir.

D. RODRIGUE.

Quatre mots seulement :
Après, ne me réponds qu'avecque[2] cette épée.

CHIMÈNE.

Quoi! du sang de mon père encor toute trempée[3]!

1. « C'est par ce soudain tutoiement, et par rien autre chose, que Rodrigue marque qu'il vient de l'entendre dans le cours de son épanchement avec Elvire. Il la prend au point où elle est, sans qu'on s'en étonne. » (SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 277.) — Ce tutoiement, très rare de la part de Rodrigue, est plus fréquent de la part de Chimène (V, 1; V, 7). Il en est de même ordinairement, dans le théâtre de Corneille : les femmes tutoient souvent les hommes, qui leur disent *vous*. Ce tutoiement non réciproque « tient, dit M. Horion, à une théorie bizarre que la galanterie du temps avait mise à la mode, au commencement du XVII[e] siècle, à savoir que la femme est supérieure à l'homme ; qu'une femme, dès qu'elle se croit aimée, a le droit de traiter celui qui l'aime avec une familiarité protectrice, sans que celui-ci ait le droit de lui rendre la pareille ; elle devient sa suzeraine, il devient son vassal. » V. *Explication du théâtre classique*, p. 35 à 37.

2. Du bas latin *ab hoc*, avec cela. *Avecque* s'employait en poésie au XVII[e] siècle devant les mots qui commençaient par une consonne, sauf *quelque* et *quelconque*. Corneille ne l'employa que jusqu'en 1650; à partir de cette époque, *avecque* devient rare dans la plupart des poètes du temps.

3. « Ce vers me fait souvenir qu'il y en a un autre tout pareil qui dit :

Quoi! du sang de Rodrigue encor toute trempée! (V, 5.)

---

852. — « CHIMÈNE. Rodrigue! Rodrigue en ma maison! — RODRIGUE. Écoute. — CHIMÈNE. Je me meurs. — RODRIGUE. Je demande seulement qu'entendant ce que je dis, tu me répondes avec cet acier. »

D. RODRIGUE.

Ma Chimène...

CHIMÈNE.

Ote-moi cet objet odieux,
Qui reproche ton crime et ta vie à mes yeux.

D. RODRIGUE.

Regarde-le plutôt pour exciter ta haine,
Pour croître ta colère et pour hâter ma peine.

CHIMÈNE.

Il est teint de mon sang.

D. RODRIGUE.

Plonge-le dans le mien;
Et fais-lui perdre ainsi la teinture du tien[1].

CHIMÈNE.

Ah! quelle cruauté, qui tout en un jour tue
Le père par le fer, la fille par la vue?[2]
Ote-moi cet objet, je ne le puis souffrir :
Tu veux que je t'écoute, et tu me fais mourir!

D. RODRIGUE.

Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie
De finir par tes mains ma déplorable vie;
Car enfin n'attends pas de mon affection
Un lâche repentir d'une bonne action[3].

« Cette conformité de mots, de rime et de pensée montre une grande stérilité d'esprit. » (Scudéry.) C'est le cas de rappeler les vers de Boileau :

Bienheureux Scudéry dont la *fertile* plume...
(*Sat*, II, 77-85.)

1. « Le désespoir n'a pas de réflexions si fines, et j'oserai ajouter si fausses : une épée est également rougie de quelque sang que ce soit, ce n'est point du tout une teinture différente. » (Volt.) La remarque de Voltaire est juste, mais, dit Sainte-Beuve, « ose-t-on remarquer quelque trace de jeux de mots et de cliquetis de pensées, à propos de cette épée et du sang dont elle est teinte et qu'une autre *teinture* peut faire oublier ? On n'a pas ce courage; on est entraîné par le flot du sentiment qui jaillit et n'a pas de cesse. » (*Nouv. Lund.*, t. VII, p. 277.)

2 Ce vers et plusieurs autres de la même scène sont de ceux dont Corneille reconnaissait l'affectation et le mauvais goût dans son *Examen*, p. 166 : « Les pensées de la première des deux scènes (celle-ci) sont quelquefois trop spirituelles pour partir de personnes fort affligées. » L'Académie, sévère aux vraies beautés de la pièce, mais indulgente à des défauts qui passaient alors pour des qualités, estime que ces pointes et ces traits « pour la plupart ont leur source dans la nature *de la chose.* »

3. L'Académie trouve que Rodrigue « fait une faute notable, lorsqu'il dit à Chimène avec tant de rudesse, qu'il ne se repent point d'avoir tué son père,

L'irréprochable effet d'une chaleur trop prompte[1]
Déshonorait mon père et me couvrait de honte,
Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur;
J'avais part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur :
Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père;
Je le ferais encor, si j'avais à le faire[2] :
Ce n'est pas qu'en effet, contre mon père et moi,
Ma flamme assez longtemps n'ait combattu pour toi;
Juge de son pouvoir dans une telle offense :
J'ai pu délibérer si j'en prendrais vengeance[3] ;
Réduit à te déplaire, ou souffrir un affront,
J'ai pensé qu'à son tour mon bras était trop prompt,[4]
Je me suis accusé de trop de violence;
Et ta beauté, sans doute, emportait la balance,
A moins que d'opposer à tes plus forts appas[5]
Qu'un homme sans honneur ne te méritait pas;
Que, malgré cette part que j'avais en ton âme[6],
Qui m'aima généreux me haïrait infâme;
Qu'écouter ton amour, obéir à sa voix,
C'était m'en rendre indigne et diffamer ton choix.

au lieu de s'en excuser avec humilité sur l'obligation qu'il avoit de venger l'honneur du sien. » Ce sentiment inflexible du devoir, tel qu'on l'entendait aux temps de la chevalerie, cet héroïsme de l'honneur, qui résiste au déchirement mutuel des deux amants, sont au contraire la force même et la beauté originale du *Cid*.

1. *Var.* De la main de ton père un coup irréparable
Deshonoroit du mien la vieillesse honorable (1637-56).

2. D. Diègue avait déjà dit (II, 8) :

Il ne l'eût jamais fait, si je l'eusse pu faire !

3. *Var.* J'ai pu douter encor si j'en prendrais vengeance (1637-60).

4. Corneille avait dit d'abord :

J'ai retenu ma main. J'ai cru mon bras trop prompt (1637-56).

Il affaiblit son vers en le modifiant, trouvant peut-être avec Voltaire que « la main et le bras faisaient un mauvais effet. »

5. *Var.* Si je n'eusse opposé contre tous tes appas (1637-56)

6. *Var.* Qu'après m'avoir chéri quand je vivois sans blâme (1637-56).

873. — « Ton père, le comte Lozano (surnom du Comte, « le fier, le superbe » a porté sur les joues du mien sa main injurieuse et téméraire. »
879. — « Et quoique je me visse sans honneur, il m'a été si difficile de renoncer à mon espoir en un tel changement, que ton amour mit en suspens ma vengeance. »
886. — « Et tu aurais vaincu, si je ne m'étais pas représenté qu'étant déshonoré, tu haïrais comme infâme celui que tu avais aimé comme homme d'honneur. »

Je te le dis encore, et, quoique j'en soupire,
Jusqu'au dernier soupir je veux bien le redire[1] ;
Je t'ai fait une offense, et j'ai dû m'y porter
Pour effacer ma honte et pour te mériter ;
Mais, quitte envers l'honneur, et quitte envers mon père,
C'est maintenant à toi que je viens satisfaire ;
C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois.
J'ai fait ce que j'ai dû, je fais ce que je dois.
Je sais qu'un père mort t'arme contre mon crime ;
Je ne t'ai pas voulu dérober ta victime :
Immole avec courage au sang qu'il a perdu
Celui qui met sa gloire à l'avoir répandu.

CHIMÈNE.

Ah ! Rodrigue ! il est vrai, quoique ton ennemie,
Je ne te puis blâmer d'avoir fui l'infamie[2] ;
Et, de quelque façon qu'éclatent mes malheurs,
Je ne t'accuse point, je pleure mes douleurs.
Je sais ce que l'honneur, après un tel outrage,
Demandait à l'ardeur d'un généreux courage :
Tu n'as fait le devoir que[3] d'un homme de bien ;
Mais aussi, le faisant, tu m'as appris le mien.

1. Corneille avait dit d'abord :

Je te le dis encore, et veux tant que j'expire,
Sans cesse le penser et sans cesse le dire (1637-56).

Mais l'Académie trouva que *tant que j'expire* n'était « pas français pour dire *jusqu'à tant que j'expire.* » (Voir p. 127, n. 5.) La correction ne fut pas heureuse : « Ces deux mots, dit Voltaire, *soupire* et *soupir*, et ces désinences en *ir*, sont encore plus répréhensibles que les deux vers anciens. » — On a déjà vu (p. 66, n. 2) que *bien*, au dix-septième siècle, joint à certains verbes, leur donne plus de force et a un sens analogue à *certes, assurément*.

2. *Var.* Je ne te puis blâmer d'avoir fui l'infamie (1637-44 in-4° et 48-56).

3. On a vu déjà plusieurs emplois de *que* avec diverses significations particulières au XVIIe siècle ; celui-ci est un des plus remarquables et des plus fréquents, dans le sens de *si ce n'est*, *sinon*, *excepté*, *autre que*, etc. Il est plus souvent employé sans la négation qu'avec elle, mais on trouve encore dans Mme DE SÉVIGNÉ (2 sept. 1676) : « Il *ne* dit pas une parole *qu'*en italien ; » et dans LA BRUYÈRE (VI) : « Vos esclaves me disent que... vous *ne* pouvez me recevoir *que* d'une heure entière. »

---

897. — « J'ai recouvré mon honneur perdu, mais aussitôt je suis venu me soumettre à ton amour. »

900. — « N'appelle donc pas crime ce qui fut un devoir. »

903. — « Poursuis avec joie la vengeance de ton père comme j'ai fait celle du mien. »

908. — « Je ne t'impute pas la faute dont je suis malheureuse. »

911. — « En vengeant ton affront, tu as agi en cavalier. »

Ta funeste valeur m'instruit par ta victoire :
Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire :
Même soin me regarde, et j'ai pour m'affliger,
Ma gloire à soutenir, et mon père à venger[1]!
Hélas! ton intérêt[2] ici me désespère.
Si quelque autre malheur m'avait ravi mon père,
Mon âme aurait trouvé dans le bien de te voir
L'unique allégement qu'elle eût pu recevoir;
Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes
Quand une main si chère eût essuyé mes larmes.
Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu;
Cet effort sur ma flamme à mon honneur est dû[3];
Et cet affreux devoir, dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi-même à ta ruine.
Car enfin n'attends pas de mon affection
De lâches sentiments pour ta punition[4].
De quoi[5] qu'en ta faveur notre amour m'entretienne,
Ma générosité doit répondre à la tienne :
Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi;
Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi.

D. RODRIGUE.

Ne diffère donc plus ce que l'honneur t'ordonne.
Il demande ma tête, et je te l'abandonne,

1. Racine semble s'être souvenu de ce vers (*Iphig.*, IV, 6) :

J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre.

2. On a vu plus haut *intérêt* (p. 106, n. 4) employé d'une manière assez obscure. Ici, il n'est guère plus clair : il faut sans doute entendre non pas *l'intérêt que je te porte*, mais *la part pour laquelle tu es dans mon malheur.*

3. *Var.* Et pour mieux tourmenter mon esprit éperdu,
Avec tant de rigueur mon astre me domine,
Qu'il me faut travailler moi-même à ta ruine (1637-56).

4. Ces vers sont la contre-partie de ceux de Rodrigue :

Car enfin, n'attends pas de mon affection
Un lâche repentir d'une bonne action.

Ce jeu d'esprit, grâce auquel la ressemblance des mots donne plus de force à l'opposition de la pensée, était alors dans les habitudes du théâtre ; l'on en trouve aussi quelques exemples dans le théâtre ancien.

5. Se trouve souvent chez Corneille ainsi employé, sans antécédent, et dans des constructions très variées, que l'usage a malheureusement abandonnées.

6. « L'inconvénient de l'argumentation oratoire, par laquelle Corneille ressemble souvent à Euripide, sans l'imiter, paraît dans la discussion où Rodrigue veut prouver à Chimène qu'elle doit le tuer, tandis que son amante veut éluder cette preuve. Mais quiconque a lu et relu de telles scènes sait quel est le privilège de notre Corneille d'être réellement grand, émouvant et sublime, à travers toutes ses exagérations d'emphase et de dialectique. » (VIGUIER, *Anal. compar du Cid.*)

Fais-en un sacrifice à ce noble intérêt;
Le coup m'en sera doux aussi bien que l'arrêt.
Attendre après mon crime une lente justice,
C'est reculer ta gloire autant que mon supplice.
Je mourrai trop heureux mourant d'un coup si beau.

CHIMÈNE.

Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau.
Si tu m'offres ta tête, est-ce à moi de la prendre?
Je la dois attaquer, mais tu dois la défendre[1];
C'est d'un autre que toi qu'il me faut l'obtenir,
Et je dois te poursuivre, et non pas te punir[2].

D. RODRIGUE.

De quoi qu'en ma faveur notre amour t'entretienne[3],
Ta générosité doit répondre à la mienne[4];
Et, pour venger un père, emprunter d'autres bras,
Ma Chimène, crois-moi, c'est n'y répondre pas :
Ma main seule du mien a su venger l'offense,
Ta main seule du tien doit prendre la vengeance.

CHIMÈNE.

Cruel! à quel propos sur ce point t'obstiner?
Tu t'es vengé sans aide, et tu m'en veux donner!
Je suivrai ton exemple, et j'ai trop de courage
Pour souffrir qu'avec toi ma gloire se partage.
Mon père et mon honneur ne veulent rien devoir
Aux traits de ton amour ni de ton désespoir.

D. RODRIGUE.

Rigoureux point d'honneur! hélas! quoi que je fasse,
Ne pourrai-je à la fin obtenir cette grâce?

1. *Var.* Je la dois attaquer, mais tu la dois défendre (1648-56).

2. « Elle trahit là involontairement un espoir lointain, elle entr'ouvre une issue. La colère, chez Chimène, est par réflexion : son mouvement naturel est à la tendresse. » (Sainte-Beuve, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 278.)

3. Corneille emploie la même expression et presque le même vers dans *Polyeucte* (V, 3) :

Mais de quoi que pour vous notre amour *m'entretienne*.

4. Rodrigue reprend à son tour les vers de Chimène pour la réfuter. Voir p. 113, n. 4.

---

940. — « Je suis ta partie **seulement** pour te poursuivre, et non pas pour te tuer. »

Au nom d'un père mort, ou de mon amitié,
Punis-moi par vengeance, ou du moins par pitié.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.

CHIMÈNE.

Va, je ne te hais point[1].

D. RODRIGUE.

Tu le dois.

CHIMÈNE.

Je ne puis.

D. RODRIGUE.

Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits?
Quand on saura mon crime, et que ta flamme dure,
Que ne publieront point l'envie et l'imposture!
Force-les au silence, et, sans plus discourir,
Sauve ta renommée en me faisant mourir.

CHIMÈNE

Elle éclate bien mieux en te laissant la vie[2];
Et je veux que la voix de la plus noire envie
Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis,
Sachant que je t'adore et que je te poursuis.
Va-t'en, ne montre plus à ma douleur extrême
Ce qu'il faut que je perde, encore[2] que je l'aime.
Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ;
Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard.
La seule occasion qu'aura la médisance,

1. Litote célèbre. L'Académie trouvait le terme équivoque

2. *Var.* Elle éclate bien mieux en le laissant en vie (1637-52 et 55).

3. Dans le sens de *bien que*, très usité, en prose comme en poésie, au XVII[e] siècle. Ainsi LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 13) :

On a peur de le voir *encor* qu'on le desire.

Et BOSSUET (*Or. fun. de la duch. d'Orléans*) : « *Encore que* notre esprit soit de nature à vivre toujours. »

961. — « Considère que me laisser vivre est la vengeance, et que me tuer ne le serait pas. »
963. — « RODRIGUE. Me hais-tu? — CHIMÈNE. Je ne le puis. »
970. — « Savoir que je te persécute en pensant que je t'adore, cela disculpera mon honneur. »
975. — « Va-t'en, et prends garde qu'on ne te voie sortir ; c'est raison de ne point m'enlever l'honneur à celui qui m'a ravi la vie. »

C'est de savoir qu'ici j'ai souffert ta présence :
Ne lui donne point lieu d'attaquer ma vertu.

D. RODRIGUE.

Que je meure!...

CHIMÈNE.

Va-t'en.

RODRIGUE

A quoi te résous-tu?

CHIMÈNE.

Malgré des feux si beaux qui troublent ma colère[1],
Je ferai mon possible à bien venger mon père;
Mais, malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

D. RODRIGUE.

O miracle d'amour!

CHIMÈNE.

O comble de misères[2]!

D. RODRIGUE.

Que de maux et de pleurs nous coûteront nos pères!

CHIMÈNE.

Rodrigue, qui l'eût cru...

D. RODRIGUE.

Chimène, qui l'eût dit...

1. Corneille avait dit d'abord :

Malgré des feux si beaux qui rompent ma colère (1637-56).

Il corrigea son vers sur cette remarque de l'Académie : « L'auteur passe mal d'une métaphore à une autre, et ce verbe *rompre* s'accommode mal avec *feux.* »

2. *Var.* Mais comble de misères ! (1637-44.)

---

980. — « Rodrigue. Tue-moi. — Chimène. Laisse-moi... — Rodrigue. Eh bien! que veut faire ta rigueur ? »

984. — « Pour mon honneur, toute femme que je suis, je dois faire tout ce que je pourrai, en désirant ne rien pouvoir. »

987. — « Rodrigue. Ah! Chimène, qui eût dit... — Chimène. Ah! Rodrigue qu eût pensé... — Rodrigue. Que mon bonheur s'évanouirait ? — Chimène. Que mon bien finirait! »

CHIMÈNE.

Que notre heur[1] fût si proche et sitôt se perdît[2] ?

D. RODRIGUE.

Et que si près du port, contre toute apparence,
Un orage si prompt brisât notre espérance ?

CHIMÈNE.

Ah ! mortelles douleurs !

D. RODRIGUE.

Ah ! regrets superflus !

CHIMÈNE.

Va-t'en, encore un coup, je ne t'écoute plus[3].

D. RODRIGUE.

Adieu : je vais traîner une mourante vie[4],
Tant que[5] par ta poursuite elle me soit ravie.

CHIMÈNE.

Si j'en obtiens l'effet, je t'engage ma foi[6]

1. *Heur* (de *augurium*) resta en usage jusque vers la fin du XVIIe siècle. « *Heur*, dit LA BRUYÈRE (XIV) se plaçait où *bonheur* ne saurait entrer ; il a fait *heureux*, qui est français, et il a cessé de l'être. » Quoique le lexicographe RICHELET le déclare, en 1680, « bas et peu usité, » Corneille, qui s'en était beaucoup servi, le conserva dans toutes ses éditions ; Molière l'emploie et Voltaire le regrette.

2. « Quand Rodrigue et Chimène sont bien convaincus que leur amour est impossible à étouffer, et que ce n'est pas dans cette vaine tentative qu'ils ont à faire éclater leur force et leur vertu, alors livrés sans résistance à cet amour qui demeure leur unique bien au milieu des plus cruels malheurs, ils sentent, ils pensent, ils parlent presque ensemble ; l'écho de leurs paroles est ce cri qui échappe à la fois à leux âmes pénétrées de la même douleur... et leurs adieux achèvent d'unir leurs destinées. » (GUIZOT, *Corneille et son temps*, p. 246.)

3. On voit ici, dit M. TH. DE BANVILLE, « l'alexandrin classique pénétré par le chant et offrant l'harmonie régulière et musicale de l'ode. » (*Petit traité de poésie française*, ch. VIII, p. 144.)

4. LA FONTAINE (*Fables*, VII, 1) a emprunté cette expression à Corneille :

On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une *mourante vie*.

5. On a vu plus haut (p. 112, n. 1) cette expression de *tant que*, signifiant *jusqu'à ce que*, reprise par l'Académie. Corneille en a fait cependant un assez fréquent usage, et on la trouve dans BOSSUET (*Frag.* 3) : « Enivrez-vous de ce vin, *tant que* ses fumées vous fassent perdre. » André CHÉNIER l'emploie bien plus tard (*Élég.*, II, 13) :

Suppliez, gémissez, implorez sa clémence,
Tant qu'elle vous admette enfin en sa présence.

6. *Var.* Si j'en obtiens l'effet, je te donne ma foi (1637-56).

993. — « Laisse-moi ; je m'en vais mourant. »

De ne respirer pas un moment après toi.
Adieu; sors, et surtout garde bien qu'on te voie[1].

ELVIRE.

Madame, quelques maux que le ciel nous envoie...

CHIMÈNE.

Ne m'importune plus, laisse-moi soupirer;
Je cherche le silence et la nuit pour pleurer.

SCÈNE V

Une place publique.

D. DIÈGUE.

Jamais nous ne goûtons de parfaite allégresse :
Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse;[1]
Toujours quelques soucis en ces événements
Troublent la pureté de nos contentements.
Au milieu du bonheur mon âme en sent l'atteinte;

1. V. sur *garde*, p. 55, n. 12 « Maintenant, dit M. Guizot, ils peuvent se séparer; Rodrigue pourrait aller combattre le frère de Chimène, s'il restait à Chimène un frère qui voulût venger son père; Chimène peut poursuivre Rodrigue en ennemie; ils se sont revus, ils se sont reconnus. ils s'entendront à travers les apparences les plus inintelligibles aux yeux du monde, et cette mystérieuse franc-maçonnerie de l'amour ne permettra pas que ni l'un ni l'autre soit jamais exposé à être mal compris de l'être adoré auquel il demeure fidèle, au moment où il se sacrifie. » (*Corneille et son temps*, p. 246.)

Et M. Sainte-Beuve résume ainsi l'impression de la scène entière : « Telle est cette belle scène qui ne sera surpassée que par une seconde du même genre. L'exécution ne se soutient pas également dans toute la durée; mais quel beau motif, quelle belle musique, quel bel air, si les paroles manquent quelquefois! Nous avons là du reste le plus beau de Corneille. Corneille n'exécutera jamais mieux plus tard..... Dans cette scène. comme on voit que les amants meurent d'envie tous deux que le père mort soit mis hors de cause! Chimène aime plus Rodrigue, non pas *quoique*, mais *parce qu'il* a tué son père; et lui sent qu'il a fait ce qu'il a dû; il a conscience du secret de Chimène et d'autant plus d'envie, avec un reste d'espoir, d'être pardonné. Shakespeare n'aurait pas inventé cela; c'est trop peu naturel; il y a trop de compartiments, de contradictions subtiles; mais c'est beau, d'un beau qui suppose la chevaleresque et le point d'honneur du moyen âge. Et aussi la partie humaine, éternelle s'y retrouve. Ces deux jeunes et grands cœurs s'aiment, et cet amour va montant et croissant toujours. » (*Nouv. Lund.*, t. VII, p. 279.)

2. « Y a-t-il un lecteur qui ne soit choqué de voir Chimène s'en aller d'un côté, Rodrigue de l'autre, et D. Diègue arriver sans les voir? Observez que, quand le cœur a été ému par les passions des deux premiers personnages, et qu'un troisième vient parler de lui-même, il touche peu, surtout quand il rompt le fil du discours. » (Voltaire.)

---

997. — « Va-t'en, et, en sortant, garde qu'on ne te voie. »

Je nage dans la joie, et je tremble de crainte.
J'ai vu mort l'ennemi qui m'avait outragé;
Et je ne saurais voir la main qui m'a vengé.
En vain je m'y travaille[1], et d'un soin inutile,
Tout cassé que je suis, je cours toute la ville :
Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur[2]
Se consume sans fruit à chercher ce vainqueur.
A toute heure, en tous lieux, dans une nuit si sombre,
Je pense l'embrasser, et n'embrasse qu'une ombre;
Et mon amour, déçu par cet objet trompeur,
Se forme des soupçons qui redoublent ma peur.
Je ne découvre point de marques de sa fuite;
Je crains du comte mort les amis et la suite;
Leur nombre m'épouvante et confond ma raison.
Rodrigue ne vit plus, ou respire en prison.
Justes cieux! me trompé-je encore à l'apparence,
Ou si[3] je vois enfin mon unique espérance!

1. *Se travailler à*, dans le sens de *faire des efforts pour;* locution ancienne, qui se trouve souvent dans Garnier, notamment dans son *Hippolyte* (II, 2) :

> Comme à les arrester Il *se travaille* ainsi,
> Et qu'eux à reculer *se travaillent* aussi.

On la rencontre également dans Malherbe. Au xviie siècle, elle est fort usitée Ainsi dans Molière (*Misanth.*, II, 5) :

> On voit qu'il *se travaille* a dire des bons mots.

Au xviiie siècle, elle tombe en désuétude.

2. *Var.* Si peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur (1637-56).
Var. Se consomme sans fruit a chercher ce vainqueur (1637-44).

Comme tous nos anciens poètes, Corneille employait *consommer* pour *consumer :* à partir de la publication des *Remarques* de Vaugelas, qui distinguait le sens des deux mots, il modifia, dans les réimpressions de ses œuvres tous les passages ou *consommer* n'avait pas sa véritable acception.

3. Voltaire blâme cette expression à propos d'une construction semblable, dans *Heraclius* (IV, 4) :

> Tombé-je dans l'erreur, *ou si* j'en vais sortir?

« Il faut, dit-il, *ou bien vais-je en sortir?* Il n'y a qu'un cas où ce *si* est admis, c'est en interrogation : *si je parle? si j'obeis? si je commets ce crime?* On sous-entend : *qu'arrivera-t-il? qu'en penserez-vous?* » M. Littré repond : « La tournure que blâme Voltaire est bonne en soi et a pour elle les meilleurs auteurs. » On pourrait en effet multiplier les exemples de *ou si* construit de cette maniere apres une phrase interrogative. Cf. Racine (*Alex.* V, 2) :

> . . . . . . Trouvez-vous quelques charmes
> A voir couler des pleurs qui font couler vos larmes,
> *Ou si* vous m'enviez en l'état où je suis,
> La triste liberté de cacher mes ennuis?

Et La Bruyère (I) : « Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, *ou s'il* n'y a que les grands sujets qui en soient capables? »

C'est lui, n'en doutons plus; mes vœux sont exaucés,
Ma crainte est dissipée, et mes ennuis cessés[1].

SCÈNE VI

D. DIÈGUE, D. RODRIGUE.

D. DIÈGUE.

Rodrigue, enfin le ciel permet que je te voie!

D. RODRIGUE.

Hélas!

D. DIÈGUE.

Ne mêle point de soupirs à ma joie[2];
Laisse-moi prendre haleine afin de te louer.
Ma valeur n'a point lieu de te désavouer;
Tu l'as bien imitée, et ton illustre audace
Fait bien revivre en toi les héros de ma race :
C'est d'eux que tu descends, c'est de moi que tu viens;
Ton premier coup d'épée égale tous les miens :
Et d'une belle ardeur ta jeunesse animée
Par cette grande épreuve atteint ma renommée.
Appui de ma vieillesse et comble de mon heur,
Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur;

1. Dans Guillem de Castro (voir *l'Analyse*, p. 174) don Diègue a donné rendez-vous à son fils, dans un lieu écarté; il l'attend, et, tout en prêtant l'oreille au galop éloigné d'un cheval, il se livre à un monologue d'une réelle beauté. « Mais Corneille, dit Sainte-Beuve, n'aurait jamais osé faire entendre ce galop de cheval, qui aurait trop averti les spectateurs du changement et de l'éloignement du lieu. Il a mieux aimé mettre vaguement son don Diègue en quête par les rues et cherchant son fils presque à tâtons. Il est temps que la beauté du langage vienne faire oublier ce qu'il y a d'un peu singulier, et même d'un peu comique, dans la situation du vieillard. » (*N. L.*, t. VII, p. 282.)

2. *Var.*

D. Rodrigue

Hélas! c'est triomphant, mais avec peu de joie (1638).

1025. — « Est-il possible que je sois dans tes bras! »
1027. — « Mon fils, je reprends haleine pour l'employer à tes louanges. »
1028. — « Tu l'as bien prouvé (que tu étais mon fils); tu as bien agi; tu as bien imité mes exploits passés. »
1036. — « Touche ces cheveux blancs que tu as honorés; applique ta bouche sur cette joue d'où tu as enlevé la tache de mon honneur. »

Viens baiser cette joue, et reconnais la place
Où fut empreint l'affront que ton courage efface[1].

D. RODRIGUE.

L'honneur vous en est dû[2], je ne pouvais pas moins,
Étant sorti de vous et nourri par vos soins[3].
Je m'en tiens trop heureux, et mon âme est ravie
Que mon coup d'essai plaise à qui je dois la vie :
Mais parmi vos plaisirs ne soyez point jaloux
Si je m'ose à mon tour satisfaire après vous[4].
Souffrez qu'en liberté mon désespoir éclate ;
Assez et trop longtemps votre discours le flatte.
Je ne me repens point de vous avoir servi ;
Mais rendez-moi le bien que ce coup m'a ravi.

1. *Var.* Où fut jadis l'affront que ton courage efface.

D. RODRIGUE

L'honneur vous en est dû : les cieux me sont témoins
Qu'étant sorti de vous je ne pouvois pas moins.
Je me tiens trop heureux, et mon âme est ravie (1637-56).

Académie avait critiqué ces vers : « *Jadis* marque un temps trop éloigné. L'auteur prend mal à propos *les cieux à témoins* en ce lieu. »

2. Chez don Diègue, dit M. Saint-Marc Girardin, « nous ne voyons point comme chez le vieil Horace, la lutte entre l'honneur et la tendresse paternelle. Ce n'est pas, en effet, dans cette lutte que Corneille a mis l'intérêt de sa pièce. Il y a un autre amour plus passionné, plus vif que l'amour paternel, qui doit soutenir sa lutte contre l'honneur. Les pleurs que la tendresse paternelle eût arrachés à don Diègue, eussent peut-être affaibli à nos yeux l'inflexibilité de la loi de l'honneur ; et Corneille avait besoin que nous crussions à la fatalité de cette loi, afin d'excuser Rodrigue d'y sacrifier son amour pour Chimène. Nous ne voyons combien don Diègue aime son fils que lorsque, vengé par lui, il peut jouir à son aise de la victoire, lorsqu'il n'a plus ni la honte de l'insulte, ni la crainte du combat. C'est alors que la tendresse paternelle éclate librement dans don Diègue. »

(*Cours de littérat. dramat.*, t. I, p. 173.)

3. Corneille semble s'être souvenu des vers de MALHERBE, disant à Henri IV, et parlant des trois fils de ce prince :

Votre gloire est si grande en la bouche de tous
Que toujours on dira qu'*ils ne pouvoient moins faire*
Puisqu'ils avoient l'honneur d'*être sortis de vous*.

Nous retrouvons dans *le Menteur* (v. 3[illegible]) cette expression *étant sorti de vous*.

GÉRONTE.

Êtes-vous gentilhomme?.....

DORANTE.

Étant sorti de vous, la chose est peu douteuse.

4. *Var.* Si j'ose satisfaire à moi-même après vous (1637-60).

[illegible]. — « Relève la tête, comme celui qui est cause qu'il y a en moi quelque valeur et quelque force. » (Don Diègue s'est dit fier de s'*incliner* devant la gloire de son fils ; Rodrigue lui répond *de relever la tête*.)

Mon bras, pour vous venger, armé contre ma flamme,
Par ce coup glorieux m'a privé de mon âme;
Ne me dites plus rien; pour vous j'ai tout perdu;
Ce que je vous devais, je vous l'ai bien rendu.

D. DIÈGUE.

Porte, porte plus haut le fruit de ta victoire[1].
Je t'ai donné la vie, et tu me rends la gloire;
Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour,
D'autant plus maintenant je te dois de retour.
Mais d'un cœur magnanime éloigne ces faiblesses[2];
Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de maîtresses!
L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir[3].

D. RODRIGUE.

Ah! que me dites-vous?

DIÈGUE.

Ce que tu dois savoir.

D. RODRIGUE.

Mon honneur offensé sur moi-même se venge;
Et vous m'osez pousser à la honte du change[4]!
L'infamie est pareille, et suit également
Le guerrier sans courage et le perfide amant.
A ma fidélité ne faites point d'injure;
Souffrez-moi généreux sans me rendre parjure;
Mes liens sont trop forts pour être ainsi rompus;
Ma foi m'engage encor si je n'espère plus;
Et, ne pouvant quitter ni posséder Chimène,
Le trépas que je cherche est ma plus douce peine.

1. *Var.* Porte encore plus haut le fruit de ta victoire (1637-56). *Porter haut*, comme *exalter*.

2. *Var.* Mais d'un si brave cœur éloigne ces foiblesses (1637-56).

3. *Var.* L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honneur un devoir (1637-56). Modifié sur la remarque de l'Académie : « *N'est que* ici ne régit pas *un devoir* : autrement il semblerait, contre l'intention du poète, qu'il les voulût mépriser l'un et l'autre. »

4. *Change*, dans le sens d'infidélité, revient très fréquemment chez Corneille et beaucoup de poètes du XVIIe siècle. C'est un mot de la langue de Malherbe.

1054. — « Si la nature a fait que je t'aie donné la vie, tu me l'as rendue par ton courage. »

D. DIÈGUE.

Il n'est pas temps encor de chercher le trépas ;
Ton prince et ton pays ont besoin de ton bras.
La flotte qu'on craignait, dans ce grand fleuve[1] entrée,
Croit surprendre la ville et piller la contrée[2].
Les Maures vont descendre ; et le flux et la nuit
Dans une heure à nos murs les amènent sans bruit.
La cour est en désordre, et le peuple en alarmes ;
On n'entend que des cris, on ne voit que des larmes
Dans ce malheur public mon bonheur a permis
Que j'ai trouvé chez moi cinq cents de mes amis[3],
Qui, sachant mon affront, poussés d'un même zèle,[4]
Se venaient tous offrir à venger ma querelle[5].
Tu les as prévenus ; mais leurs vaillantes mains
Se tremperont bien mieux au sang des Africains[6].
Va marcher à leur tête où l'honneur te demande ;
C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande.
De ces vieux ennemis va soutenir l'abord :
Là, si tu veux mourir, trouve une belle mort[7] ;

1. Le Guadalquivir, qui se jette dans la mer, à 76 kilomètres de Séville.

2. *Var.* Vient surprendre la ville et piller la contrée (1637-56).

3. L'histoire, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, offre de nombreux exemples de semblables réunions de gentilshommes chez un des leurs, pour lui prêter appui. Dans l'étude comparative des diverses sources de la légende du *Cid*, Sainte-Beuve remarque que l'on retrouve en mainte circonstance *trois cents amis* appuyant Rodrigue et don Diègue. Ces trois cents ont traversé toute la légende ; Guillem de Castro et Corneille n'ont fait qu'en augmenter le nombre. Corneille modifie heureusement l'ingénieuse invention qui fournit à Rodrigue un noyau d'armée contre les Maures. L'Académie remarque à ce sujet : « Une des beautés du poème dramatique est que ce qui a été imaginé et introduit pour une chose serve à la fin pour une autre. » Voir l'analyse du drame espagnol, p. 174.

4. *Var.* Qui sachant mon affront, touchés d'un même zèle (1660)

5. *Var.* Venoient m'offrir leur vie à venger ma querelle.
(1637-44 in-4° et 48-56.)

Var. Venoient m'offrir leur sang à venger ma querelle (1644 in-12).

6. De même HORACE (*Odes*, I, 2) :

Audiet cives acuisse ferrum
Quo *graves Persæ melius perirent.*

7. « Ne croyez pas que ce fils, ce vengeur adoré, sauvé à peine des périls d'un combat, ne croyez pas que don Diègue va l'aimer désormais d'un amour plus craintif et plus faible ; non : il aime l'honneur et la renommée de ce fils

1080. — « Avec cinq cents gentilhommes, mes parents, entre en campagne. »
1084 — « Ils ne diront pas que ta main ne t'a servi qu'à venger seulement des affronts. »

Prends-en l'occasion, puisqu'elle t'est offerte;
Fais devoir à ton roi son salut à ta perte;
Mais reviens-en plutôt les palmes sur le front.
Ne borne pas ta gloire à venger un affront;
Porte-la plus avant; force par ta vaillance[1]
Ce monarque au pardon, et Chimène au silence[2];
Si tu l'aimes, apprends que revenir vainqueur,[3]
C'est l'unique moyen de regagner son cœur.
Mais le temps m'est trop cher[4] pour le perdre en paroles;
Je t'arrête en discours, et je veux que tu voles.
Viens, suis-moi, va combattre, et montrer à ton roi
Que ce qu'il perd au[5] comte, il le recouvre en toi[6].

plus que la vie même de ce fils; ou plutôt il croit désormais à l'invincible ascendant de sa gloire : qui donc pourrait le vaincre, après qu'il a vaincu le Comte? — Je sais bien que lorsque son fils, désespéré du courroux de Chimène, lui dit qu'il cherche la mort, don Diègue lui répond d'aller combattre les Maures qui viennent de débarquer :

Là, si tu veux mourir, trouve une belle mort;

mais je ne prends point cette parole pour un triomphe de l'amour de la patrie sur l'amour paternel : je ne la prends plus pour ce terrible mot du premier acte : « Meurs ou tue! » Là, l'honneur ordonnait au père d'envoyer sans frémir son fils à la mort ou à la vengeance : ici, don Diègue ne croit pas que son fils coure à la mort : il court à la victoire, il en a le pressentiment et la confiance, et, s'il lui parle encore de trouver une belle mort, c'est qu'avec cette expérience du cœur humain que le vieillard a gagnée dans sa longue vie, il sait que la meilleure manière de gagner le cœur de l'homme abattu par la passion, c'est d'exciter en lui une autre passion, et qu'on le distrait plus aisément qu'on ne le console. A qui veut mourir d'amour offrez un grand péril et l'occasion de mourir avec gloire, il la prendra volontiers, et alors même il cherchera plutôt à vaincre qu'à mourir. » (SAINT-MARC GIRARDIN, *Cours de littér. dram.*, t. I, p. 174.)

1. *Var.* Pousse-la plus avant : force par ta vaillance (1637-60).

2. *Var.* La justice au pardon et Chimène au silence (1637-56).

3. *Var.* Si tu l'aimes, apprends que retourner vainqueur (1637-56).

4. On dirait aujourd'hui *précieux*. Très fréquent au XVIIe siècle. Après CORNEILLE, RACINE a dit (*Baj.*, V, 4) :

Les moments sont trop *chers* pour les perdre en paroles.

De même Molière (*Impromptu de Versailles*, 1) : « Vous me faites perdre un temps qui nous est *cher*. »

5. *Au* pour *dans le*, très fréquent au XVIIe siècle.

6. Dans Guillem de Castro (voir l'*Appendice*, p. 174). Rodrigue, pressé d'aller rejoindre sa troupe, demande et reçoit à genoux la bénédiction de son père. » L'omission par Corneille de cette noble circonstance résulte bien moins d'une différence de mœurs nationales que d'une différence entre les deux théâtres : l'Espagnol sans cesse sanctifié par les détails sacramentels, le Français obligé de s'interdire rigoureusement tout acte, toute parole qu'on pourrait regarder comme une profanation » (VIGUIER, *Anal. comparat. du Cid.*)

ACTE QUATRIÈME[1]

SCÈNE I

CHIMÈNE, ELVIRE.

CHIMÈNE.

N'est-ce point un faux bruit? le sais-tu bien, Elvire?

ELVIRE.

Vous ne croiriez jamais comme chacun l'admire,
Et porte jusqu'au ciel, d'une commune voix,
De ce jeune héros les glorieux exploits.
Les Maures devant lui n'ont paru qu'à leur honte;
Leur abord fut bien prompt, leur fuite encor plus prompte;
Trois heures de combat laissent à nos guerriers
Une victoire entière et deux rois prisonniers[2].
La valeur de leur chef ne trouvait point d'obstacles[3].

CHIMÈNE.

Et la main de Rodrigue a fait tous ces miracles!

ELVIRE.

De ses nobles efforts ces deux rois sont le prix;
Sa main les a vaincus, et sa main les a pris.

CHIMÈNE.

De qui peux-tu savoir ces nouvelles étranges?

ELVIRE.

Du peuple, qui partout fait sonner ses louanges,

1. La deuxième journée de la pièce commence avec cet acte. Voir p. 128, n. 3

2. « *Trois heures de combat*... Toujours la montre en main! On compte les heures; il ne faut point passer les vingt-quatre. Le plus grave inconvénient moral, et qui saute aux yeux, c'est d'obliger Chimène, dans ce court espace, à des revirements incroyables de sentiments. Elle quitte, reprend, requitte sa colère coup sur coup, sans se donner le temps de respirer. » (SAINTE-BEUVE, *N. L.*, t. VII, p. 285.)

3. « Ce combat n'est point étranger à la pièce; il fait, au contraire, une partie du nœud, et prépare le dénouement en affaiblissant nécessairement la poursuite de Chimène, et rendant Rodrigue digne d'elle. Il fait, si je ne me trompe, souhaiter au spectateur que Chimène oublie la mort de son père en faveur de sa patrie, et qu'elle puisse enfin se donner un jour à Rodrigue. » (VOLTAIRE.)

Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur,
Son ange tutélaire et son libérateur.

CHIMÈNE.

Et le roi, de quel œil voit-il tant de vaillance?

ELVIRE.

Rodrigue n'ose encor paraître en sa présence;
Mais don Diègue ravi lui présente enchaînés,
Au nom de ce vainqueur, ces captifs couronnés,
Et demande pour grâce à ce généreux prince
Qu'il daigne voir la main qui sauve la province[1].

CHIMÈNE.

Mais n'est-il point blessé?

ELVIRE.

Je n'en ai rien appris.
Vous changez de couleur! reprenez vos esprits.

CHIMÈNE.

Reprenons donc aussi ma colère affaiblie :
Pour avoir soin de lui faut-il que je m'oublie[2]?
On le vante, on le loue, et mon cœur y consent!
Mon honneur est muet, mon devoir impuissant!
Silence, mon amour, laisse agir ma colère;
S'il a vaincu deux rois il a tué mon père[3];
Ces tristes vêtements, où je lis mon malheur,
Sont les premiers effets qu'ait produit sa valeur;
Et, quoi qu'on die[4] ailleurs d'un cœur si magnanime[5],
Ici tous les objets me parlent de son crime.
Vous qui rendez la force à mes ressentiments,
Voiles, crêpes, habits, lugubres ornements,

1. *Var.* Qu'il daigne voir la main qui sauve sa province (1637-56).

2. Voir sur le sens de *pour* dans les constructions de ce genre, p. 63, n. 1. — Peut-être cependant pourrait-on ici prendre *pour* dans son acception moderne et comprendre : Dois-je oublier mon devoir pour servir les intérêts de Rodrigue?

3. *Var.* S'il a vaincu les rois, il a tué mon père (1637 in-12).

4. Ancien subjonctif pour *dise*, très fréquent chez tous les écrivains du XVII[e] siècle. Dans le fameux sonnet de Trissotin (*Femmes savantes*, III, 2), Molière se moque, non pas d'un mot dont il se servait lui-même « Voulez-vous que je vous *die* » (*Impromptu de Versailles*, sc. V), mais d'un emploi prétentieux et déplacé de l'expression *quoi qu'on die*.

5. *Var.* Et combien que pour lui tout un peuple s'unisse (1637-56).

Pompe où m'ensevelit sa première victoire[1],
Contre ma passion soutenez bien ma gloire;
Et, lorsque mon amour prendra trop de pouvoir[2],
Parlez à mon esprit de mon triste devoir,
Attaquez sans rien craindre une main triomphante

ELVIRE.

Modérez ces transports, voici venir l'infante.

SCÈNE II

L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR, ELVIRE.

L'INFANTE[3].

Je ne viens pas ici consoler tes douleurs;
Je viens plutôt mêler mes soupirs à tes pleurs.

CHIMÈNE.

Prenez bien plutôt part à la commune joie,
Et goûtez le bonheur que le ciel vous envoie,
Madame : autre que moi n'a droit de soupirer.
Le péril dont Rodrigue a su vous retirer[4],
Et le salut public que vous rendent ses armes,
A moi seule aujourd'hui souffrent encor les larmes[5] :
Il a sauvé la ville, il a servi son roi;
Et son bras valeureux n'est funeste qu'à moi.

L'INFANTE.

Ma Chimène, il est vrai qu'il a fait des merveilles.

1. *Var.* Pompe ou m'ensevelit sa première victoire (1637-56).

2. *Var.* Et lorsque mon amour prendra plus de pouvoir.
(1637 in-12 et 44 in-4°.

3. L'Infante, dit Sainte-Beuve, « vient tâter le terrain », glisser des conseils intéressés et voir si elle ne pourrait pas profiter de la séparation du Cid et de Chimène; par elle « un peu de comédie se mêle de temps en temps à la pièce, ne fût-ce que pour justifier son titre de tragi-comédie. » (*N. L.*, t. VII, p. 286.) Malheureusement, selon la juste remarque de Voltaire, la plupart des scènes où paraît l'Infante sont d'une « inutilité insipide; et celle-ci est d'autant plus superflue que Chimène y répète avec faiblesse ce qu'elle vient de dire avec force à sa confidente. »

4. *Var.* Le péril dont Rodrigue a su vous retirer (1637-56).

5. *Var.* A moi seule aujourd'hui permet encore les larmes (1637-56).

1144. « Aussitôt que j'ai su ta peine, je suis venue. »

CHIMÈNE.

Déjà ce bruit fâcheux a frappé mes oreilles,
Et je l'entends partout publier hautement
Aussi brave guerrier que malheureux amant.

L'INFANTE

Qu'a de fâcheux pour toi ce discours[1] populaire?
Ce jeune Mars qu'il loue a su jadis te plaire ;
Il possédait ton âme, il vivait sous tes lois :
Et vanter sa valeur, c'est honorer ton choix.

CHIMÈNE

Chacun peut la vanter avec quelque justice [2],
Mais pour moi sa louange est un nouveau supplice.
On aigrit ma douleur en l'élevant si haut :
Je vois ce que je perds quand je vois ce qu'il vaut.
Ah! cruels déplaisirs à l'esprit d'une amante!
Plus j'apprends son mérite, et plus mon feu s'augmente :
Cependant mon devoir est toujours le plus fort,
Et, malgré mon amour, va poursuivre sa mort.

L'INFANTE.

Hier [3], ce devoir te mit en une haute estime ;
L'effort que tu te fis parut si magnanime,
Si digne d'un grand cœur, que chacun à la cour
Admirait ton courage et plaignait ton amour :
Mais croirais-tu l'avis d'une amitié fidèle?

CHIMÈNE.

Ne vous obéir pas me rendrait criminelle [4].

1. Dans le sens de propos, entretien. Ainsi Nicole : « Les *discours* ordinaires des hommes. » (*Essais de morale*, I, 6.)

2. *Var.* J'accorde que chacun la vante avec justice (1637 et 39-56).

3. « Cet *hier* fait voir que la pièce dure deux jours : l'unité de temps n'était pas encore une règle bien reconnue. Cependant si la querelle du comte et sa mort arrivent la veille au soir, et si le lendemain tout est fini à la même heure, l'unité de temps est observée. Les événements ne sont point aussi pressés qu'on l'a reproché à Corneille, et tout est assez vraisemblable. » (Voltaire.) *Hier* fut le plus souvent monosyllabique jusqu'au temps de Boileau. Molière l'emploie comme tel dans le *Misanthrope* (III, 5) :

Hier, j'étais chez des gens de vertu singulière.

4. L'expression est peut-être exagérée, d'autant plus que Chimène ne suivra pas le conseil de l'Infante.

L'INFANTE.

Ce qui fut juste alors ne l'est plus aujourd'hui[1].
Rodrigue maintenant est notre unique appui,
L'espérance et l'amour d'un peuple qui l'adore,
Le soutien de Castille et la terreur du Maure.
Le roi même est d'accord de cette vérité,
Que ton père en lui seul se voit ressuscité[2];
Et, si tu veux enfin qu'en deux mots je m'explique,
Tu poursuis en sa mort la ruine publique.
Quoi! pour venger un père est-il jamais permis
De livrer sa patrie aux mains des ennemis?
Contre nous ta poursuite est-elle légitime?
Et pour être punis avons-nous part au crime?
Ce n'est pas qu'après tout tu doives épouser
Celui qu'un père mort t'obligeait d'accuser :
Je te voudrais moi-même en arracher l'envie
Ote-lui ton amour, mais laisse-nous sa vie.

CHIMÈNE.

Ah! ce n'est pas à moi d'avoir tant de bonté;[3]
Le devoir qui m'aigrit n'a rien de limité.
Quoique pour ce vainqueur mon amour s'intéresse,
Quoiqu'un peuple l'adore et qu'un roi le caresse,
Qu'il soit environné des plus vaillants guerriers,
J'irai sous mes cyprès accabler ses lauriers.

L'INFANTE.

C'est générosité quand, pour venger un père

1. De même Racine (*Androm.*, I, 2) :

Tout étoit juste alors

Var. Ce qui fut bon alors ne l'est plus aujourd'hui (1637-44).

2. *Var.* Ses faits nous ont rendu ce qu'ils nous ont ôté,
Et ton père en lui seul se voit ressuscité (1637-56).

Se voit, dans les constructions de ce genre, implique pour le sujet une idée de satisfaction, qui ne saurait convenir au comte.

3. *Var.* Ah! madame, souffrez qu'avecque liberté
Je pousse jusqu'au bout ma générosité.
Quoique mon cœur pour lui contre moi s'intéresse (1357-56).

Var. Ah! ce n'est pas à moi d'avoir cette bonté (1660).

Notre devoir attaque une tête si chère[1];
Mais c'en est une encor d'un plus illustre rang,
Quand on donne[2] au public les intérêts du sang.
Non, crois-moi, c'est assez que d'éteindre ta flamme;
Il sera trop puni s'il n'est plus dans ton âme
Que le bien du pays t'impose cette loi :
Aussi bien que crois-tu que t'accorde le roi?

CHIMÈNE.

Il peut me refuser, mais je ne puis me taire[3].

L'INFANTE.

Pense bien, ma Chimène, à ce que tu veux faire
Adieu : tu pourras seule y penser à loisir[4].

CHIMÈNE.

Après mon père mort[5], je n'ai point à choisir.

1. L'expression vient de l'antiquité :

> Φίλτατον κάρα, αὐτάδελφον Ἰσμήνης κάρα.
>
> (Sophocle, *Antig.*)

> Quis desiderio sit pudor aut modus
> *Tam cari capitis.*
>
> (Horace, *Od.*, I, 24.)

Racine a dit après Corneille (*Phèdre*, I, 1) :

> J'ignore le destin d'*une tête si chère.*

2. Dans le sens de *redonare, condonare,* sacrifier à, comme dans ce vers d'Horace (*Od.*, III, 3).

> Iras. . . . .
> Marti *redonabo.*

3. *Var.* Il peut me refuser, mais je ne puis me taire (1637-56).

4. *Var.* Adieu : tu pourras seule y songer à loisir (1637-60).

5. Emploi d'*après* très fréquent dans Corneille et ses contemporains. Nous trouverons encore (v. 1523) *après* ainsi construit avec un nom suivi d'un participe passé :

> *Après* la mort du Comte et les Mores défaits.

C'est une de ces constructions à la manière latine (*post urbem conditam*), si rapides, si élégantes et si concises, que le XVIIe siècle affectionnait et que nous n'avons plus.

SCÈNE III

D. FERNAND, D. DIÈGUE, D. ARIAS, D. RODRIGUE, D. SANCHE.

D. FERNAND.

Généreux héritier d'une illustre famille
Qui fut toujours la gloire et l'appui de Castille[1],
Race[2] de tant d'aïeux en valeur signalés,
Que l'essai de la tienne a sitôt égalés,
Pour te récompenser ma force est trop petite;
Et j'ai moins de pouvoir que tu n'as de mérite.
Le pays délivré d'un si rude ennemi,
Mon sceptre dans ma main par la tienne affermi,
Et les Maures défaits avant qu'en ces alarmes
J'eusse pu donner ordre à repousser leurs armes,
Ne sont[3] point des exploits qui laissent à ton roi
Le moyen ni l'espoir de s'acquitter vers[4] toi.
Mais deux rois tes captifs feront ta récompense[5]:
Ils t'ont nommé tous deux leur Cid en ma présence.

1. Chez Corneille et beaucoup de ses contemporains l'article défini se supprime souvent dans les noms propres.

2. *Race* a d'ordinaire un sens collectif; on le trouve cependant, ailleurs que dans Corneille, signifiant fils ou fille. Ainsi dans MALHERBE (IV, 4) :

Race de mille rois, adorable princesse.

Et dans RACINE (*Iphig.*, V, 2) :

Adieu prince, vivez, digne *race* des dieux.

Les Latins employaient de même *soboles;* ainsi VIRGILE (*Egl.*, 4, 49) :

Cara deum *soboles*, magnum Jovis incrementum.

3. Cette serie de sujets accompagnés d'un participe passé est encore une de ces heureuses tournures latines propres au XVIIe siecle, maintenant abandonnees.

4. *Vers* pour *envers* se trouve à chaque instant dans Corneille, ainsi dans *Cinna* (II, 1) :

Et *vers* l'un ou *vers* l'autre il faut être perfide.

Tout le XVIIe siecle l'emploie, et au XVIIIe Voltaire dit encore (*Triumv.*, V, 2) :

L'un de l'autre jaloux, l'un *vers* l'autre perfides.

5. *Var.* Mais deux rois, tes captifs seront ta récompense (1637 in-12 et 41).

1222. — Corneille résume ainsi la scène qui, dans Guilhem de Castro, a lieu en présence du roi (voir l'appendice, p. 175). LE ROI MAURE. « Donne-moi la main, mon Cid. » — LE PRINCE SANCHE : « Il l'a appelé *mon Cid*. » — LE ROI MAURE. « En ma langue, c'est le nom du Seigneur, et il a mérité et conquis de l'être. » — LE ROI DE CASTILLE : « Ce nom lui sied bien. » — LE ROI MAURE : « Il l'a gagné chez les Maures. » — LE ROI DE CASTILLE : « Puisqu'il en est ainsi, qu'il le garde dans mon royaume. C'est raison de l'appeler *le Cid*. »

Puisque Cid en leur langue est autant que seigneur[1],
Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.
Sois désormais le Cid; qu'à ce grand nom tout cède;
Qu'il comble d'épouvante et Grenade et Tolède[2],
Et qu'il marque à tous ceux qui vivent sous mes lois
Et ce que tu me vaux, et ce que je te dois.

D. RODRIGUE.

Que Votre Majesté, sire, épargne ma honte[3].
D'un si faible service elle fait trop de compte[4],
Et me force à rougir devant un si grand roi
De mériter si peu l'honneur que j'en reçoi.
Je sais trop que je dois au bien de votre empire,
Et le sang qui m'anime et l'air que je respire;
Et, quand je les perdrai pour un si digne objet,
Je ferai seulement le devoir d'un sujet.

D. FERNAND.

Tous ceux que ce devoir à mon service engage
Ne s'en acquittent pas avec même courage;
Et, lorsque la valeur ne va pas dans l'excès[5],
Elle ne produit point de si rares succès.
Souffre donc qu'on te loue, et de cette victoire
Apprends-moi plus au long la véritable histoire.

D. RODRIGUE.

Sire, vous avez su qu'en ce danger pressant
Qui jeta dans la ville un effroi si puissant[6],
Une troupe d'amis chez mon père assemblée

1. De l'arabe *seyid*, seigneur. Voir la notice, p. 7.
2. Corneille avait dit d'abord :

Qu'il devienne l'effroi de Grenade et Tolède (1637-56).

Mais l'Académie observa qu'il « falloit répéter le *de*, » quoique la suppression de l'article, quand des noms propres ou communs se suivaient, fût admise au XVIIe siècle par les meilleurs écrivains. V. CHASSANG, *Gram.*, *fr. Cours sup.*, par. 195.
3. « *Honte* n'est pas bien pour *pudeur*, » observe l'Académie, et Voltaire confirme : « *Honte* n'est pas le mot propre. »
4. *Var.* D'un si foible service elle a fait trop de compte.
5. Voltaire reprend *aller dans l'excès* comme impropre. Mais *dans l'excès* veut dire ici au delà de la limite ordinaire. Mme DE SÉVIGNÉ l'emploie ainsi (487) : « Madame de Nesles est affligée *dans l'excès*. »
6. Au sens de *qui agit puissamment sur l'âme*. Ainsi dans *Cinna* (V, 3)

Je sens naître en mon cœur un repentir *puissant*.

Sollicita mon âme[1] encor toute troublée...
Mais, sire, pardonnez à ma témérité,
Si j'osai l'employer sans votre autorité;
Le péril approchait; leur brigade[2] était prête;
Me montrant à la cour, je hasardais ma tête[3]:
Et, s'il fallait la perdre, il m'était bien plus doux
De sortir de la vie en combattant pour vous[4].

D. FERNAND.

J'excuse ta chaleur à venger ton offense[5];
Et l'État défendu me parle en ta défense:
Crois que dorénavant Chimène a beau parler,
Je ne l'écoute plus que pour la consoler.
Mais poursuis.

D. RODRIGUE.

Sous moi donc cette troupe s'avance.
Et porte sur le front une mâle assurance.
Nous partîmes cinq cents; mais, par un prompt renfort,
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port,
Tant, à nous voir marcher avec un tel visage[6],

1. L'Académie trouve que « *sollicita mon âme* seulement n'est pas assez dire; il falloit ajouter de quoi elle avoit été sollicitée. » La suspension est cependant très naturelle et le sens très clair.

2. En sa qualité d'ancien mousquetaire, Scudéry crut bon d'étaler ici ses connaissances militaires, et, sur ce mot de *brigade*, il reprit Corneille d'un ton rogue et entendu : « Cinq cents hommes est un trop grand nombre pour ne l'appeler que brigade; quand on se pique de vouloir parler des choses selon les termes de l'art, il en faut savoir la véritable signification, autrement on paroît ridicule en voulant paroître savant. » Mais l'Académie décida que « en termes de poésie on prend *brigade* pour troupe, de quelque façon que ce soit. » Quant à la précision du langage militaire, Turenne, moins difficile que Scudéry, la trouvait à un assez haut degré dans Corneille pour s'écrier, en assistant à une représentation de *Sertorius* : « Où donc Corneille a-t-il appris les termes de l'art de la guerre? »

3. *Var.* Et paroître à la cour eût hasardé ma tête,
Qu'à défendre l'État j'aimois bien mieux donner,
Qu'aux plaintes de Chimène ainsi l'abandonner (1637-56).

L'Académie ne veut pas que l'on fasse « un substantif de *paroître* pour régir *eût hasardé* » quoique, selon Voltaire, cette licence dût être permise aux poètes en faveur de la précision. » Corneille modifia son vers pour faire droit à la critique; peut-être aussi parce que le langage de Rodrigue, dans les deux derniers vers, était bien étrange de la part de l'homme qui la veille voulait mourir de la main de Chimène.

4. Imité par VOLTAIRE (*Henriade*, II). Coligny dit à ses meurtriers, en leur abandonnant sa vie :

J'eusse aimé mieux la perdre en combattant pour vous.

5. *Var.* J'excuse ta chaleur à venger une offense (1638).

6. *Var.* Tant à nous voir marcher en si bon équipage (1637-56).
Modifié sur la remarque de l'Académie qui n'admet pas *bon équipage* par le singulier motif « qu'ils alloient au combat et non pas en voyage ».

Les plus épouvantés reprenaient de courage[1]!
J'en cache les deux tiers, aussitôt qu'arrivés[2],
Dans le fond des vaisseaux qui lors[3] furent trouvés:
Le reste, dont le nombre augmentait à toute heure,
Brûlant d'impatience, autour de moi demeure,
Se couche contre terre, et, sans faire aucun bruit,
Passe une bonne part d'une si belle nuit.
Par mon commandement la garde en fait de même,
Et, se tenant cachée, aide à mon stratagème[4];
Et je feins hardiment d'avoir reçu de vous
L'ordre qu'on me voit suivre et que je donne à tous.
Cette obscure clarté qui tombe des étoiles[5]
Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles[6];
L'onde s'enfle dessous, et d'un commun effort
Les Maures et la mer montent jusques au port.
On les laisse passer; tout leur paraît tranquille;
Point de soldats au port, point aux murs de la ville.

1. Quelques anciennes éditions ont *le* ou *du*.

2. « Cette façon de parler n'est pas française ; il fallait dire *aussitôt qu'ils furent arrivés.* » (Acad.) — « *Aussitôt qu'arrivés* est bien plus fort, plus énergique, plus beau en poésie que cette expression, aussi languissante que régulière, *aussitôt qu'ils furent arrivés.* » (Volt.)

3. Assez fréquent dans Corneille pour *alors*. Sur la remarque de Vaugelas que *lors* ne se doit jamais dire qu'il ne soit suivi de *que* ou précédé de *dès* ou *pour*, Corneille remplaça *lors* par *alors*, dans la revision de quelques-unes de ses pièces.

On trouve *lors* employé, contrairement à la règle de Vaugelas, dans la Fontaine, Molière, Pascal, Saint-Simon. Il est formé de l'article *le* et de *or*, de *hora*, heure.

4. *Var.* Et se tenant cachée, aide mon stratagène (1637, in-12).

5. L'*obscure clarté* de Corneille ne le cède pas aux *ténèbres visibles*, si admirées dans Milton. — « Qu'on ne cherche pas dans Corneille cette expression poétique qui est destinée à augmenter l'impression de l'objet en y attachant des idées accessoires que l'objet n'eût pas rappelées de lui-même : on y trouvera cette poésie qui montre l'objet tel qu'il est réellement, et qui le place sous nos yeux, vivant et animé, en se servant des mots vraiment destinés à le désigner : le récit de Rodrigue en offre un bel exemple :

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles.

Toutes les expressions sont simples ; ce sont celles dont se servira tout homme qui voudra nommer les choses dont parle le Cid ; mais le Cid ne parle que des choses qui valent la peine d'être nommées ; toutes les circonstances nécessaires, et les circonstances nécessaires seules, c'est là ce qu'il nous montre, parce que c'est là ce qu'il a vu, ce qu'il a dû voir dans la position où il s'est placé, et c'est ce qui nous transporte dans cette position. Voilà la poésie. » (Guizot, *Corneille et son temps*, p. 259.)

Th. Gautier (*Hist. de l'art dramatique*, t. I, p. 214) admire aussi « ce vers sublime, coup d'œil rêveur jeté vers le ciel à travers la hâle de l'action. »

6. *Var.* Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles ;
L'onde s'enfloit dessous, et d'un commun effort
Les Mores et la mer entrèrent dans le port (1637-60).

Notre profond silence abusant leurs esprits,
Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris;
Ils abordent sans peur, ils ancrent[1], ils descendent,
Et courent se livrer aux mains qui les attendent.
Nous nous levons alors[2], et tous en même temps
Poussons jusques au ciel mille cris éclatants;
Les nôtres, à ces cris, de nos vaisseaux répondent[3];
Ils paraissent armés, les Maures se confondent[4],
L'épouvante les prend à demi descendus;
Avant que de combattre, ils s'estiment perdus.
Ils couraient au pillage et rencontrent la guerre;
Nous les pressons sur l'eau, nous les pressons sur terre,
Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang
Avant qu'aucun résiste ou reprenne son rang.
Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient,
Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient;
La honte de mourir sans avoir combattu
Arrête leur désordre et leur rend leur vertu[5].
Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges[6],

1. On a souvent lieu de remarquer, en lisant Corneille, avec quelle hardiesse et quelle précision il emploie le mot propre et au besoin le mot technique (voir p. 133, n. 2). Ici, « il emploie le mot *ancrer*, tout comme l'eût fait un marinier de Rouen racontant un événement du même genre. » (MARTY-LAVEAUX, *Lex. de la langue de Corneille*, *Préf.*)

2. Le vers français, d'ordinaire si pauvre et si monotone de rythme, rivalise et pour le bonheur et la vivacité de la coupe avec le vers latin. Ainsi VIRGILE (*En.*, II, 382) :

Haud secus Androgeos visu tremefactus abibat :
Irruimus.....

« On peut dire de ce mouvement, de ce beau récit impétueux, ce que Cicéron disait de pareils récits de Thucydide : *Canit bellicum*. C'est le chant du clairon. On se rappelle aussi le vers du poète :

Ære ciere viros Martemque accendere cantu.

(SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 287.) »

3. *Var.* Les nôtres au signal de nos vaisseaux répondent (1637-56).

L'Académie remarqua justement que ce vers prêtait à l'équivoque, et Corneille le modifia.

4. C'est-à-dire « se mêlent », comme le prouve plus bas *leurs princes les rallient*, et non pas « se troublent », comme Corneille l'entend quelquefois.

5. *Var.* Rétablit leur desordre et leur rend leur vertu (1637-56).

« On ne dit point *rétablir le désordre*, mais bien *retablir l'ordre*. » (ACAD.)

6. Du mot espagnol (*alfanje*), qui signifie cimeterre et vient sans doute de arabe *al chandjar*, coutelas.

Var. Contre nous de pied ferme ils tirent leurs epées ;
Des leurs braves soldats les trames sont coupées (1637-63).

Pour éviter le mot *alfange*, les comédiens ont adopté et suivent encore cette variante, de préférence au texte. « Il reste à savoir, observe justement M. V. Fournel, si la partie du public, qui ne connaît pas les *alfanges*, comprend toujours bien les *trames* coupées. » (Édit. du *Théâtre de Corneille*, t. I, p. 261.)

De notre sang au leur font d'horribles mélanges;
Et la terre, et le fleuve, et leur flotte, et le port,
Sont des champs de carnage où triomphe la mort.
Oh! combien d'actions, combien d'exploits célèbres[1],
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres[2]
Où chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnait,
Ne pouvait discerner où le sort inclinait[3]!
J'allais de tous côtés encourager les nôtres,
Faire avancer les uns, et soutenir les autres,
Ranger ceux qui venaient, les pousser à leur tour;
Et ne l'ai pu savoir jusques au point du jour[4].
Mais enfin sa clarté montre notre avantage;
Le Maure voit sa perte et perd soudain courage;
Et, voyant du renfort qui nous vient secourir,
L'ardeur de vaincre cède à la peur de mourir.
Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les câbles,
Poussent jusques aux cieux des cris épouvantables[5],
Font retraite en tumulte, et sans considérer
Si leurs rois avec eux peuvent se retirer[6].
Pour souffrir ce devoir leur frayeur est trop forte[7];
Le flux les apporta, le reflux les remporte[8];

1. Cf. Virgile (*En.*, II, 360) :

Nox atra circumvolat umbra.
Quis cladem illius noctis, quis funera fando
Explicet?

2. *Var.* Furent ensevelis dans l'horreur des ténèbres (1636-56).

3. Expression latine : « Neutro inclinaverat fortuna. » (Tacite, *Hist.*, III, 23.)

4. *Var.* Et n'en pas rien savoir jusques au point du jour.
Mais enfin sa clarté montra notre avantage :
Le More vit sa perte, et perdit le courage,
Et voyant un renfort qui nous vint secourir,
Changea l'ardeur de vaincre à la peur de mourir (1637-56).

5. *Var.* Nous laissent pour adieux des cris épouvantables (1637-56).

Ce vers est bien meilleur que celui qui l'a remplacé. Corneille eut le tort de céder à une remarque vraiment puérile de l'Académie : on ne dit point *laisser un adieu*, ou *laisser des cris*, outre que les vaincus ne disent jamais adieu aux vainqueurs. » Racine a repris l'image de Corneille, mais en l'affaiblissant (*Bajazet*, IV, 5) :

Qu'il n'ait en expirant que ses cris pour adieux.

6. *Var.* Si leurs rois avec eux ont pu se retirer (1637-56).

7. *Var.* Ainsi leur devoir cède à la frayeur plus forte (1637-56).

La correction n'est pas heureuse, car *souffrir un devoir* est obscur, et *devoir* se lie mal aux vers précédents.

8. *Var.* Le flux les apporta, le reflux les emporte (1637 in-12 et 44 in-4°).

Cependant que[1] leurs rois, engagés parmi nous,
Et quelque peu des leurs, tout percés de nos coups[2],
Disputent vaillamment et vendent bien leur vie.
À se rendre moi-même en vain je les convie,
Le cimeterre[3] au poing ils ne m'écoutent pas :
Mais, voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats,
Et que seuls désormais en vain ils se défendent,
Ils demandent le chef ; je me nomme, ils se rendent.
Je vous les envoyai tous deux en même temps :
Et le combat cessa faute de combattants.
C'est de cette façon que, pour votre service[4]...

SCÈNE IV

D. FERNAND, D. DIÈGUE, D. RODRIGUE, D. ARIAS, D. ALONSE, D. SANCHE.

D. ALONSE.

Sire, Chimène vient vous demander justice[5].

1. Vaugelas condamne cette locution, mais Corneille, si docile ordinairement à observer les règles posées par l'auteur des *Remarques*, fait dans toutes ses œuvres le plus fréquent usage de *cependant que*. Molière et la Fontaine l'emploient comme lui :

Cependant que chacune après cette tempête
(*L'Etourdi*, V, 14.)

Cependant que mon front au Caucase pareil
(*Fables*, I, 22.)

2. *Var.* Et quelque peu des leurs, tous chargés de nos coups (1638).

3. Du persan *chimchir*. Le mot est entré en français par l'intermédiaire de l'espagnol *cimitarra* ; on le trouve pour la première fois au XVe siècle dans Alain Chartier (*Hist. de Charles VII*) : « Sanneterres ou cimeterres, qui sont manières d'espées à la Turque. »

4. « Narration épique admirable, due tout entière à Corneille, et par laquelle il compense et paye largement toutes ses invraisemblances. On aime incomparablement mieux ce récit que le récit de Théramène ; la rhétorique y paraît moins ou plutôt elle n'y paraît pas, et il y a de plus vraies beautés. C'est le plus noble des bulletins, le plus chevaleresque des récits de guerre. Condé ne devait pas autrement raconter Rocroi. » (Sainte-Beuve, *N. L.*, t. VII, p. 287.)

5. « Dès ce moment Rodrigue ne peut plus être puni ; toutes les poursuites de Chimène paraissent surabondantes. Elle est donc si loin de manquer aux bienséances, comme on le lui a reproché, qu'au contraire elle va au delà de son devoir en demandant la mort d'un homme devenu nécessaire à l'État. » (Voltaire.)

D. FERNAND.

La fâcheuse nouvelle, et l'importun devoir!
Va, je ne la veux pas obliger à te voir.
Pour tout remercîment il faut que je te chasse:
Mais, avant que sortir[1], viens, que ton roi t'embrasse.

(D. Rodrigue rentre.)

D. DIÈGUE.

Chimène le poursuit, et voudrait le sauver.

D. FERNAND.

On m'a dit qu'elle l'aime, et je vais l'éprouver[2].
Montrez un œil plus triste[3].

SCÈNE V

D. FERNAND, D. DIÈGUE, D. ARIAS, D. SANCHE, D. ALONSE, CHIMENE, ELVIRE.

D. FERNAND.

Enfin soyez contente,
Chimène, le succès répond à votre attente.
Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus[4],
Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçus;

1. Dans l'ancien français *avant* était souvent suivi de l'infinitif, sans *de;* ainsi Montluc (*Comment.,* I, III) : « avant sortir. » Au xvii[e] siècle, Vaugelas condamne *avant* sans *de*, comme barbare; il exige *avant que de* et blâme *avant que;* cependant Corneille et la plupart de ses contemporains, trouvant *avant que de* parfois gênant en poésie, font un fréquent usage de *avant que*. Quant à *avant de*, généralement en usage de nos jours, il ne se trouve au xvii[e] siècle que chez quelques écrivains de second ordre.

2. *Var.* On me dit qu'elle l'aime, et je vais l'éprouver (1637 in-12).

3. *Var.* Contrefaites le triste (1637-56).

Scudéry remarque, avec raison cette fois, que *contrefaites* « est trop bas pour la poésie, » surtout, comme dit l'Académie, « dans la bouche d'un roi. »

4. « Quand un homme *est mort*, on ne peut pas dire qu'*il a le dessus* des ennemis, mais qu'il a *eu*. » (Académie.)

Corneille emploie *de* où nous mettrions *sur, quant à, d'après*. Il dit dans *Horace* (I, 1) :

Je forme des soupçons *d*'un trop léger sujet

1334. — « Pour prix de tes victoires, reçois cet embrassement. »

Rendez grâces au ciel, qui vous en a vengée[1].

(A D. Diègue.)

Voyez comme déjà sa couleur est changée.

D. DIÈGUE.

Mais voyez qu'elle pâme[2], et d'un amour parfait,
Dans cette pâmoison[3], sire, admirez l'effet.
Sa douleur a trahi les secrets de son âme,
Et ne vous permet plus de douter de sa flamme.

CHIMÈNE.

Quoi! Rodrigue est donc mort?

D. FERNAND.

Non, non, il voit le jour,
Et te conserve encore un immuable amour[4]:
Calme cette douleur qui pour lui s'intéresse.

CHIMÈNE.

Sire, on pâme de joie, ainsi que de tristesse :
Un excès de plaisir nous rend tout languissants
Et, quand il surprend l'âme, il accable les sens[5].

1. « Cette petite ruse du roi est prise de l'auteur espagnol ; l'Académie ne la condamne pas. C'est apparemment le titre de *tragi-comédie* qui la disposait à cette indulgence ; car ce moyen parait aujourd'hui peu digne de la noblesse du tragique. » (VOLTAIRE.)

2. Du latin *spasma*. On dit aussi *se pâmer*. Voltaire n'admet, à tort, que cette dernière expression ; *pâmer* se trouve dans les meilleurs écrivains du XVII[e] siècle, et le Dictionnaire de l'Académie l'admet aussi bien que *se pâmer*

3. A vieilli.

4. *Var.* Tu le posséderas, reprends ton allégresse (1637-56).

On a justement remarqué que ce vers de comédie ne convenait ni au sujet ni à la situation.

5. « La peine de Chimène est si grande en ce moment, elle doit être d'abord si malheureuse d'apprendre — *qu'il est mort*, et ensuite elle doit être si honteuse de voir son secret au grand jour, que je ne conçois pas comment cette terrible scène, dans laquelle l'amour et la probité d'une Castillane sont mis en doute par un roi d'Espagne, ait jamais pu exciter le rire. Et pourtant voilà maintenant ce qui arrive à chaque représentation du *Cid* au Théâtre-Français. Acteurs et spectateurs ont l'air de s'entendre pour rire à qui mieux mieux du désespoir de Chimène. » (J. JANIN, *Cours de litt. dram.*, t. III, p. 351.) — L'éducation dramatique du public a fait des progrès, car la réplique de Chimène n'est plus accueillie aujourd'hui par les rires qui choquaient M. J. Janin.

1350. — « Un plaisir ne cause pas moins de trouble qu'une douleur. »

D. FERNAND.

Tu veux qu'en ta faveur nous croyions l'impossible?
Chimène, ta douleur a paru trop visible[1].

CHIMÈNE.

Eh bien, sire, ajoutez ce comble à mon malheur,
Nommez ma pâmoison l'effet de ma douleur :
Un juste déplaisir à ce point m'a réduite,
Son trépas dérobait sa tête à ma poursuite;
S'il meurt des coups reçus pour le bien du pays,
Ma vengeance est perdue et mes desseins trahis :
Une si belle fin m'est trop injurieuse.
Je demande sa mort, mais non pas glorieuse,
Non pas dans un éclat qui l'élève si haut,
Non pas au lit d'honneur, mais sur un échafaud;
Qu'il meure pour mon père, et non pour la patrie;
Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie.
Mourir pour le pays n'est pas un triste sort;
C'est s'immortaliser par une belle mort[2].
J'aime donc sa victoire, et je le puis sans crime;
Elle assure l'État, et me rend ma victime,
Mais noble, mais fameuse entre tous les guerriers,
Le chef[3], au lieu de fleurs, couronné de lauriers;
Et, pour dire en un mot ce que j'en considère[4],
Digne d'être immolée aux mânes de mon père[5]...
Hélas! à quel espoir me laissé-je emporter!
Rodrigue de ma part n'a rien à redouter;
Que pourraient contre lui des larmes qu'on méprise?

1. *Var.* Ta tristesse, Chimène, a paru trop visible.

CHIMÈNE. Eh bien ! sire, ajoutez ce comble à mes malheurs,
Nommez ma pâmoison l'effet de mes douleurs (1637-56).

2. Cf. HORACE (*Od.* III, 2) :

Dulce et decorum est pro patria mori.

3. V. p. 91, n. 7.

4. Cet emploi de *en* a vieilli ; le mot avait au XVII[e] siècle une étendue de sens et d'emploi que nous ne lui avons pas conservée.

5. A cette expression si vraie d'une haine et d'une colère, qui s'exagèrent en paroles par cela même qu'elles luttent contre l'amour et l'admiration, l'Académie aurait voulu substituer une mauvaise scène de drame : « Il eût beaucoup mieux valu la faire persévérer dans la résolution de laisser connoître son amour, et lui faire dire que la mort de Rodrigue lui pouvoit bien être sensible, puisqu'elle avoit de l'affection pour lui, mais qu'elle lui étoit agréable, puisque son devoir l'avoit obligée de poursuivre : et que maintenant elle n'avoit plus rien à désirer que le tombeau, après avoir obtenu des Mores ce que le Roi sembloit ne lui vouloir pas accorder. »

Pour lui tout votre empire est un lieu de franchise[1];
Là, sous votre pouvoir, tout lui devient permis;
Il triomphe de moi comme des ennemis.
Dans leur sang répandu la justice étouffée[2]
Au crime du vainqueur sert d'un[3] nouveau trophée;
Nous en croissons[4] la pompe, et le mépris des lois
Nous fait suivre son char au milieu de deux rois.

D. FERNAND.

Ma fille, ces transports ont trop de violence.
Quand on rend la justice on met tout en balance.
On a tué ton père, il était l'agresseur;
Et la même équité m'ordonne la douceur.
Avant que d'accuser ce que j'en fais paraître,
Consulte bien ton cœur; Rodrigue en est le maître,
Et ta flamme en secret rend grâces à ton roi,
Dont la faveur conserve un tel amant pour toi.

CHIMÈNE.

Pour moi! mon ennemi! l'objet de ma colère!
L'auteur de mes malheurs! l'assassin de mon père!
De ma juste poursuite on fait si peu de cas,
Qu'on me croit obliger en ne m'écoutant pas!
Puisque vous refusez la justice à mes larmes,
Sire, permettez-moi de recourir aux armes;
C'est par là seulement qu'il a su m'outrager,
Et c'est aussi par là que je me dois venger.
A tous vos cavaliers je demande sa tête[5];
Oui, qu'un d'eux me l'apporte, et je suis sa conquête;
Qu'ils le combattent, sire; et, le combat fini,
J'épouse le vainqueur, si Rodrigue est puni.
Sous votre autorité souffrez qu'on le publie.

1. Édifice, pays, dans l'intérieur desquels les criminels ne pouvaient être arrêtés.

2. *Var.* Dans leur sang épandu la justice étouffée (1637, 39 et 48-56).

3. Corneille semble affectionner cet emploi de *un* comme adjectif indéfini où nous mettrions simplement *le*. Ainsi ailleurs (*Rodog.*, I, 7) :

La haine entre les grands se calme rarement,
La paix souvent n'y sert que *d'un* amusement.

4. V. p. 101, n. 1.

5. *Var.* A tous vos chevaliers je demande sa tête (1637, in-4°, 39 et 44).

1378. — « Tes yeux sont ses espions, ton cabinet son asile, ta faveur l'essor de ses ailes, et sa liberté ma ruine. »
1392. — « Si j'ai conservé Rodrigue, c'est à ton intention que je le garde. »

D. FERNAND.

Cette vieille coutume en ces lieux établie,
Sous couleur de punir un injuste attentat,
Des meilleurs combattants affaiblit un État
Souvent de cet abus le succès[1] déplorable
Opprime l'innocent, et soutient le coupable.
J'en dispense Rodrigue, il m'est trop précieux
Pour l'exposer aux coups d'un sort capricieux;
Et, quoi qu'ait pu commettre un cœur si magnanime,
Les Maures en fuyant ont emporté son crime[2].

D. DIÈGUE.

Quoi! sire, pour lui seul vous renversez des lois
Qu'a vu toute la cour observer tant de fois!
Que croira votre peuple, et que dira l'envie,
Si sous votre défense il ménage sa vie,
Et s'en fait un prétexte à ne paraître pas[3]
Où tous les gens d'honneur cherchent un beau trépas?
De pareilles faveurs terniraient trop sa gloire[4]:
Qu'il goûte sans rougir les fruits de sa victoire.
Le comte eut de l'audace, il l'en a su punir :
Il l'a fait en brave homme, et le doit maintenir[5].

D. FERNAND.

Puisque vous le voulez, j'accorde qu'il le fasse :
Mais d'un guerrier vaincu mille prendraient la place,
Et le prix que Chimène au vainqueur a promis
De tous mes cavaliers ferait ses ennemis[6]:
L'opposer seul à tous sera trop d'injustice;
Il suffit qu'une fois il entre dans la lice[7].

1. V. p. 58, n. 2.

2. « Vers admirable qui dit tout, qui rachète des choses un peu trop paternes et débonnaires. Après avoir longtemps parlé comme un bailli, ce ro tout d'un coup s'exprime en roi. » (Sainte-Beuve, *N. L.*, t. VII, p. 290.)

Il y a quelque analogie entre le vers de Corneille et l'expression de Florus (I, 3), parlant d'Horace meurtrier de Camille : « Virtus parricidam abstulit. »

3. *Var.* Et s'en sert d'un prétexte à ne paroître pas (1637-60).

4. *Var.* Sire, ôtez ces faveurs qui terniroient sa gloire (1637-56).

5. « Don Diègue parle, à chaque coup, la plus simple et la plus belle langue de Corneille. Dans cette pièce de jeunesse, c'est encore le vieillard qui est le plus grand. » (Sainte-Beuve, *N. L.*, t. VII, p. 291.)

Var. Il l'a fait en brave homme et le doit soutenir (1637-56).

6. *Var.* De tous mes chevaliers feroit ses ennemis (1637-44).

7. Champ-clos, du bas latin *licia*, pieu; *liciæ*, enceinte de pieux qui fermaient le champ.

Choisis qui tu voudras, Chimène, et choisis bien ;
Mais, après ce combat, ne demande plus rien.

D. DIÈGUE.

N'excusez point par là ceux que son bras étonne ;
Laissez un champ ouvert où n'entrera personne[1].
Après ce que Rodrigue a fait voir aujourd'hui,
Quel courage assez vain s'oserait prendre à lui ?
Qui se hasarderait contre un tel adversaire ?
Qui serait ce vaillant, ou bien ce téméraire ?

D. SANCHE.

Faites ouvrir le champ : vous voyez l'assaillant[2] ;
Je suis ce téméraire, ou plutôt ce vaillant[3].
Accordez cette grâce à l'ardeur qui me presse.
Madame, vous savez quelle est votre promesse.

D. FERNAND.

Chimène, remets-tu ta querelle en sa main ?

CHIMÈNE.

Sire, je l'ai promis.

D. FERNAND

Soyez prêt à demain[4].

D. DIÈGUE.

Non, sire, il ne faut pas différer davantage :
On est toujours trop prêt quand on a du courage

D. FERNAND.

Sortir d'une bataille, et combattre à l'instant !

D. DIÈGUE.

Rodrigue a pris haleine en vous la racontant.

1. *Var.* Laissez un camp ouvert où n'entrera personne (1637-56).

2. *Var.* Faites ouvrir le camp, vous voyez l'assaillant (1637-56).

3. « Lui aussi, le pâle don Sanche, il a chez Corneille son premier mouvement et son éclair. » (SAINTE-BEUVE, *N. L.*, t. VII, p. 291.)

4. Comme *pour demain*. On a plusieurs fois remarqué déjà cet emploi de *à*, où nous mettons *pour*, devant un substantif, un pronom ou un mot employé substantivement.

« *A demain*, dit le roi fort sensé. — Mais cette éternelle règle des vingt-quatre heures s'y oppose. On n'a juste que le temps de se battre, pour que la pièce finisse avant que l'horloge ait sonné la même heure que la veille au moment où l'action commençait. » (SAINTE-BEUVE, *ibid.*)

D. FERNAND.

Du moins une heure ou deux je veux qu'il se délasse[1].
Mais, de peur qu'en exemple un tel combat ne passe,
Pour témoigner à tous qu'à regret je permets
Un sanglant procédé qui ne me plut jamais,
De moi ni de ma cour il n'aura la présence[2].

(A D. Arias.)

Vous seul des combattants jugerez la vaillance.
Ayez soin que tous deux fassent en gens de cœur,
Et, le combat fini, m'amenez le vainqueur.
Qui qu'il soit[3], même prix est acquis à sa peine ;
Je le veux de ma main présenter à Chimène,
Et que pour récompense il reçoive sa foi[4].

CHIMÈNE.

Quoi! sire, m'imposer une si dure loi!

D. FERNAND.

Tu t'en plains ; mais ton feu, loin d'avouer ta plainte,
Si Rodrigue est vainqueur, l'accepte sans contrainte.
Cesse de murmurer contre un arrêt si doux ;
Qui que ce soit des deux, j'en ferai ton époux[5].

1. Corneille dit dans son *Discours de la tragédie :* « Je me suis toujours repenti d'avoir fait dire au roi, dans *le Cid*, qu'il vouloit que Rodrigue se délassât une heure ou deux après la défaite des Maures avant que de combattre don Sanche : je l'avois fait pour montrer que la pièce étoit dans les vingt-quatre heures; et cela n'a servi qu'à avertir les spectateurs de la contrainte avec laquelle je l'y ai réduite. »

2. « Ce tour est très adroit : il donne lieu à la scène dans laquelle don Sanche apporte son épée à Chimène. » (VOLTAIRE.)

3. Rare pour *quel qu'il soit*. Corneille l'emploie encore dans *don Sanche* (I. 3) :

Quelle que soit sa race et de *qui qu'il soit* fils.

Var. Quel qu'il soit, même prix est acquis à sa peine (1637-44).

4. Rien n'était plus dans les habitudes du moyen âge que ces espèces de jugements de Dieu ; bien qu'il y ait dans Guillem de Castro un combat singulier (V. p. 176), Chimène ne promet pas d'appartenir à Rodrigue s'il est vainqueur ; Corneille a donc le mérite d'avoir trouvé ce moyen aussi vraisemblable qu'ingénieux de préparer son dénouement. L'Académie cependant trouve cette invention « inique, déraisonnable, d'autant plus digne de blâme, qu'elle fait le dénouement de la pièce, et qu'elle le fait mauvais. »

5 L'Académie s'indigne de ce langage, plein de courtoisie spirituelle et de bonté; elle trouve don Fernand inique de disposer ainsi, pour récompenser Rodrigue, « d'une chose qui n'étoit point à lui et que les lois de la nature avoient mise hors de sa puissance ». On peut répondre que les volontés royales ou les raisons d'Etat ont fait conclure bien des mariages moins raisonnables que celui-là.

ACTE CINQUIÈME

SCÈNE I

Chez Chimène.

D. RODRIGUE, CHIMÈNE

CHIMÈNE.

Quoi! Rodrigue, en plein jour! d'où te vient cette audace?
Va, tu me perds d'honneur ; retire-toi, de grâce.

D. RODRIGUE.

Je vais mourir, madame, et vous viens en ce lieu,
Avant le coup mortel, dire un dernier adieu;
Cet immuable amour qui sous vos lois m'engage[1]
N'ose accepter ma mort sans vous en faire hommage.

CHIMÈNE.

Tu vas mourir!

D. RODRIGUE.

Je cours à ces heureux moments
Qui vont livrer ma vie à vos ressentiments[2].

CHIMÈNE.

Tu vas mourir! Don Sanche est-il si redoutable
Qu'il donne l'épouvante à ce cœur indomptable?
Qui t'a rendu si faible? ou qui le rend si fort?
Rodrigue va combattre, et se croit déjà mort!
Celui qui n'a pas craint les Maures ni mon père

1. *Var.* Mon amour vous le doit, et mon cœur qui soupire
N'ose sans votre aveu sortir de votre empire (1637-56).

Modifié sur cette juste remarque de l'Académie : « Cette expression, *qui soupire*, est imparfaite : il falloit dire, qui *soupire pour vous;* et, par le second vers, il semble qu'il demande plutôt permission de changer d'amour que de mourir. » — « On pourrait dire encore, ajoute Voltaire, qu'un cœur qui n'ose sortir du monde et de l'empire de sa maîtresse sans l'ordre de sa dame, est une idée romanesque, qui éteint, dans cet endroit, la chaleur et la passion, et que tout ce qui est guindé, recherché, affecté, est froid. »

2. *Var.* J'y cours, et le comte est vengé,
Aussitôt que de vous j'en aurai le congé (1637-56).

Va combattre don Sanche, et déjà désespère!
Ainsi donc au besoin[1] ton courage s'abat!

D. RODRIGUE.

Je cours à mon supplice, et non pas au combat;
Et ma fidèle ardeur sait bien m'ôter l'envie,
Quand vous cherchez ma mort, de défendre ma vie.
J'ai toujours même cœur; mais je n'ai point de bras
Quand il faut conserver ce qui ne vous plaît pas;
Et déjà cette nuit m'aurait été mortelle
Si j'eusse combattu pour ma seule querelle;
Mais, défendant mon roi, son peuple et mon pays[2],
A me défendre mal je les aurais trahis.
Mon esprit généreux ne hait pas tant la vie,
Qu'il en veuille sortir par une perfidie :
Maintenant qu'il s'agit de mon seul intérêt,
Vous demandez ma mort, j'en accepte l'arrêt.
Votre ressentiment choisit la main d'un autre;
Je ne méritais pas de mourir de la vôtre.
On ne me verra point en repousser les coups;
Je dois plus de respect à qui combat pour vous;
Et, ravi de penser que c'est de vous qu'ils viennent,
Puisque c'est votre honneur que ses armes soutiennent,
Je lui vais présenter mon estomac ouvert[3],
Adorant en sa main la vôtre qui me perd.

CHIMÈNE.

Si d'un triste devoir la juste violence,
Qui me fait malgré moi poursuivre ta vaillance,

1. C'est-à-dire *quand le besoin se fait sentir*, et, par extension, *dans le péril*. CORNEILLE dit ailleurs (*Pol.*, II, 6) :

Dieu fait part, *au besoin*, de sa force infinie.

Et RACINE après lui (*Athal.*, II, 7) :

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants *au besoin*?

2. *Var.* Mais défendant mon Roi, son peuple et le pays (1637-56).

3. *Var.* Je lui vais présenter mon estomac ouvert (1637-56).

Estomac ouvert rappelle le *pectus apertum* des Latins. Cette expression, qui nous choque aujourd'hui, a été deux fois employée par Corneille, dans l'argument de *Clitandre* et dans l'*Illusion*. Nos anciens tragiques l'employaient pour *poitrine*, dans les endroits les plus pathétiques. Dans la *Porcie* de GARNIER (acte V, vers 67), Caton s'écrie au moment de se frapper de son épée :

Sus donc, mon *estomach*, engousle ceste lame!

Après Corneille, Voltaire dit encore (*Charles XII*, VI) : « Le général Hord et le général Dardoff montrèrent au roi leurs *estomacs* couverts de blessures reçues à son service. »

Prescrit à ton amour une si forte loi
Qu'il te rend sans défense à qui combat pour moi,
En cet aveuglement ne perds pas la mémoire
Qu'ainsi que de ta vie il y va de ta gloire,
Et que, dans quelque éclat que Rodrigue ait vécu,
Quand on le saura mort, on le croira vaincu.
Ton honneur t'est plus cher que je ne te suis chère[1],
Puisqu'il trempe tes mains dans le sang de mon père[2],
Et te fait renoncer, malgré ta passion,
A l'espoir le plus doux de ma possession :
Je t'en vois cependant faire si peu de compte,
Que sans rendre combat[3] tu veux qu'on te surmonte.
Quelle inégalité ravale ta vertu?
Pourquoi ne l'as-tu plus? ou pourquoi l'avais-tu?
Quoi ! n'es-tu généreux que pour me faire outrage?
S'il ne faut m'offenser, n'as-tu point de courage?
Et traites-tu mon père avec tant de rigueur,
Qu'après l'avoir vaincu tu souffres un vainqueur?
Va, sans vouloir mourir, laisse-moi te poursuivre[4],
Et défends ton honneur si tu ne veux plus vivre[5].

D. RODRIGUE.

Après la mort du comte, et les Maures défaits[6],
Faudrait-il à ma gloire encor d'autres effets[7]?
Elle peut dédaigner le soin de me défendre ;
On sait que mon courage ose tout entreprendre,
Que ma valeur peut tout, et que dessous les cieux,
Auprès de mon honneur, rien ne m'est précieux[8].
Non, non, en ce combat, quoi que vous veuilliez croire,

1. *Var.* L'honneur te fut plus cher que je ne te suis chère (1637-60).

2. *Var.* Puisqu'il trempa tes mains dans le sang de mon père,
Et te fit renoncer, malgré ta passion (1637-56).

3. Cette expression, dont on a attribué la création à Corneille, se trouve déjà dans les *Lettres* de Henri IV et dans Vaugelas (trad. de Quinte-Curce). Racine l'emploie dans *Iphigénie* (IV, 4) :

Où sont-ils ces *combats* que vous avez *rendus ?*

4. *Var.* Non, sans vouloir mourir, laisse-moi te poursuivre (1637-56).

5. « Ce vers est également adroit et passionné; il est plein d'art; mais de cet art que la nature inspire. Il me paraît admirable. » (Voltaire.)

6. Latinisme déjà remarqué. Voir p. 130, n. 5.

7. *Var.* Mon honneur appuyé sur de si grands effets
Contre un autre ennemi n'a plus à se défendre (1637-56).

8. *Var.* Quand mon honneur y va, rien ne m'est précieux (1637-56).

Rodrigue peut mourir sans hasarder sa gloire,
Sans qu'on l'ose accuser d'avoir manqué de cœur,
Sans passer pour vaincu, sans souffrir un vainqueur,
On dira seulement [1] : Il adoroit Chimène ;
« Il n'a pas voulu vivre et mériter sa haine ;
« Il a cédé lui-même à la rigueur du sort
« Qui forçoit sa maîtresse à poursuivre sa mort :
« Elle vouloit sa tête ; et son cœur magnanime,
« S'il l'en eût refusée, eût pensé faire un crime.
« Pour venger son honneur il perdit son amour,
« Pour venger sa maîtresse il a quitté le jour,
« Préférant (quelque espoir qu'eût son âme asservie) [2]
« Son honneur à Chimène, et Chimène à sa vie. »
Ainsi donc vous verrez ma mort dans ce combat,
Loin d'obscurcir ma gloire, en rehausser l'éclat ;
Et cet honneur suivra mon trépas volontaire,
Que tout autre que moi n'eût pu vous satisfaire.

CHIMÈNE

Puisque, pour t'empêcher de courir au trépas,
Ta vie et ton honneur sont de faibles appas,
Si jamais je t'aimai, [3] cher Rodrigue, en revanche,
Défends-toi maintenant pour m'ôter à don Sanche ;
Combats pour m'affranchir d'une condition
Qui me donne à l'objet de mon aversion [4].
Te dirai-je encor plus ? va, songe à ta défense,
Pour forcer mon devoir, pour m'imposer silence ;
Et, si tu sens pour moi ton cœur encore épris [5],
Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix.
Adieu : ce mot lâché me fait rougir de honte.

1. C'est dans Homère, décrivant au VI[e] livre de l'*Iliade* les adieux d'Hector et d'Andromaque, que se trouve (v, 459 et suiv.) le premier modèle des prosopopées de ce genre, dont la poésie a souvent tiré depuis des accents d'une mélancolie pénétrante, par exemple, dans Sophocle, les plaintes de Tecmesse (*Ajax*, 85 suiv.).

2. *Var.* Préférant, en dépit de mon âme ravie (1638-38).

3. Cf. le même tour dans Virgile (*En.*, IV, 317) :

Si bene quid de te merui, fuit aut tibi quidquam
Dulce meum, miserere...

4. *Var.* Qui me livre à l'objet de mon aversion (1637-56).

5. *Var.* Et si jamais l'amour échauffa tes esprits (1637-56).

6. Scudéry n'a pas assez d'indignation pour ce vers, « le plus beau de la pièce, » selon Voltaire : » Elle a bien raison de rougir et de se cacher, après une action qui la couvre d'infamie, et qui la rend indigne de la lumière ! »

D. RODRIGUE, *seul*

Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte?
Paraissez, Navarrois, Maures et Castillans[1],
Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillants;
Unissez-vous ensemble, et faites une armée,
Pour combattre une main de la sorte animée:
Joignez tous vos efforts contre un espoir si doux;
Pour en venir à bout, c'est trop peu que de vous[2].

SCÈNE II

L'INFANTE[3]

T'écouterai-je encor, respect de ma naissance,
Qui fais un crime de mes feux?
T'écouterai-je, amour, dont la douce puissance
Contre ce fier tyran fait révolter mes vœux[4]?
Pauvre princesse! auquel des deux
Dois-tu prêter obéissance?
Rodrigue, ta valeur te rend digne de moi;
Mais, pour être vaillant[5], tu n'es pas fils de roi.

L'Académie en discute le sens, sans le comprendre. Sainte-Beuve le juge spirituellement d'un mot : « C'est le sublime du tendre. » (*Nouv. Lund.*, t. VII. p. 296,)

Mlle Rachel, dit Th. Gautier (*Art. dramat.*, t. II, p. 213) jetait ce vers « d'une manière charmante, à la fois pudique et passionnée. »

1. Voir la notice, p. 34.

2. « Rodrigue, à cette enivrante parole (le vers fameux : *Sors vainqueur*, etc,), est redevenu héros, un jeune lion respirant la flamme. Il n'y a pas d'exagération possible dans un tel moment : c'est plein de grandeur. Certes et quelque objection d'ailleurs qu'on y puisse faire, la forme de tragédie qui a amené Corneille à trouver une telle scène, de tels jets héroïques, est une bien belle et bien noble forme de l'esprit. » (Sainte-Beuve, *N. L.*, t, VII, p. 296).

3. La plupart des critiques s'accordent à reprendre l'inutilité de cette scène et à montrer combien ces stances, faiblement écrites, sont inférieures à celles de Rodrigue (acte I. sc. v). M. Viguier au contraire essaie d'établir que, loin de faire longueur, cette scène est utile et bien venue : « Après une telle émotion (celle de la précédente scène), le théâtre, au temps de Corneille, devait être plein d'indulgence, de patience, peut-être même de sympathie pour les scènes d'attente qui doivent fournir à Rodrigue le temps strictement nécessaire à désarmer don Sanche en champ clos. » (*Anal. comparat. du Cid.*)

4. *Var.* Contre ce fier tyran fait rebeller mes vœux ? (1637-60.)

5. Voir p. 63, n. 1.

Impitoyable sort, dont la rigueur sépare
Ma gloire d'avec mes désirs,
Est-il dit que le choix d'une vertu si rare
Coûte à ma passion de si grands déplaisirs?
O cieux! à combien de soupirs
Faut-il que mon cœur se prépare,
Si jamais il n'obtient sur[1] un si long tourment[2]
Ni d'éteindre l'amour ni d'accepter l'amant!

Mais c'est trop de scrupules et ma raison s'étonne
Du mépris d'un si digne choix:
Bien qu'aux monarques seuls ma naissance me donne,
Rodrigue, avec honneur je vivrai sous tes lois.
Après avoir vaincu deux rois,
Pourrais-tu manquer de couronne?
Et ce grand nom de Cid que tu viens de gagner
Ne fait-il pas trop voir sur qui tu dois régner[4]?

Il est digne de moi, mais il est à Chimène;
Le don que j'en ai fait me nuit[5].
Entre eux la mort d'un père a mis si peu de haine[6].
Que le devoir du sang à regret le poursuit:
Ainsi n'espérons aucun fruit
De son crime ni de ma peine,
Puisque pour me punir le destin a permis
Que l'amour dure même entre deux ennemis.

SCÈNE III

L'INFANTE, LÉONOR.

L'INFANTE.

Où viens-tu, Léonor?

1. Dans le sens de *par*.

2. *Var*. S'il ne peut obtenir dessus mon sentiment (1637-56,)

3. *Var*. Mais ma honte m'abuse, et ma raison s'étonne (1637-60).

4. *Var*. Marque-t-il pas déjà sur qui tu dois régner? (1637-56.)

5. « Cette trop généreuse infante passe son temps à donner ce qui ne lui appartient pas. » (SAINTE-BEUVE, *N. L.*, t. VII, p. 297.)

6. *Var*. Entre eux un père mort sème si peu de haine (1637-60).

LÉONOR.

Vous applaudir, madame,
Sur le repos qu'enfin a retrouvé votre âme.

L'INFANTE.

D'où viendrait ce repos dans un comble d'ennui?

LÉONOR.

Si l'amour vit d'espoir et s'il meurt avec lui,
Rodrigue ne peut plus charmer[2] votre courage.[3]
Vous savez le combat où Chimène l'engage;
Puisqu'il faut qu'il y meure, ou qu'il soit son mari,
Votre espérance est morte, et votre esprit guéri.[4]

L'INFANTE.

Ah! qu'il s'en faut encor[5]!

LÉONOR.

Que pouvez-vous prétendre?

L'INFANTE

Mais plutôt quel espoir me pourrais-tu défendre?
Si Rodrigue combat sous ces conditions,
Pour en rompre l'effet j'ai trop d'inventions.
L'amour, ce doux auteur de mes cruels supplices,
Aux esprits des amants apprend trop d'artifices.

LÉONOR.

Pourrez-vous quelque chose, après qu'un père mort
N'a pu, dans leurs esprits, allumer de discord[6]?
Car Chimène aisément montre, par sa conduite,

1. *Var.* Vous temoigner, Madame,
L'aise que je ressens du repos de votre âme (1637-56).

2. Cf. dans le même sens Racine (*Esther*, II, 7) :

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me *charme* toujours et jamais ne me lasse.

3. *Courage* du bas latin *coraticum*, dérivé de *cor* se trouve souvent au sens de *cœur* dans Corneille et la plupart des écrivains du XVIIe siècle. On lit dans les *Poésies diverses* de Corneille (*A Mazarin*) :

Ton âme et ton *courage*, épars dans mes écrits.

De même dans Racine (*Phèdre*, I, 3) :

Détrompez son erreur, fléchissez son *courage*.

4. Léonor répète les paroles mêmes de l'Infante au Ier acte, sc. 2.

5. *Var.* Oh ! qu'il s'en faut encor ! (1637-56.)

6. Voir p. 85, n. 1.

Que la haine aujourd'hui ne fait pas sa poursuite.
Elle obtient un combat, et pour son combattant
C'est le premier offert qu'elle accepte à l'instant:
Elle n'a point recours à ces mains généreuses[1]
Que tant d'exploits fameux rendent si glorieuses;
Don Sanche lui suffit et mérite son choix[2]
Parce qu'il va s'armer pour la première fois;
Elle aime en ce duel son peu d'expérience;
Comme il est sans renom, elle est sans défiance;
Et sa facilité vous doit bien faire voir[3]
Qu'elle cherche un combat qui force son devoir,
Qui livre à son Rodrigue une victoire aisée[4],
Et l'autorise enfin à paraître apaisée.

L'INFANTE.

Je le remarque assez, et toutefois mon cœur
A l'envi de Chimène adore ce vainqueur.
A quoi me résoudrai-je, amante infortunée?

LÉONOR.

A vous mieux souvenir de qui vous êtes née[5]:
Le ciel vous doit un roi, vous aimez un sujet!

L'INFANTE.

Mon inclination a bien changé d'objet.
Je n'aime plus Rodrigue, un simple gentilhomme:
Non, ce n'est plus ainsi que mon amour le nomme[6]:
Si j'aime, c'est l'auteur de tant de beaux exploits,
C'est le valeureux Cid, le maître de deux rois.
Je me vaincrai pourtant, non de peur d'aucun blâme,
Mais pour ne troubler pas une si belle flamme;
Et, quand pour m'obliger on l'aurait couronné,

1. *Var.* Elle ne choisit point de ces mains généreuses (1637-56)

2. *Var.* Don Sanche lui suffit : c'est la première fois
Que ce jeune seigneur endosse le harnois (1637-56).

Scudéry avait repris *harnois* comme trop vieux, et, bien que l'Académie décidât qu'il n'était point hors d'usage, Corneille, qui d'ailleurs le maintenait plus haut (p. 99, n. 5), le fit disparaître; bien à tort, car *harnois*, comme *alfange*, au vers 1297, est dans la couleur du sujet.

3. *Var.* Un tel choix et si prompt vous doit bien faire voir (1637-56).

4. *Var.* Et livrant à Rodrigue une victoire aisée,
Puisse l'autoriser à paroître apaisée (1637-56).

5. *Var.* A vous ressouvenir de qui vous êtes née (1637-56).

6. *Var.* Une ardeur bien plus digne à présent me consomme (1637-44).

Je ne veux point reprendre un bien que j'ai donné.
Puisqu'en un tel combat sa victoire est certaine,
Allons encore un coup le donner à Chimène.
Et toi, qui vois les traits dont mon cœur est percé,
Viens me voir achever comme j'ai commencé.

SCÈNE IV.

CHIMÈNE, ELVIRE

CHIMÈNE.

Elvire, que je souffre! et que je suis à plaindre!
Je ne sais qu'espérer, et je vois tout à craindre;
Aucun vœu ne m'échappe où[2] j'ose consentir;
Je ne souhaite rien sans un prompt repentir[3].
A deux rivaux pour moi je fais prendre les armes:
Le plus heureux succès me coûtera des larmes;
Et, quoi qu'en ma faveur en ordonne le sort,
Mon père est sans vengeance, ou mon amant est mort.

ELVIRE.

D'un et d'autre côté je vous vois soulagée:
Ou vous avez Rodrigue, ou vous êtes vengée;
Et, quoi que le destin puisse ordonner de vous,
Il soutient votre gloire et vous donne un époux.

1. La scène est encore vide et, contre toute vraisemblance, l'Infante et Chimène ne se voient pas. Voir sur cette scène, que l'Académie et Voltaire trouvent inutile et traînante, l'*Examen*, p. 164. et 165.

2. Pour *auquel*. Cette tournure, si commode et si vive, à laquelle on semble revenir, était d'un usage général au XVII[e] siècle, surtout dans Corneille. RACINE dit de même (*Esther*, III, 7) :

Je romps le joug funeste où les Juifs m'ont soumis.

Et MOLIÈRE (*Misantrope*, IV, 1) :

Enfin, toute la grâce et l'accommodement
Où s'est avec effort plié son sentiment.

Voltaire lui-même, qui l'a blâmée chez Corneille, s'en sert quelquefois. Ainsi dans *Mérope* (IV, 4) :

Sais-tu l'excès d'horreur où je me vois livrée?

3. *Var.* Et mes plus doux souhaits sont pleins d'un repentir (1637-56).

Modifié sur cette remarque de l'Académie : « Il falloit mettre plutôt *pleins d'un repentir;* car le mot *pleins* ne s'accorde pas avec *un;* et puis le repentir n'est point dans les souhaits; il falloit dire *sont suivis de repentir.* »

CHIMÈNE.

Quoi! l'objet de ma haine, ou de tant de colère[1]!
L'assassin de Rodrigue, ou celui de mon père!
De tous les deux côtés on me donne un mari
Encore tout teint du sang que j'ai le plus chéri.
De tous les deux côtés mon âme se rebelle[2].
Je crains plus que la mort la fin de ma querelle[3].
Allez, vengeance, amour, qui troublez mes esprits,
Vous n'avez point pour moi de douceurs à ce prix:
Et toi, puissant moteur du destin qui m'outrage,
Termine ce combat sans aucun avantage,
Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur.

ELVIRE.

Ce serait vous traiter avec trop de rigueur.
Ce combat pour votre âme est un nouveau supplice,
S'il vous laisse obligée à demander justice,
A témoigner toujours ce haut ressentiment,
Et poursuivre toujours la mort de votre amant.
Madame, il vaut bien mieux que sa rare vaillance[4],
Lui couronnant le front, vous impose silence;
Que la loi du combat étouffe vos soupirs,
Et que le roi vous force à suivre vos désirs.

CHIMÈNE.

Quand il sera vainqueur, crois-tu que je me rende?
Mon devoir est trop fort, et ma perte trop grande,
Et ce n'est pas assez, pour leur faire la loi[5]
Que celle du combat et le vouloir du roi[6].

1. *Var.* Quoi! l'objet de ma haine ou bien de ma colère! (1637-64.)

2. Expression quelquefois employée par Corneille, mais vieillie dès le milieu du XVII[e] siècle, quoique Boileau dise encore (*Art. poét.*, III):

> Si contre cet arrêt le siècle *se rebelle*,
> A la postérité d'abord il en appelle.

3. Ne désigne plus guère aujourd'hui qu'une dispute animée et s'applique également aux deux partis qui se querellent. Au XVII[e] siècle, ce mot s'employait aussi bien dans le style relevé que dans le style familier, et pour désigner un seul parti. Ainsi Racine (*Athalie*, III, 7):

> Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta *querelle*,
> Des prêtres, des enfants, ô sagesse éternelle!

4. *Var.* Non, non, il vaut bien mieux que sa rare vaillance,
Lui gagnant un laurier vous impose silence (1637-56).

5. « On peut bien dire *faire la loi à un devoir*, pour dire *le surmonter*, c non pas *à une perte*. » (Acad.).

6. Souvent pris substantivement dans Corneille et ses contemporains. Les

Il peut vaincre don Sanche avec fort peu de peine,
Mais non pas avec lui la gloire[1] de Chimène;
Et, quoi qu'à sa victoire un monarque ait promis,
Mon honneur lui fera mille autres ennemis.

ELVIRE.

Gardez[2], pour vous punir de cet orgueil étrange,
Que le ciel à la fin ne souffre qu'on vous venge.
Quoi! vous voulez encore refuser le bonheur
De pouvoir maintenant vous taire avec honneur?
Que prétend ce devoir, et qu'est-ce qu'il espère?
La mort de votre amant vous rendra-t-elle un père?
Est-ce trop peu pour vous que d'un coup de malheur?
Faut-il perte sur perte, et douleur sur douleur?
Allez, dans le caprice où votre humeur s'obstine,
Vous ne méritez pas l'amant qu'on vous destine:
Et nous verrons du ciel l'équitable courroux[3]
Vous laisser, par sa mort, don Sanche pour époux[4]

CHIMÈNE.

Elvire c'est assez des peines que j'endure,
Ne les redouble point par ce funeste augure[5].
Je veux, si je le puis, les éviter tous deux;
Sinon, en ce combat Rodrigue a tous mes vœux:

infinitifs ainsi employés étaient beaucoup plus fréquents dans la langue d'alors que dans celle d'aujourd'hui.

1. Se trouve souvent au XVII[e] siècle, en parlant de la réputation des femme du sentiment qu'elles ont de leur honneur. Ainsi dans RACINE (*Iphig.*, V, 2)

Ma *gloire* vous seroit moins chère que ma vie!

2. Pour *prenez garde*. Expression fort employée par les écrivains du XVII[e] siècle, mais presque exclusivement à l'impératif; Cf. MOLIÈRE : « *Gardons* bien *qu*'elle en apprenne jamais rien. » (*Am. Magn.*, I, 1), et RACINE (*Andr.*, III, 1) :

Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate.

Corneille cependant s'en sert à d'autres modes. On la trouve aussi sans *ne*, ainsi plus haut (acte III, sc. IV).

3. *Var.* Et le ciel, ennuyé de vous être si doux,
Vous lairra par sa mort don Sanche pour époux (1637-44).

« Le ciel *ennuyé de vous être si doux* dit trop pour une personne dont on a tué le père le jour précédent. » (ACAD.).

Var. Et nous verrons le ciel mû d'un juste courroux (1648-60).

4. « Ces raisonnements d'Elvire contribuent un peu à refroidir cette scène; mais ils contribuent beaucoup à laver Chimène de l'affront que les critiques injustes lui ont fait de se conduire en fille dénaturée; car le spectateur est du parti d'Elvire contre Chimène; il trouve, comme Elvire, que Chimène en a fait assez et qu'elle doit s'en remettre à l'événement du combat. » (VOLTAIRE).

5. *Var.* Ne les redouble point par ce funeste augure (1637-63).

Non qu'une folle ardeur de son côté me penche;
Mais, s'il était vaincu, je serais à don Sanche.
Cette appréhension fait naître mon souhait...
Que vois-je! malheureuse! Elvire, c'en est fait.

SCÈNE V

D. SANCHE, CHIMÈNE, ELVIRE[1].

D. SANCHE.

Obligé d'apporter à vos pieds cette épée[2] ...

CHIMÈNE.

Quoi! du sang de Rodrigue encore toute trempée[3]?
Perfide, oses-tu bien te montrer à mes yeux,
Après m'avoir ôté ce que j'aimais le mieux?
Éclate, mon amour, tu n'as plus rien à craindre;
Mon père est satisfait, cesse de te contraindre;
Un même coup a mis ma gloire en sûreté,
Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté.

D. SANCHE.

D'un esprit plus rassis...

CHIMÈNE.

Tu me parles encore,
Exécrable assassin d'un héros que j'adore!
Va, tu l'as pris en traître; un guerrier si vaillant

1. « Au lieu que la surprise qui trouble Chimène devoit être courte le poète l'a étendue jusques à dégoûter les spectateurs les plus patients, qui ne se peuvent assez étonner que ce don Sanche ne l'éclaircisse pas du succès de son combat avec une parole, laquelle il lui pouvoit bien dire puisqu'il lui peut bien demander audience deux ou trois fois pour l'en éclaircir. » (Académie).
On objecte à cette remarque, d'apparence plausible, que le spectateur passe condamnation sur une invraisemblance qui nous vaut le superbe élan de douleur et l'éclatant aveu de Chimène. Peut-être Racine a-t-il trouvé dans cette scène l'idée première des invectives d'Hermione contre Oreste (*Andromaque*, V, 3).

2. *Var.* Madame, à vos genoux j'apporte cette épée (1637-56).

Modifié sur la critique de l'Académie qui admettait que « l'on *apporte aux pieds*, et non pas *aux genoux*. » Voltaire est d'avis que l'« on apporte aux genoux comme aux pieds, »

3. C'est le même vers qu'au IIIe acte, scène IV.

N'eût jamais succombé sous un tel assaillant[1].
N'espère rien de moi, tu ne m'as point servie!
En croyant me venger, tu m'as ôté la vie.

D. SANCHE.

Étrange impression, qui, loin de m'écouter..

CHIMÈNE.

Veux-tu que de sa mort je t'écoute vanter,
Que j'entende à loisir avec quelle insolence
Tu peindras son malheur, mon crime et ta vaillance[2]?

SCÈNE VI

D. FERNAND, D. DIÈGUE, D. ARIAS, D. SANCHE,
D. ALONSE, CHIMÈNE, ELVIRE.

CHIMÈNE.

Sire, il n'est plus besoin de vous dissimuler
Ce que tous mes efforts ne vous ont pu celer.
J'aimais, vous l'avez su; mais, pour venger mon père[3],

Quoi ! du sang de mon père encor toute trempée !

1. L'equivoque, déjà longue, se prolongeait encore dans les premières éditions, et la scène continuait ainsi :

ELVIRE.

— Mais, Madame, écoutez.

CHIMÈNE.

Que veux-tu que j'écoute ?
Après ce que je vois puis-je être encor en doute?
J'obtiens pour mon malheur ce que j'ai demandé,
Et ma juste poursuite a trop bien succédé
Pardonne, cher amant, à sa rigueur sanglante;
Songe que je suis fille aussi bien comme amante :
Si j'ai vengé mon père aux dépens de ton sang,
Du mien pour te venger j'épuiserai mon flanc.
Mon âme désormais n'a rien qui la retienne;
Elle ira recevoir ce pardon de la tienne.
Et toi qui me prétends acquérir par sa mort,
Ministre déloyal de mon rigoureux sort.
[N'espère rien de moi, tu ne m'as point servie] (1637-56).

2. Ici, nouvelle reprise, heureusement supprimée comme le passage précédent.

[Tu peindras son malheur, mon crime et ta vaillance ?]
Qu'à tes yeux ce récit tranche mes tristes jours?
Va, va, je mourrai bien sans ce cruel secours;
Abandonne mon âme au mal qui la possède :
Pour venger mon amant, je ne veux point qu'on m'aide (1637-56).

3. *Var.* J'aimois, vous l'avez su; mais pour venger un père (1637-44)

J'ai bien [1] voulu proscrire une tête si chère.
Votre Majesté, sire, elle-même a pu voir
Comme j'ai fait céder mon amour au devoir
Enfin Rodrigue est mort, et sa mort m'a changée
D'implacable ennemie en amante affligée.
J'ai dû cette vengeance à qui m'a mise au jour,
Et je dois maintenant ces pleurs à mon amour.
Don Sanche m'a perdue en prenant ma défense;
Et du bras qui me perd je suis la récompense!
Sire, si la pitié peut émouvoir un roi,
De grâce, révoquez une si dure loi;
Pour prix d'une victoire où je perds ce que j'aime,
Je lui laisse mon bien: qu'il me laisse à moi-même;
Qu'en un cloître sacré je pleure incessamment
Jusqu'au dernier soupir mon père et mon amant.

D. DIÈGUE.

Enfin elle aime, sire, et ne croit plus un crime
D'avouer par sa bouche un amour légitime [2].

D. FERNAND.

Chimène, sors d'erreur, ton amant n'est pas mort.
Et don Sanche vaincu t'a fait un faux rapport.

D. SANCHE.

Sire, un peu trop d'ardeur malgré moi l'a déçue :
Je venais du combat lui raconter l'issue.
Ce généreux guerrier, dont son cœur est charmé,
« Ne crains rien, (m'a-t-il dit) quand il m'a désarmé :
« Je laisserais plutôt la victoire incertaine
« Que de répandre un sang hasardé pour Chimène :

1. Déjà remarqué plusieurs fois dans le sens de *certainement, fermement ;* ce n'est nullement celui que nous donnons à *vouloir bien.*

2. *Var.* D'avouer par sa bouche une amour légitime (1637-38).

Dans ses premiers ouvrages Corneille faisait *amour* masculin ou féminin ; toutefois le féminin domine. En 1647, Vaugelas confirme de son autorité de grammairien l'habitude de Corneille ; il préfère cependant le féminin au masculin ; avec Ménage, l'usage change et *amour,* selon lui, ne doit plus être que masculin. Corneille, docile à la nouvelle règle, modifie plusieurs vers, dans les révisions de ses œuvres, de manière à faire *amour* du masculin ou à le remplacer par un autre mot, V. Chassang *Gr. fr. Cours sup.*, par 181. 2.

1738. — « Qu'il se contente de mon bien, et que ma personne, Seigneur, si le ciel ne l'enlève pas (si je ne meurs pas), je puisse l'enfermer dans un cloître. »

« Mais, puisque mon devoir m'appelle auprès du roi[1],
« Va de notre combat l'entretenir pour moi,
« De la part du vainqueur lui porter ton épée[2]. »
Sire, j'y suis venu : cet objet l'a trompée ;
Elle m'a cru vainqueur, me voyant de retour,
Et soudain sa colère a trahi son amour
Avec tant de transport et tant d'impatience,
Que je n'ai pu gagner un moment d'audience[3].
Pour moi, bien que vaincu, je me répute[4] heureux ;
Et, malgré l'intérêt de mon cœur amoureux,
Perdant infiniment, j'aime encor ma défaite,
Qui fait le beau succès d'une amour si parfaite.

D. FERNAND.

Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu,
Ni chercher les moyens d'en faire un désaveu ;
Une louable honte en vain t'en sollicite[5] ;
Ta gloire est dégagée, et ton devoir est quitte[6] ;
Ton père est satisfait, et c'était le venger
Que mettre tant de fois ton Rodrigue en danger.
Tu vois comme le ciel autrement en dispose.
Ayant tant fait pour lui, fais pour toi quelque chose,
Et ne sois point rebelle à mon commandement
Qui te donne un époux aimé si chèrement[7].

1. « Quel était ce devoir, et, s'il était si pressant, pourquoi Rodrigue n'est-il pas encore près du Roi, et n'arrive-t-il qu'à la scène suivante ? On voit trop l'artifice du poète pour ménager une surprise qui achève de montrer toute la passion de Chimène. » (GÉRUZEZ *Comment. sur le Cid*).

2. *Var.* Offrir à ses genoux ta vie et ton épée (1637-56).

On sait que telles étaient les coutumes de la chevalerie.

3. Ce mot avait au XVII[e] siècle un sens plus général qu'aujourd'hui, où il ne s'emploie plus guère qu'au sens de réception d'un ambassadeur par un souverain ou de séance d'un tribunal. « Je vous demande un moment d'*audience*. » lit-on dans MOLIÈRE (*G. Dan.*, III, 5), c'est-à-dire un moment d'attention.

4. Rare au sens réfléchi.

5. *Var.* Une louable honte enfin t'en sollicite (1637, 39, 44).

6. *Quitte* ne se dit ordinairement que des personnes ; CORNEILLE l'emploie ailleurs encore avec un nom de chose (*Pertharite*, V, 4) :

. . Vers Gundebert je crois ton serment *quitte*.

7. C'est-à-dire *tendrement*. CORNEILLE dit de même dans *Polyeucte* (I, 4) :

Cela pourroit bien être : il m'aimoit *chèrement*.

De même MOLIÈRE (*Éc. des fem.*, III, 2) : « Conservez ce livre *chèrement*. »

SCÈNE VII

D. FERNAND, D. DIÈGUE, D. ARIAS, D. RODRIGUE, D. ALONSE, D. SANCHE, L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR, ELVIRE.

L'INFANTE.

Sèche tes pleurs, Chimène, et reçois sans tristesse
Ce généreux vainqueur des mains de ta princesse.

D. RODRIGUE.

Ne vous offensez point, sire, si devant vous
Un respect amoureux me jette à ses genoux.
Je ne viens point ici demander ma conquête;
Je viens tout de nouveau[1] vous apporter ma tête[2],
Madame; mon amour n'emploiera point pour moi
Ni la loi du combat ni le vouloir du roi.
Si tout ce qui s'est fait est trop peu pour un père,
Dites par quels moyens il faut vous satisfaire.
Faut-il combattre encor mille et mille rivaux,
Aux deux bouts de la terre étendre mes travaux,
Forcer moi seul un camp, mettre en fuite une armée,
Des héros fabuleux passer la renommée?
Si mon crime par là se peut enfin laver,
J'ose tout entreprendre, et puis tout achever;
Mais, si ce fier honneur, toujours inexorable,
Ne se peut apaiser sans la mort du coupable,
N'armez plus contre moi le pouvoir des humains;
Ma tête est à vos pieds, vengez-vous par vos mains;
Vos mains seules ont droit de vaincre un invincible:
Prenez une vengeance à tout autre impossible;
Mais du moins que ma mort suffise à me punir.
Ne me bannissez point de votre souvenir;
Et, puisque mon trépas conserve votre gloire.

1. Expression adverbiale qui semble propre à Corneille. On trouve encore dans *Sertorius* (IV, 3) :

Encor *tout de nouveau* je vous la sacrifie.

2. « Rodrigue a offert sa tête si souvent que cette nouvelle offre ne peut plus produire le même effet. » (VOLTAIRE.)

Pour vous en revancher[1] conservez ma mémoire,
Et dites quelquefois, en déplorant mon sort[2] :
« S'il ne m'avait aimée, il ne serait pas mort. »

CHIMÈNE.

Relève-toi, Rodrigue. Il faut l'avouer, sire,
Je vous en ai trop dit, pour me pouvoir dédire[3].
Rodrigue a des vertus que je ne puis haïr;
Et quand un roi commande on lui doit obéir[4].
Mais, à quoi que déjà vous m'ayez condamnée,
Pourrez-vous à vos yeux souffrir cet hyménée[5] ?
Et, quand de mon devoir vous voulez cet effort,
Toute votre justice en est-elle d'accord[6] ?
Si Rodrigue à l'État devient si nécessaire,
De ce qu'il fait pour vous dois-je être le salaire,
Et me livrer moi-même au reproche éternel
D'avoir trempé mes mains dans le sang paternel[7] ?

D. FERNAND.

Le temps assez souvent a rendu légitime
Ce qui semblait d'abord ne se pouvoir sans crime.
Rodrigue t'a gagnée, et tu dois être à lui.
Mais, quoique sa valeur t'ait conquise aujourd'hui,

1. Corneille emploie volontiers cette expression dans le style soutenu; déjà ses contemporains ne l'employaient plus guère que dans le langage familier.

2. *Var.* Et dites quelquefois en songeant à mon sort (1637-60).

3. *Var.* Mon amour a paru, je ne m'en puis dédire (1637-56).
Var. Je vous en ai trop dit pour oser m'en dédire (1660).

4. *Var.* Et vous êtes mon roi, je vous dois obéir (1637-56).

5. Ces vers sont une correction. On lisait d'abord :

> Sire, quelle apparence, à ce triste hyménée,
> Qu'un même jour commence et finisse mon deuil,
> Mette en mon lit Rodrigue et mon père au cercueil?
> C'est trop d'intelligence avec son homicide,
> Vers ces mânes sacrés c'est me rendre perfide,
> Et souiller mon honneur d'un reproche éternel (1637-56).

« Ces vers sont beaux, dit M. Géruzez, mais ils présentaient avec trop de force les arguments qui devaient écarter, non pas pour quelques temps, mais pour toujours, l'alliance de Chimène et de Rodrigue. On peut remarquer, ici comme ailleurs, que les changements auxquels Corneille s'est décidé de son propre mouvement sont plus heureux que les corrections qui lui ont été suggérées. » (*Comment. sur le Cid.*)

6. Dans le sens de *donner son consentement*. Locution fréquente chez Corneille et ses contemporains.

7. « Il semble que ces derniers beaux vers que dit Chimène la justifient entièrement. Elle n'épouse pas le Cid, elle fait même des remontrances au Roi. J'avoue que je ne conçois pas comment on a pu l'accuser d'indécence, au lieu de la plaindre et de l'admirer. » (VOLTAIRE).

Il faudrait que je fusse ennemi de ta gloire[1]
Pour lui donner sitôt le prix de sa victoire.
Cet hymen différé ne rompt point une loi
Qui sans marquer de temps, lui destine ta foi.
Prends un an, si tu veux pour essuyer tes larmes.
Rodrigue, cependant[2] il faut prendre les armes.
Après avoir vaincu les Maures sur nos bords,
Renversé leurs desseins, repoussé leurs efforts,
Va jusqu'en leur pays leur reporter la guerre,
Commander mon armée, et ravager leur terre.
A ce seul nom de Cid ils trembleront d'effroi[3];
Ils t'ont nommé seigneur, et te voudront pour roi.
Mais parmi tes hauts faits sois-lui toujours fidèle :
Reviens-en, s'il se peut, encor plus digne d'elle;
Et par tes grands exploits fais-toi si bien priser,
Qu'il lui soit glorieux alors de t'épouser.

D. RODRIGUE.

Pour posséder Chimène et pour votre service,
Que peut-on m'ordonner que mon bras n'accomplisse?
Quoi qu'absent[4] de ses yeux il me faille endurer,
Sire, ce m'est trop d'heur[5] de pouvoir espérer.

D. FERNAND.

Espère en ton courage, espère en ma promesse,
Et, possédant déjà le cœur de ta maîtresse,
Pour vaincre un point d'honneur qui combat contre toi,
Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi[6].

1. Voir p. 155, n. 1.
2. *Pendant ce temps.* Le mot a ici toute sa force étymologique, comme dans beaucoup d'autres passages de Corneille; ainsi (*Horace*, I, 3) :

Allez, et *cependant* aux pieds de nos autels,
J'irai rendre pour vous grâces aux immortels.

De même La Fontaine (*Fables*, VII, 12) :

Vous reviendrez bientôt; je fais vœu *cependant*
De dormir en vous attendant.

3. *Var.* A ce seul nom de Cid ils trembleront d'effroi (1637; 39-56).
Var. A ce seul nom de Cid ils tomberont d'effroi (1638).

4. Voir p. 106, n. 2.
5. Voir p. 117, n. 1.
6. « Ce dernier vers, à mon avis, sert à justifier Corneille. Comment pourrait-on dire que Chimène était une fille dénaturée, quand le roi lui-même n'espère rien pour Rodrigue que du temps, de sa protection, et de la valeur de ce héros. » (Voltaire.)

EXAMEN DU CID[1]

Ce poème a tant d'avantages du côté du sujet et des pensées brillantes dont il est semé, que la plupart de ses auditeurs n'ont pas voulu voir les défauts de sa conduite[2] et ont laissé enlever leurs suffrages au[3] plaisir que leur a donné sa représentation. Bien que ce soit celui de tous mes ouvrages reguliers où je me suis permis le plus de licence, il passe encore pour le plus beau auprès de ceux qui ne s'attachent pas à la dernière sévérité des règles ; et depuis cinquante ans[4], qu'il tient sa place sur nos théâtres, l'histoire ni l'effort de l'imagination n'y ont rien fait voir qui en ait effacé l'éclat. Aussi[5] a-t-il les deux grandes conditions que demande Aristote aux tragédies parfaites[6], et dont l'assemblage se rencontre si rarement chez les anciens ni[7] chez les modernes; il les assemble même plus fortement et plus noblement que les espèces que pose[8] ce philosophe. Une maîtresse que son devoir force à poursuivre la mort de son amant, qu'elle tremble

1. Publié pour la première fois comme tous les *Examens* de Corneille, dans l'édition de 1660. Dans ces *Examens*, Corneille expose avec une naïveté et une candeur surprenantes chez un tel génie (voir la notice, p. 25), ce qu'il a voulu faire et ce qu'il croit avoir fait, signale les beautés, convient des défauts, répond aux critiques, et surtout s'efforce de prouver qu'il a observé ces fameuses règles classiques, qui sont la poétique du genre, et qu'il attribue de bonne foi à Aristote, comme tous ses contemporains. (Voir p. 45, n. 1).

2. C'est-à-dire de son *plan*, expression très usitée autrefois dans la technique théâtrale.

3. C'est-à-dire *par le*. Construction fréquente au dix-septième siècle, surtout avec des infinitifs actifs précédés de *laisser*. Cette construction de *à* signifiant *par* vient sans doute du latin *a* ou *ab*.

4. C'est en 1682 que Corneille arrête ce texte, dans la dernière édition de ses œuvres publiée de son vivant. Il y a donc quarante-six ans que le *Cid* a été représenté (1636).

5. Au sens de *c'est que*.

6. Ces conditions sont d'élever et de fortifier les âmes par la terreur et la pitié : δεῖ τὴν σύνθεσιν εἶναι τῆς καλλίστης τραγῳδίας, φοβερῶν καὶ ἐλεεινῶν μιμητικήν (*Poét.*, VI).

7. *Ni* est amené ici par syllepse, c'est-à-dire qu'il s'accorde moins avec les mots qu'avec l'idée négative contenue dans *si rarement*. « Comme Corneille parle de qualités qui se rencontrent rarement, c'est au fond la même chose que s'il disait qu'elles ne se rencontrent guère, et la phrase est construite à la fin comme si elle commençait par un tour négatif. » (Marty-Laveaux).

8. Corneille traduit textuellement les expressions techniques d'Aristote : τὰ ἤθη τιθέναι.

d'obtenir, a les passions plus vives et plus allumées que tout ce qui peut se passer entre un mari et sa femme, une mère et son fils, un frère et sa sœur; et la haute vertu dans un naturel sensible à ses passions, qu'elle dompte sans les affaiblir, et à qui elle laisse toute leur force pour en triompher plus glorieusement, a quelque chose de plus touchant, de plus élevé et de plus aimable que cette médiocre bonté,[1] capable d'une faiblesse, et même d'un crime, où nos anciens étaient contraints d'arrêter le caractère le plus parfait des rois et des princes dont ils faisaient leurs héros[2], afin que ces taches et ces forfaits, défigurant ce qu'ils leur laissaient de vertu, s'accommodât au goût et aux souhaits de leurs spectateurs, et fortifiât[3] l'horreur qu'ils avaient conçue de leur domination et de la monarchie.

Rodrigue suit ici son devoir sans relâcher de sa passion : Chimène fait la même chose à son tour, sans laisser ébranler son dessein par la douleur où elle se voit abîmée par là; et, si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade dont elle se relève à l'heure même; et, non seulement elle connaît si bien sa faute, qu'elle nous en avertit; mais elle fait un prompt désaveu de tout ce qu'une vue si chère lui a pu arracher. Il n'est point besoin qu'on lui reproche qu'il lui est honteux de souffrir l'entretien de son amant après qu'il a tué son père; elle avoue que c'est la seule prise que la médisance aura sur elle. Si elle s'emporte jusqu'à lui dire qu'ell veut bien qu'on sache qu'elle l'adore et le poursuit, ce n'est point une résolutiou si ferme, qu'elle l'empêche de cacher son amour de tout son possible lorsqu'elle est en présence du roi. S'il lui échappe de l'encourager au combat contre don Sanche par ces paroles :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, [4]

1. Au sens latin, beaucoup plus étendu, de *bonitas;* de même *médiocre* comme *mediocris*, moyen.

2. Corneille oublie certains caractères de la tragédie antique, d'une idéale beauté, sans mélange de faiblesse ni d'imperfection, Antigone, Polyxène, Iphigénie, Alceste, etc.

3. Toutes les éditions données du vivant de Corneille mettent ces deux verbes au singulier. Thomas Corneille dans l'edition de 1692 des œuvres de son frère, les met l'un et l'autre au pluriel. Cette correction semble légitime, car si, dans l'ancienne langue, on mettait quelquefois un verbe au singulier après plusieurs sujets, c'est que ce verbe était immédiatement précédé d'un dernier substantif au singulier. Dans l'orthographe qu'il a suivie, Corneille a peut-être eu dans l'esprit le singulier par syllepse exprimé par *figurant*. Quelques commentateurs proposent de supposer l'omission d'un pronom, *elle* par exemple, exprimant *bonté*. Quoi qu'il en soit, la phrase est obscure et embarrassée.

4. Acte V, sc. I.

elle ne se contente pas de s'enfuir de honte au même moment; mais, sitôt qu'elle est avec Elvire, à qui elle ne déguise rien de ce qui se passe dans son âme et que la vue de ce cher objet ne lui fait plus de violence, elle forme un souhait plus raisonnable, qui satisfait sa vertu et son amour tout ensemble, et demande au ciel que ce combat se termine

Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur, [1]

Si elle ne dissimule point qu'elle penche du côté de Rodrigue, de peur d'être à don Sanche, pour qui elle a de l'aversion, cela ne détruit point la protestation qu'elle a faite un peu auparavant que, malgré la loi de ce combat et les promesses que le roi a faites à Rodrigue, elle lui fera mille autres ennemis, s'il en sort victorieux. Ce grand éclat même qu'elle laisse faire à son amour après qu'elle le croit mort est suivi d'une opposition vigoureuse à l'exécution de cette loi qui la donne à son amant, et elle ne se tait qu'après que le roi l'a différée et lui a laissé lieu d'espérer qu'avec le temps il y pourra survenir quelque obstacle. Je sais bien que le silence passe d'ordinaire pour une marque de consentement; mais, quand les rois parlent, c'en est une de contradiction : on ne manque jamais à leur applaudir quand on entre dans leurs sentiments, et le seul moyen de leur contredire avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire quand leurs ordres ne sont pas si pressants qu'on ne puisse remettre à s'excuser de leur obéir lorsque le temps en sera venu, et conserver cependant une espérance légitime d'un empêchement qu'on ne peut encore déterminément[2] prévoir.

Il est vrai que, dans ce sujet, il faut se contenter de tirer Rodrigue de péril, sans le pousser jusqu'à son mariage avec Chimène. Il est historique et a plu en son temps, mais bien sûrement il déplairait au nôtre; et j'ai peine à voir que Chimène y consente chez l'auteur espagnol, bien qu'il donne plus de trois ans de durée à la comédie qu'il en a faite [3]. Pour ne pas contredire l'histoire, j'ai cru ne me pouvoir dispenser d'en jeter quelque idée, mais avec incertitude de l'effet : et ce n'était que par là que je pouvais accorder la bienséance du théâtre avec la vérité de l'événement [4].

1. Acte V, sc. IV.
2. C'est-à-dire d'*une manière déterminée, avec précision*. Ainsi employé dans l'ancienne langue. Par exemple dans Patru (*Playd.*, 14): « Parler d'une chose *déterminément*. »
3. Voir l'*Appendice*, p. 176.
4. Acte 3, sc. IV; acte V, sc. I.

Les deux visites que Rodrigue fait à sa maîtresse ont quelque chose qui choque cette bienséance de la part de celle qui les souffre; la rigueur du devoir voulait qu'elle refusât de lui parler et s'enfermât dans son cabinet au lieu de l'écouter : mais permettez-moi de dire avec un des premiers esprits de notre siècle, « que leur conversation est remplie de si beaux sentiments, que plusieurs n'ont pas connu ce défaut, et que ceux qui l'ont connu l'ont toléré [1]. » J'irai plus outre, et dirai que presque tous ont souhaité que ces entretiens se fissent : et j'ai remarqué aux premières représentations qu'alors que ce malheureux amant se présentait devant elle, il s'élevait un certain frémissement dans l'assemblée, qui marquait une curiosité merveilleuse et un redoublement d'attention pour ce qu'ils avaient à se dire dans un état si pitoyable. Aristote dit « qu'il y a des absurdités qu'il faut laisser dans un poème quand on peut espérer qu'elles seront bien reçues; et il est du devoir du poète, en ce cas, de les couvrir de tant de brillants, qu'elles puissent éblouir [2]. » Je laisse au jugement de mes auditeurs si je me suis assez bien acquitté de ce devoir pour justifier par là ces deux scènes. Les pensées de la première des deux sont quelquefois trop spirituelles pour partir de personnes fort affligées; mais, outre que je n'ai fait que la paraphraser de l'espagnol, si nous ne nous permettions quelque chose de plus ingénieux que le cours ordinaire de la passion, nos poèmes ramperaient souvent, et les grandes douleurs ne mettraient dans la bouche de nos acteurs que des exclamations et des hélas. Pour ne déguiser rien, cette offre que fait Rodrigue de son épée à Chimène, et cette protestation de se laisser tuer par don Sanche, ne me plairaient pas maintenant. Ces beautés étaient de mise en ce temps-là, et ne le seraient plus en celui-ci. La première est dans l'original espagnol ; et l'autre est tirée sur ce modèle. Toutes les deux ont fait leur effet en ma faveur; mais je ferais scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre [1].

1. Balzac, dans sa let re à Scudéry. Voir la notice, p. 21.

2. *Poétique*, ch. XXIV : ἂν δὲ θῇ (ἄλογος ὁ μῦθος)· καὶ φαίνηται εὐλογωτέρως (δεῖ) ἀποδέχεσθαι καὶ ἄτοπον... τῇ δὲ λέξει δεῖ διαπονεῖν ἐν τοῖς ἀργοῖς μέρεσι καὶ μήτε ἠθικοῖς μήτε διανοητικοῖς. « Si (la fable) renferme (quelques invraisemblances). et que cependant elle paraisse assez raisonnable, l'absurde même (y peut) être admis... Mais il faut soigner le style dans les parties secondaires, qui n'offrent ni mœurs ni pensées. »

3. Cela veut dire qu'à cinquante ou soixante ans on se ferait scrupule, pour de bonnes raisons, de recommencer ce qu'on osait à trente. A la bonne heure! ayons toutes les qualités s'il se peut, et le moins possible les défauts de nos

J'ai dit ailleurs ma pensée touchant l'infante et le roi [1] ; il reste néanmoins quelque chose à examiner sur la manière dont ce dernier agit, qui ne paraît pas assez vigoureuse, en ce qu'il ne fait pas arrêter le comte après le soufflet donné, et n'envoie pas des gardes à don Diègue et à son fils. Sur quoi on peut considérer que, don Fernand étant le premier roi de Castille, et ceux qui en avaient été maîtres auparavant lui n'ayant eu titre que de comtes, il n'était peut-être pas assez absolu sur les grands seigneurs de son royaume pour le pouvoir faire. Chez don Guillem de Castro, qui a traité ce sujet avant moi, et qui devait mieux connaître que moi quelle était l'autorité de ce premier monarque de son pays, le soufflet se donne en sa présence et en celle de deux ministres d'État, qui lui conseillent, après que le comte s'est retiré fièrement et avec bravade, et que Don Diègue a fait la même chose en soupirant, de ne le pousser point à bout, parce qu'il a quantité d'amis dans les Asturies qui se pourraient révolter et prendre parti avec les Maures, dont son État est environné : ainsi il se résout d'accommoder l'affaire sans bruit et recommande le secret à ces deux ministres qui ont été seuls témoins de l'action [2]. C'est sur cet exemple que je me suis cru bien fondé à le faire agir plus mollement qu'on ne ferait en ce temps-ci, où l'autorité royale est plus absolue. Je ne pense pas non plus qu'il fasse une faute bien grande de ne jeter point l'alarme, de nuit, dans sa ville, sur l'avis incertain qu'il a du dessein des Maures, puisqu'on faisait bonne garde sur les murs et sur le port; mais il est inexcusable de n'y donner aucun ordre après leur arrivée, et de laisser tout faire à Rodrigue. La loi du combat qu'il propose à Chimène avant que de le permettre à don Sanche contre Rodrigue n'est pas si injuste que quelques-uns ont voulu le dire, parce qu'elle est plutôt une menace pour la faire dédire de la demande de ce combat qu'un arrêt qu'il lui veuille faire exécuter. Cela paraît en ce qu'après la victoire

divers âges; mais gardons-nous, tout en faisant pour la forme nos légers *mea culpa*, de prétendre retoucher à notre jeunesse, — aux œuvres ou aux actes de notre jeunesse; et surtout si ç'a été celle du grand Corneille » (SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lund.*, t. VII, p. 258.)

1. Dans le *Discours du poème dramatique*, Corneille avoue que l'amour de l'Infante est un épisode détaché, et dans l'*Examen de Clitandre* que don Fernand agit seulement en qualité de juge et que, comme roi, il « remplit assez mal la dignité d'un si grand titre. » Dans l'*Examen d'Horace*, il reconnaît encore que l'Infante « ne sert pas à l'action. » et que le roi « est peu dans sa dignité. »

2. Voir l'appendice, p. 172

de Rodrigue il n'en exige pas précisément l'effet de sa parole et la laisse en état d'espérer que cette condition n'aura point de lieu.

Je ne puis dénier que la règle des vingt et quatre heures presse trop les incidents de cette pièce. La mort du comte et l'arrivée des Maures s'y pouvaient entre-suivre d'aussi près qu'elles font, parce que cette arrivée est une surprise qui n'a point de communication ni de mesures à prendre avec le reste; mais il n'en va pas ainsi du combat de don Sanche, dont le roi était le maître, et pouvait lui choisir un autre temps que deux heures après la fuite des Maures. Leur défaite avait assez fatigué Rodrigue toute la nuit pour mériter deux ou trois jours de repos, et même il y avait quelque apparence qu'il n'en était pas échappé sans blessures, quoique je n'en aie rien dit, parce qu'elles n'auraient fait que nuire à la conclusion de l'action.

Cette même règle presse aussi trop Chimène de demander justice au roi la seconde fois. Elle l'avait fait le soir d'auparavant et n'avait aucun sujet d'y retourner le lendemain matin pour en importuner le roi, dont elle n'avait encore aucun lieu de se plaindre, puisqu'elle ne pouvait encore dire qu'il lui eût manqué de promesse. Le roman lui aurait donné sept ou huit jours de patience avant que de l'en presser de nouveau ; mais les vingt et quatre heures ne l'ont pas permis; c'est l'incommodité de la règle. Passons à celle de l'unité de lieu, qui ne m'a pas donné moins de gêne en cette pièce.

Je l'ai placé dans Séville, bien que don Fernand n'en ait jamais été le maître; et j'ai été obligé à cette falsification pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures, dont l'armée ne pouvait venir si vite par terre que par eau. Je ne voudrais pas assurer toutefois que le flux de la mer monte effectivement jusque-là[2] ; mais, comme dans notre Seine, il fait encore plus de chemin qu'il ne lui en faut faire sur le Guadalquivir pour battre les murailles de cette ville, cela peut suffire à fonder quelque probabilité parmi nous, pour ceux qui n'ont point été sur le lieu même.

1. C'est en 1680, dans le *Dictionnaire* de Richelet, que l'on trouve formulée pour la première fois, la règle bizarre qui veut qu'après *vingt et un*, on dise *vingt-deux*, *vingt-trois*, etc. Celte regle était inconnue à nos anciens grammairiens et à nos anciens auteurs ; l'Académie ne l'admit qu'au dix-huitième siècle.

2. Corneille aurait pu l'affirmer ; le flux se fait sentir jusqu'à dix lieues au-dessus de Séville.

Cette arrivée des Maures ne laisse pas d'avoir ce défaut que j'ai marqué ailleurs[1], qu'ils se présentent d'eux-mêmes, sans être appelés dans la pièce directement ni indirectement par aucun acteur du premier acte. Ils ont plus de justesse dans l'irrégularité de l'auteur espagnol. Rodrigue, n'osant plus se montrer à la cour, les va combattre sur la frontière, et ainsi le premier acteur les va chercher et leur donne place dans le poème; au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent se venir faire de fête[2] exprès pour en être battus et lui donner moyen de rendre à son roi un service d'importance qui lui fasse obtenir sa grâce. C'est une seconde incommodité de la règle dans cette tragédie.

Tout s'y passe donc dans Séville et garde ainsi quelque espèce d'unité de lieu en général; mais le lieu particulier change de scène en scène, et tantôt c'est le palais du roi, tantôt l'appartement de l'infante, tantôt la maison de Chimène, et tantôt une rue ou place publique. On le détermine aisément pour les scènes détachées; mais pour celles qui ont leur liaison ensemble, comme les quatre dernières du premier acte, il est malaisé d'en choisir un qui convienne à toutes[3]. Le comte et don Diègue se querellent au sortir du palais; cela se peut passer dans une rue; mais, après le soufflet reçu, don Diègue ne peut pas demeurer en cette rue à faire ses plaintes, attendant que son fils survienne, qu'il ne soit tout aussitôt environné de peuple et ne reçoive l'offre de quelques amis. Ainsi il serait plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison, où le met l'Espagnol[4], pour laisser aller ses sentiments en liberté; mais, en ce cas, il faudrait délier les scènes comme il a fait. En l'état où elles sont ici, on peut dire qu'il faut quelquefois aider au théâtre et suppléer favorablement ce qui ne s'y peut représenter. Deux personnes s'y arrêtent pour parler, et

1. Dans le *Discours du poème dramatique*, Corneille parlant de la règle « nouvelle et assez sévère », qui veut qu'aucun acteur ne paraisse, qui ne soit « connu par le premier acte ou du moins appelé par quelqu'un qui y aura été introduit », reconnait qu'elle est violée par l'arrivée des Maures dans *le Cid* « pour lesquels il n'y a aucune préparation au premier acte. »

2. C'est-à-dire *venir à point comme s'il étaient de la fête*. Cf. St-Simon : « Des gens qui aiment à *se faire de fête* et à s'imposer. » (316-95.) Et Voltaire : « Je n'ai aucune envie de *me faire de fête*. » (*Lett. à d'Argental*, 30 nov. 1759.)

3. Dans le *Discours des trois unités* : *Le Cid* multiplie les lieux particuliers sans quitter Séville; et, comme la liaison des scènes n'y est pas gardée, le théâtre, dès le premier acte, est la maison de Chimène, l'appartement de l'Infante dans le palais du Roi, et la place publique; le second y ajoute la chambre du Roi et sans doute il y a quelque excès dans cette licence. » Ce défaut a été signalé par tous les critiques de Corneille, amis ou ennemis

4. V. l'*Appendice*, p. 170.

quelquefois il faut présumer qu'ils marchent, ce qu'on ne peut exposer sensiblement à la vue, parce qu'ils échapperaient aux yeux avant que d'avoir pu dire ce qu'il est nécessaire qu'ils fassent savoir à l'auditeur. Ainsi, par une fiction de théâtre, on peut s'imaginer que don Diègue et le comte, sortant du palais du roi, avancent toujours en se querellant et sont arrivés devant la maison de ce premier lorsqu'il reçoit le soufflet qui l'oblige à y entrer pour y chercher du secours. Si cette fiction poétique ne vous satisfait point, laissons-le dans la place publique, et disons que le concours du peuple autour de lui après cette offense, et les offres de service que lui font les premiers amis qui s'y rencontrent, sont des circonstances que le roman ne doit pas oublier; mais que, ces menues actions ne servant de rien à la principale, il n'est pas besoin que le poète s'en embarrasse sur la scène. Horace l'en dispense par ces vers :

> Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.
> Pleraque negligat [1]

Et ailleurs,

> Semper ad eventum festinet[2].

C'est ce qui m'a fait négliger, au troisième acte, de donner à don Diègue, pour aide à chercher son fils, aucun des cinq cents amis qu'il avait chez lui. Il y a grande apparence que quelques-uns d'eux l'y accompagnaient, et même que quelques autres le cherchaient pour lui d'un autre côté; mais ces accompagnements inutiles de personnes qui n'ont rien à dire, puisque celui qu'ils accompagnent a seul tout l'intérêt à l'action, ces sortes d'accompagnements, dis-je, ont toujours mauvaise grâce au théâtre, et d'autant plus que les comédiens n'emploient à ces personnages muets que leurs moucheurs de chandelles et leurs valets, qui ne savent quelle posture tenir[3].

1. Corneille cite de mémoire. HORACE a dit (*Art poét.*, 44 et 45) :
> Pleraque differat, et præsens in tempus omittat;
> Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.

2. *Art poét.*, v. 148. Le texte porte *festinat*. Corneille a mis le verbe au subjonctif pour mieux faire concorder les citations.

3. Jusqu'à l'invention, en 1785, par le physicien Argant, des lampes à huile vulgairement appelées *quinquets* du nom de leur fabricant, la scène et la salle étaient éclairées par des chandelles de suif, que des valets de théâtre venaient moucher fréquemment, même durant la représentation, pour peu que l'acte fût un peu long. Au besoin ces valets figuraient comme *seigneurs* ou comme *peuple* dans les cortèges, et le public s'amusait beaucoup de leur attitude et de leur tenue. Il n'y a pas longtemps que dans la plupart des théâtres, et surtout à la Comédie française, on essaye avec raison de composer la figuration avec quelque soin et d'en faire un accompagnement digne de la pièce, au lieu d'un intermède grotesque.

Les funérailles du comte étaient encore une chose fort embarrassante, soit qu'elles se soient faites avant la fin de la pièce, soit que le corps ait demeuré en présence dans son hôtel, attendant qu'on y donnât ordre[1]. Le moindre mot que j'en eusse laissé dire pour en prendre soin eût rompu toute la chaleur de l'attention, et rempli l'auditeur d'une fâcheuse idée. J'ai cru plus à propos de les dérober à son imagination par mon silence, aussi bien que le lieu précis de ces quatre scènes du premier acte dont je viens de parler; et je m'assure que cet artifice m'a si bien réussi, que peu de personnes ont pris garde à l'un ni à l'autre, et que la plupart des spectateurs, laissant emporter leurs esprits à ce qu'ils ont vu et entendu de pathétique en ce poème, ne se sont point avisés de réfléchir sur ces deux considérations.

J'achève par une remarque sur ce que dit Horace, que ce qu'on expose à la vue touche bien plus que ce qu'on n'apprend que par un récit[2].

C'est sur quoi je me suis fondé pour faire voir le soufflet que reçoit don Diègue, et cacher aux yeux la mort du comte, afin d'acquérir et conserver à mon premier acteur l'amitié des auditeurs, si nécessaire pour réussir au théâtre. L'indignité d'un affront fait à un vieillard chargé d'années et de victoires les jette aisément dans le parti de l'offensé; et cette mort, qu'on vient dire au roi tout simplement sans aucune narration touchante, n'excite point en eux la commisération qu'y eût fait naître le spectacle de son sang et ne leur donne aucune aversion pour ce malheureux amant, qu'ils ont vu forcé, par ce qu'il devait à son honneur, d'en venir à cette extrémité, malgré l'intérêt et la tendresse de son amour.

1. Scudéry ne manque pas de signaler ce défaut, auquel le spectateur ne songe guère : « Rodrigue vient en plein jour voir Chimène... Si je ne craignois de faire le plaisant mal à propos, je lui demanderois volontiers s'il a donné de l'eau bénite en passant à ce pauvre mort, qui vraisemblablement est dans la salle. »

2. Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ oculis subjecta fidelibus...

De Arte poetica, v. 180.

APPENDICE

ANALYSE DU DRAME DE GUILLEM DE CASTRO[1]

LA JEUNESSE DU CID

(Las Mocedades del Cid)

PREMIERE JOURNÉE

SCÈNE I[2] (*à Burgos, le palais du Roi, dans la chapelle de Saint-Jacques*). — Don Rodrigue est armé chevalier suivant les anciens rites, en présence de toute la cour, par le roi don Fernand, qui, voulant honorer et récompenser en lui son père don Diègue, lui donne sa propre armure. L'Infante, par ordre du Roi, lui chausse les éperons. Chimène, que Rodrigue aime en secret, assiste à la cérémonie.

SCÈNE II (*au conseil*). — Le Roi fait choix de don Diègue pour gouverneur de son fils. Irrité de cette préférence, le comte Gormas s'abandonne à sa fureur jalouse, et, malgré la présence du Roi, qui le rappelle en vain au respect, il donne un soufflet à don Diègue. Le Roi ordonne à ses gardes d'arrêter le Comte, mais celui-ci tire l'épée et s'éloigne lentement: don Fernand se laisse persuader par ses conseillers de renoncer à faire justice, de peur de provoquer à la révolte ouverte un vassal puissant; il essayera seulement d'étouffer le scandale.

1. Guillem de Castro a tiré lui-même sa pièce des anciennes romances, recueillies pour la première fois au commencement du XVIe siècle, et traduites en français par M. Damas-Hinard (v. p. 32). « Quelques-unes, dit Sainte-Beuve, sont d'un grand caractère. » (*Nouv. Lundis*, t. VII, p. 249.)

2. La pièce espagnole est divisée en trois journées et huit tableaux. La première journée a quinze scènes, la seconde quatorze, la troisième dix. Comme on ne peut ici, faute d'espace, suivre et résumer chaque scène, on adopte la division employée par M. Viguier, dans l'analyse jointe à l'édition de M. Marty-Laveaux.

Scène III (*la maison de don Diègue*). — Les trois fils de don Diègue, au retour de la cérémonie où Rodrigue a été armé chevalier, s'entretiennent dans la salle d'armes; don Diègue arrive, pâle et tremblant de colère. Il éloigne ses enfants et, pour se préparer à la vengeance, essaye de manier sa grande épée; mais elle est désormais trop lourde pour son bras, et l'entraîne à chaque coup[1]; il ne peut plus compter que sur ses fils. Il les rappelle donc, et les éprouve successivement; aux deux premiers il serre les mains avec force: ils ne savent que gémir. Rodrigue au contraire, à qui il mord un doigt, témoigne une colère, à laquelle le père reconnaît son sang. Don Diègue, ignorant l'amour de son fils pour Chimène, lui montre sa joue meurtrie, lui remet l'épée et lui nomme son ennemi. Rodrigue, resté seul, exhale sa douleur, mais jure de venger son père.

Scène IV (*place devant le palais et devant la maison de don Diègue*). — Tandis qu'à une fenêtre du palais l'Infante et Chimène s'entretiennent de Rodrigue qu'elles aiment l'une et l'autre, le comte Gormas se promène, suivi de serviteurs armés; il avoue à un ami qu'il regrette sa violence, mais il ne veut pas s'humilier en faisant réparation à don Diègue. Rodrigue arrive cherchant le Comte; il va le provoquer, mais l'Infante l'appelle et il lui faut bien échanger avec elle quelques propos de galanterie chevaleresque. Cependant il adresse au Comte des regards de colère qui excitent l'inquiétude de Chimène; il hésite devant les alarmes de son amante, mais don Diègue paraît sur le seuil de sa maison, montrant à son fils sa joue meurtrie. Aussitôt Rodrigue marche au Comte, qui le reçoit avec une telle arrogance que le combat a lieu sur la place même. Aux cris d'encouragement de don Diègue, Rodrigue a le dessus, et, tandis que Chimène accourt au secours de son père blessé à mort, Rodrigue soutient héroïquement l'attaque des gens du Comte, qui veulent venger leur maître. L'Infante intervient et arrête cette lutte inégale.

DEUXIÈME JOURNÉE

Scène I (*le palais du roi*). — Le Roi vient à peine d'apprendre la mort du Comte que Chimène et don Diègue ar-

1. « Il faut convenir que l'épreuve est (ainsi) plus naturelle et plus parlante aux yeux : chez Corneille, on n'a que l'*idée*, — la pensée de la chose plus que la chose même. » (Sainte-Beuve, *N. L.*, p. 269.)

rivent près de lui, l'une tenant à la main un mouchoir trempé du sang de son père, l'autre la joue teinte encore de ce même sang, dont il s'est lavé pour effacer son affront[1]. L'orpheline demande vengeance; le père vengé défend son fils. Le Roi ajourne sa décision, donne à don Diègue pour gardien son nouvel élève, l'Infant de Castille, et Chimène se retire exprimant en *aparté* contre Rodrigue un ressentiment qui n'exclut pas l'amour. Cependant la Reine et l'Infante partent pour une maison de campagne.

Scène II (*l'appartement de Chimène*). — Rodrigue se présente à la suivante de Chimène, Elvire, qui le fait cacher dans une pièce voisine, d'où il entend l'aveu que fait Chimène de son amour toujours vivant, malgré sa douleur. Il se montre tout à coup, se jette aux pieds de Chimène et lui offre sa vie, en expiation de la mort du Comte. Chimène refuse ce sacrifice; elle avoue à Rodrigue qu'elle ne peut le haïr, mais elle le conjure de se retirer sur-le-champ et sans qu'on le voie. Rodrigue obéit.

Scène III (*un lieu désert, la nuit, près de Burgos*). — Don Diègue vient, au milieu de la nuit, retrouver Rodrigue dans la solitude sauvage où se cache le jeune héros. Il amène à son fils cinq cents gentilshommes de sa famille, montés et armés en guerre, qui lui serviront de garde et dont la présence honorera sa disgrâce. Il lui apprend que les Maures ont franchi les monts d'Oca et envahi la Castille; que Rodrigue aille les combattre : la victoire, c'est le pardon du Roi. Rodrigue accueille la proposition avec transport et, avant de se mettre à la tête de sa troupe, il demande et reçoit à genoux la bénédiction de son père.

Scène IV (*le château de plaisance de l'Infante*). — Appuyée au balcon de son château, le soir l'Infante s'abandonne à la rêverie, lorsque passe Rodrigue, allant en guerre. Il quitte sa troupe pour lui rendre hommage, et l'Infante, sans oser lui avouer son amour, fait des vœux pour son entreprise; Rodrigue les reçoit avec une courtoisie délicate et respectueuse.

Scène V (*les montagnes d'Oca, au nord de Burgos*). — Un

1. « C'est sauvage. — Mais ne voyez-vous pas comme chaque peuple apporte aux représentations de la scène un degré de dureté ou de susceptibilité qui répond à son genre de tournoi national et qui peut se résumer au caractère de ses jeux favoris? Les Anglais, pour accepter tout Shakespeare, avait besoin de leurs combats de boxeurs; l'Espagne a ses combats de taureaux : la France, la veille du *Cid*, n'avait que ses duels de la place Royale. (Sainte Beuve, *N. L.*, t. VII, p. 274.)

roi maure traverse la montagne, traînant après lui ses captifs et son butin; Rodrigue le surprend, le bat et le fait prisonnier; puis, après avoir reçu son hommage, il se met à la poursuite de quatre autres rois, sur lesquels il remporte une victoire complète. Rodrigue combat sous les yeux des spectateurs; quant à la mêlée, elle est décrite par un berger poltron, qui en suit les incidents, monté sur un arbre.

SCÈNE VI (*le palais du Roi*). — La scène s'ouvre par une querelle entre don Diègue et son élève, don Sanche de Castille; déjà se manifeste chez l'Infant un caractère irascible et violent, qui fait prévoir son histoire future. Rodrigue arrive, amenant le roi maure prisonnier; il reçoit les félicitations du roi don Fernand et de toute la cour, lorsque Chimène se présente pour la seconde fois en habits de deuil et suivie de sa maison[1]. Le Roi la congédie avec égards et, pour tout châtiment, bannit Rodrigue en l'embrassant.

TROISIÈME JOURNÉE

SCÈNE I (*le palais du Roi*). — L'Infante exprime son désir secret d'épouser le Cid, mais elle désespère de surmonter l'obstacle que lui oppose la passion toujours plus vive de Chimène. Cependant le Roi annonce à Don Diègue le rappel de Rodrigue, qui fait en ce moment un pèlerinage en Galice. Chimène demande justice une troisième fois; alors un courtisan, qui connaît son amour secret, don Arias, fait annoncer, pour l'éprouver, que Rodrigue a péri dans une embuscade; Chimène ne peut contenir son désespoir, mais elle le désavoue dès qu'elle est détrompée. Elle demande au Roi de soumettre Rodrigue à un jugement de Dieu, promettant d'épouser le vainqueur du combat.

SCÈNE II (*une forêt sur la route de Galice*). — Rodrigue

1. Plusieurs mois se sont écoulés depuis le premier appel de Chimène à la justice du Roi; ainsi les transitions sont mieux ménagées et les divers mouvements de Chimène plus naturels. Ici, elle explique sa nouvelle démarche par la conduite de Rodrigue, qui, bien moins courtois que dans Corneille, n'a cessé de la braver; le passage est curieux, et montre bien la différence des deux héros dans les deux pièces : « Je vois passer chaque jour, sans qu'on puisse l'empêcher, celui qui tua mon père, son épée à son côté, couvert de riches habits, sur son poing un épervier, monté sur un beau cheval. Sous prétexte de chasses, à la maison de campagne où je me suis retirée, il va, vient, regarde, écoute, indiscret autant qu'il ose, et pour me faire dépit il tire à mes colombes : les flèches qu'il lance en l'air à mon cœur sont adressées : le sang de mes colombelles a rougi mon tablier. J'ai envoyé vers lui pour m'en plaindre; il m'a fait menacer qu'il couperait les pans de ma robe aux endroits honteux... Il a tué un petit page sous les pans de ma jupe. »

revient en Castille; il entend des gémissements : c'est un lépreux qui, tombé au fond d'un fossé, supplie les passants au nom du Christ. Tandis que les écuyers de Rodrigue s'écartent avec horreur, le héros retire le lépreux du fossé, lui baise la main, le couvre de son manteau et le fait manger avec lui. Il s'endort ensuite du sommeil mystique, pendant lequel il voit le lépreux transfiguré le saluer du nom de *grand Cid! grand Rodrigue!* et s'élever vers le ciel au sein d'un nuage : c'est Lazare, qui le bénit et lui promet, en récompense de son bienfait, victoire désormais sur tous et invincibilité, même après la mort.

SCÈNE III (*le palais du Roi*). — La Castille et l'Aragon se disputent la possession de Calahorra; un combat singulier doit en décider. Le champion d'Aragon est le terrible don Martin Gonzalez; nul n'ose l'affronter. Rodrigue de retour relève le défi et don Martin annonce qu'il sera en même temps le tenant de Chimène.

SCÈNE IV (*la maison de Chimène*). — Chimène déplore avec Elvire la violence qu'elle s'est faite en demandant le combat contre Rodrigue; une lettre où don Martin lui fait part avec arrogance de ses prétentions met le comble à ses regrets et à sa douleur.

SCÈNE V (*le palais du Roi*). — Le roi Fernand expose les inquiétudes et les soucis de sa royauté; l'Infant don Sanche manifeste de nouveau la violence de son caractère. Chimène arrive en habits de fête, avec une lettre d'Aragon, qui fait prévoir la défaite de Rodrigue; elle affecte de s'en réjouir, mais sa douleur s'échappe en *aparté*. Un messager survient, annonçant qu'un chevalier, venant d'Aragon, apporte à Chimène la tête de Rodrigue. Chimène au désespoir confesse son amour sans réserve et maudit sa destinée, quand soudain Rodrigue paraît, offrant sa propre tête. Il explique l'équivoque qu'il a cru pouvoir employer, pour forcer Chimène à se dévoiler. Le roi décide que le mariage des deux amants sera célébré le soir même par l'évêque de Palencia, environ trois ans après la mort du comte Gormas.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS — IMPRIMERIE F. ·OUILLOT. — 11181